

Creative spirit, sustainable ideas

RAPPORT ANNUEL 2021



FLORIDIENNE
GROUP

COMPTES CONSOLIDÉS 2021

SOMMAIRE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	01
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	02
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	03
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	04
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	05
NOTES	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Base de préparation	06
3 Principes comptables significatifs	08
4 Gestion du capital	14
5 Informations sectorielles	14
6 Produits et charges opérationnel(le)s	16
7 Amortissements et pertes de valeur	18
8 Résultat sur cession d'actifs financiers non courants	18
9 Résultat financier et charge des dettes	18
10 Impôts sur le résultat	19
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	20
12 Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	22
13 Participations mises en équivalence	25
14 Actifs et passifs d'impôts différés	27
15 Autres actifs non courants et courants	28
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	29
17 Stocks - stocks biologiques	29
18 Autres actifs financiers courants	30
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
20 Dettes portant intérêts	31
21 Provisions	32
22 Avantages du personnel	33
23 Autres passifs	35
24 Capitaux propres	35
25 Bénéfice par action	36
26 Actifs et passifs éventuels, droits et engagements	36
27 Instruments financiers et gestion des risques financiers	37
28 Informations relatives aux parties liées	43
29 Événements postérieurs à la date de clôture	45
30 Filiales et entreprises associées	46
31 Données relatives à l'emploi	47
32 Note relative aux impacts de changements de périmètre	48
33 Comptes statutaires de Floridienne SA	52
34 Lexique - Mesure de performance alternative (APM)	52
RAPPORT DU COMMISSAIRE	53
CALENDRIER FINANCIER	61

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/21	31/12/20
ACTIFS NON COURANTS		221 325	187 709
Immobilisations incorporelles	11	19 732	4 187
Goodwill	11	98 711	96 405
Actifs au titre du droit d'utilisation	12	5 722	8 384
Immobilisations corporelles	12	80 011	66 257
Participations mises en équivalence	13	2 861	2 604
Actifs d'impôts différés	14	1 441	4 357
Autres actifs	15	12 846	5 514
ACTIFS COURANTS		196 049	203 048
Stocks	17	50 039	46 973
Stocks biologiques	17	3 322	3 508
Créances commerciales	26	64 500	61 230
Actifs d'impôts courants		11 927	9 548
Autres actifs financiers	18	1 322	616
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	52 949	49 477
Autres actifs	15	11 990	9 041
		196 049	180 391
Actifs détenus en vue de la vente	16	0	22 657
TOTAL DE L'ACTIF		417 374	390 756

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/21	31/12/20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	24	171 905	142 883
Capitaux propres de Floridienne		131 611	117 292
Intérêts minoritaires		40 294	25 591
PASSIFS		245 469	247 874
Passifs non courants		143 776	138 670
Dettes portant intérêts	20	119 808	119 221
Dettes d'obligation locative	20	4 156	6 370
Subsides reçus		5 235	2 574
Provisions	21	1 375	1 319
Avantages du personnel	22	1 837	1 859
Passifs d'impôts différés	14	5 166	2 888
Autres dettes long terme	20	6 200	4 439
Passifs courants		101 693	109 204
Dettes portant intérêts	20	30 399	28 915
Dettes d'obligation locative	20	1 606	1 857
Subsides reçus		234	199
Provisions	21	56	27
Avantages du personnel	22	804	731
Dettes commerciales	26	38 130	30 351
Passifs d'impôts courants		7 533	6 631
Autres passifs	23	22 931	20 911
		101 693	89 622
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	16	0	19 582
TOTAL DU PASSIF		417 374	390 756

Les fonds propres consolidés sont stables et s'élèvent à € 171,9 millions au 31 décembre 2021, contre € 142,9 millions au 31 décembre 2020.

La dette financière nette du Groupe a diminué de € 5,5 millions en 2021, à € 97,3 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16). Cette diminution s'explique principalement par les cash-flows positifs générés par les activités du Groupe au cours de l'exercice. La situation de trésorerie consolidée est solide à € 52,9 millions.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Note	31/12/21	31/12/20
PRODUITS OPERATIONNELS		362 779	380 287
Chiffre d'affaires	6	353 094	373 942
Autres produits opérationnels	6	9 684	6 345
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-317 035	-342 238
Approvisionnements et matières premières		-157 202	-193 519
Frais de personnel		-79 905	-75 792
Autres charges opérationnelles	6	-79 928	-72 927
EBITDA		45 744	38 049
Amortissements et pertes de valeur	7	-15 286	-18 667
RESULTAT OPERATIONNEL		30 458	19 382
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	1 465	-404
Charge des dettes	9	-4 818	-3 443
Autres résultats financiers	9	-247	-153
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence	13	53	48
RESULTAT AVANT IMPOTS		26 911	15 430
Impôt sur le résultat	10	-8 318	-6 987
RESULTAT CONSOLIDE DE LA PERIODE		18 593	8 443
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		13 173	4 273
Attribuable aux intérêts minoritaires		5 420	4 170
Résultat net part Floridienne par action de base	25	13,45	4,36
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	13,45	4,36

Le chiffre d'affaires 2021 de Floridienne Groupe s'élève à € 353,1 millions, en baisse de 13% par rapport à € 373,9 millions en 2020. Cette diminution de € 20,8 millions s'explique principalement par sortie de SALM INVEST et de GEL MANCHE du périmètre de consolidation en janvier 2021 et par celle de IKA au 30 septembre 2020 à la suite de leur cession. Ces sorties de périmètres sont néanmoins partiellement compensées par l'entrée de périmètre de Biological Services en 2021 et celle de Beneficial Insectary au 30 novembre 2020 ainsi que par de la croissance interne.

L'EBITDA s'élève à € 45,7 millions au 31 décembre 2021, en croissance de € 7,7 millions par rapport à € 38,0 millions au 31 décembre 2020 grâce au dynamisme de nos Divisions Life Sciences (+€ 6,5 millions rapportés, principalement par acquisitions) et Chimie (+€ 1,4 million rapporté, croissance organique et effets de change de Kimflor).

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à € 15,3 millions, en baisse de € 3,4 millions par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2020 ils comprenaient des pertes de valeur exceptionnelles sur CHEMCOM (€ 2,5 millions), IKA (€ 1,2 million) et SOPRAL (€ 0,4 million).

Le résultat opérationnel augmente de € 11,1 millions en raison des pertes de valeur exceptionnelles enregistrées en 2020. Il s'élève à € 30,5 millions en 2021 par rapport à € 19,4 millions l'année précédente.

La cession de SALM INVEST et GEL MANCHE en janvier 2021 a permis de reconnaître un gain de € 1,5 million. La vente de nos activités vanille (SOPRAL et KAMAPIM) n'a pas engendré de gain ou de perte significatif.

La cession d'IKA a été clôturée le 6 octobre 2020 et s'est traduite par une perte comptable de € 1,6 million présentée en pertes de valeur pour € 1,2 million (enregistrées au 30 juin 2020) et en résultat sur cession d'actifs non courants pour € 0,4 million.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2021 sur un résultat net consolidé en progrès à € 18,6 millions, soit une augmentation de € 10,2 millions par rapport à € 8,4 millions en 2020. Le résultat net part du Groupe augmente à € 13,2 millions, contre € 4,3 millions au 31 décembre 2020.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/21	31/12/20
Résultat consolidé de l'exercice	18 593	8 443
Autres éléments du résultat global		
Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Variations à la juste valeur des actifs financiers par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	-1 314	547
Écarts de conversion liés aux sociétés consolidées	-114	-6 327
Autres variations		
Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gains et (pertes) actuariels au titre des prestations définies	0	0
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	17 165	2 663
Imputable aux :		
Actionnaires de Floridienne	12 662	-336
Minoritaires	4 503	2 999

Les écarts de conversion sont essentiellement liés aux écarts de change par rapport au TRY et USD.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Notes	31/12/21	31/12/20
Résultat de l'exercice avant impôts		26 911	15 430
Amortissements - pertes de valeur	7, 11	16 844	18 885
Réduction de valeur sur stock		-53	195
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	283	-48
Provisions	21	-1 950	67
Plus/moins values sur cessions d'actifs	8	-7 871	643
Impôts de l'exercice	10	6 057	-6 618
Charges financières	9	-2 424	4 378
Autres		0	868
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		37 798	33 801
Variation actifs/passifs circulants			
Stocks	17	-4 754	-2 136
Créances et autres	27	-8 084	995
Dettes	27	571	-6 270
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-12 266	-7 410
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		25 532	26 390
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-1 568	-991
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-26 071	-14 543
Acquisitions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie acquise	13, 15	-10 445	-29 292
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	-7 991	-9
Nouveaux prêts	15	-302	-471
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		-46 377	-45 305
Opérations de désinvestissement			
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	0	31
Cessions d'immobilisations corporelles	12	1 749	241
Cessions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie cédée	13, 15	5 966	9 025
Revenus de participations		0	99
Remboursement de prêts	15	58	115
TOTAL DES DÉINVESTISSEMENTS		7 774	9 511
TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-38 603	-35 794
Opérations de financement			
Augmentations de capital des minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		20 812	662
Acquisitions et cessions d'actifs financiers courants		-639	-18
Nouveaux emprunts et subsides	20	15 246	56 055
Remboursement des dettes financières	9	-10 868	-6 018
Variation du découvert bancaire	24	4 188	-5 746
Charges financières		-6 057	-4 378
Dividendes versés par la maison mère		-2 253	0
Variation des actions propres		0	0
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-3 434	-2 295
TRÉSORERIE DE FINANCEMENT (+/-)		16 996	38 262
VARIATION DE TRÉSORERIE		3 924	28 858
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		49 477	22 091
Variation nette		3 924	28 858
Ecart de conversion		-453	-1 472
Autres mouvements		0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		52 949	49 477

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Réserves de conso- lidation	Ecarts de conver- sion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minorita- ires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2020	4 855	30 570	(270)	(1 868)	97 109	(10 668)	119 728	23 646	143 374
Résultat de l'exercice					4 273		4 273	4 170	8 443
Autres éléments du résultat global			547			(5 156)	(4 609)	(1 171)	(5 780)
Résultat global total	-	-	547	-	4 273	(5 156)	(336)	2 999	2 663
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers							-	710	710
Dividendes							-	(2 277)	(2 277)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(1 456)		(1 456)		(1 456)
Opérations avec les minoritaires					(645)		(645)	514	(131)
Solde de clôture au 31/12/2020	4 855	30 570	277	(1 868)	99 281	(15 824)	117 291	25 592	142 883
Solde d'ouverture au 01/01/2021	4 855	30 570	277	(1 868)	99 281	(15 824)	117 291	25 592	142 883
Résultat de l'exercice					13 173		13 173	5 420	18 593
Autres éléments du résultat global			(1 314)			802	(512)	(917)	(1 429)
Résultat global total	-	-	(1 314)	-	13 173	802	12 661	4 503	17 165
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers									
Dividendes					(2 252)		(2 252)	(3 203)	(5 455)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(2 548)		(2 548)		(2 548)
Opérations avec les minoritaires					6 458		6 458	13 402	19 860
Solde de clôture au 31/12/2021	4 855	30 570	(1 037)	(1 868)	114 112	(15 022)	131 610	40 294	171 905

En 2021, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- Le résultat consolidé de l'exercice à concurrence de € 18,6 millions.
- Le dividende payé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. (€ -2,3 millions) au titre de l'exercice 2020, et les dividendes payés aux minoritaires dans certaines participations consolidées au titre de l'exercice 2021 (€ -3,2 millions)
- L'augmentation de capital de SNAM (€10,0 millions), de BIOBEST (€10,0 millions) et d'autres sociétés du Groupe (€1,0 million) pour un total de €21,0 millions,
- Le mouvement des réserves de couvertures lié à la réévaluation des instruments de couverture sur dettes long terme (€ -1,3 million),
- Des transactions impactant le pourcentage de détention sur des filiales sans entraîner une modification du pouvoir de contrôle (€ -6,5 millions).
- La variation des écarts de conversion (€ -0,1 millions).
- La réestimation des dettes liées aux options de vente et d'achats avec les minoritaires (€ -2,5 millions).
- Le goodwill sur les minoritaires (€ 5,3 millions), valorisé à la juste valeur (méthode «full goodwill») reconnu suite à la consolidation globale de BIOLOGICAL SERVICES

Concernant l'exercice 2021, le Conseil d'Administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,5 par action.

NOTES

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161 P Boîte 4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2021 portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2021 et regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : Gourmet Food, Life Sciences et Chemicals. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 78,55% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,18% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (11,53%) se trouve sous une forme dématérialisée.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2022 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2 : BASE DE PREPARATION

(a) Déclaration de conformité

- Les états financiers au 31 décembre 2021 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

(b) Principes généraux et normes applicables

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction quelle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

(c) Changements obligatoires de méthodes comptables

Les normes amendées suivantes ont été appliquées à compter de l'exercice 2021. Celles-ci n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Floridienne.

- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 ; et
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er avril 2021 mais non encore adopté au niveau européen).

(d) Textes en vigueur après la date de clôture

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2021, à savoir :

- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022);
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022);
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022);
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022);
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen);

- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen);
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen);
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen);
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptée au niveau européen).

L'application future de ces normes nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

(e) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur. Lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets approuvés par le Conseil d'Administration des entités juridiques) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée). Les investissements qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenus au coût historique.
- Impôts. Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions. L'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.
- Evaluation du contrôle sur les filiales, co-entreprises et entreprises associées. Conformément à la norme IFRS 10 (IFRS 10.B80-B83), le Groupe met régulièrement à jour son appréciation sur le « contrôle » exercé sur les filiales et co-entreprises. Cette mise à jour a principalement eu un impact en 2018 sur l'appréciation de son pouvoir de contrôle sur la société Biobest Maroc, société détenue à 50% et consolidée (jusqu'au 30 juin 2018) par mise en équivalence (« equity method »).

En effet, sur la base des faits et circonstances, le Groupe est d'avis qu'il exerce le contrôle (exclusif) de facto sur les activités principales de la société depuis juillet 2018. Ce jugement est notamment motivé par plusieurs arguments (démontrés) indiquant que le Groupe (i) détient le pouvoir sur les activités pertinentes de la société (ii) est exposé à des rendements variables de cette entité et (iii) a la capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements. Sur la base des faits et circonstances (IFRS 10.B18), le management a considéré que le Groupe dispose (depuis juillet 2018) de la possibilité de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Sur base de cette analyse, la société Biobest Maroc est consolidée globalement depuis le 1er juillet 2018.

Nous faisons référence à notre rapport annuel sur l'exercice 2018 pour les détails de l'impact sur les états financiers consolidés.

(f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. Principes de consolidation

Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale, quand les critères suivants sont rencontrés :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité, et
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale. En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère en cas de passage d'une participation disponible à la vente à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Cession de filiales

Lorsque le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation est constatée dans les fonds propres (Autres éléments du résultat global – OCI) (FVOCI-option), sans reclassement en compte de résultat ultérieure. La juste valeur retenue est la valeur comptable initiale à des fins de comptabilisation ultérieure de la participation retenue comme une entreprise liée, une co-entreprise ou un actif financier.

2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le Groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le Groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est intégré dans la valeur des participations mises en équivalence.

Dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est, en général, évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (principe de « partial goodwill method »). Depuis 2018, le Groupe a opté pour l'application de l'option « full goodwill » ce qui signifie que le « minoritaire » (participation ne donnant pas le contrôle) a été évalué à la juste valeur avec la contrepartie en goodwill (principe de « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phases, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31 décembre 2021 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2021	2020	2021	2020
USD - Dollar américain	1,132600	1,227099	1,183525	1,141275
CAD - Dollar canadien	1,439300	1,563301	1,483492	1,529433
MXN - Peso mexicain	23,143800	24,415851	23,990308	24,511606
HKD - Dollar de Hong Kong	8,833300	9,514205	9,198800	8,851673
TRY - Lire turque	15,233500	9,113112	10,466975	8,043629
RON - Leu roumain	4,949000	4,868288	4,920908	4,837953
GBP - Livre sterling	0,840280	0,899000	0,860003	0,889215
MAD - Dirham marocain	10,550860	10,884828	10,638945	10,849635
AUD - Dollar australien	1,561500	1,589600	1,574725	1,655391

1 euro = X devises

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, France, Turquie et Mexique. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Assurance Groupe (Belgique)

Au sein du Groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1er janvier 2016, le rendement est fixé sur une base annuelle avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. A partir de l'exercice 2016, le rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Etant donné que ces filiales devront effectuer des paiements supplémentaires si le rendement minimum légal sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans qualifient comme des « hybrid plan ».

Régimes à cotisations définies

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

Régimes à prestations définies

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2021, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à € 3,4 millions (net DBO € 2,6 millions). En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions (IAS 38) suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction (« available for use »). Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Le Groupe n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie autre que les goodwill.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

Immobilisations incorporelles

• marques	10 à 20 ans
• listes de clients	5 à 10 ans
• dépenses de développement	max. 5 ans
• know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
• logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

• terrains	illimité
• constructions	20 ans
• agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
• installations industrielles	3 à 10 ans
• matériel et outillage	3 à 8 ans
• matériel de transport	3 à 5 ans
• matériel de bureau	5 à 10 ans
• matériel informatique	3 à 5 ans
• mobilier de bureau	5 à 10 ans
• autres	max. 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice

de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Actifs au titre du droit d'utilisation

Tout contrat transférant l'usage d'une immobilisation corporelle non substituable sur une durée déterminée en contrepartie de paiements est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'usage en contrepartie d'une dette de location. Ce traitement s'applique à tout contrat de location à l'exclusion des locations non significatives (locations de moins de douze mois et locations d'actifs de faible valeur) dont les redevances sont comptabilisées en charges.

Lors de sa première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est évalué pour un montant égal à celui de la dette de location, augmenté le cas échéant des coûts directs de mise en place du contrat et du coût de démantèlement des agencements, si leur enlèvement est requis. La dette de location est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de la dette de location intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

A défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur. Lors de la première comptabilisation, des impôts différés actif et passif sont calculés séparément, respectivement sur la dette de location et l'actif de droit d'usage. Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est amorti sous la rubrique « Amortissements et perte de valeur » du compte de résultats consolidé et la dette de location est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier.

8. Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe.

Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

- Juste valeur. La juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché.

Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents avec des prix différents pour les mêmes types de bourdons. Il n'y a pas de prix officiels disponibles. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer la juste valeur, par type de bourdon. Le Groupe a recours à une valorisation de la juste valeur sur base des données de marchés observables (level 2), principalement les accords avec ses clients sur les prix, par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleurs indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

- Les frais estimés au point de vente. Il s'agit des frais (frais de production et frais de vente (emballage)) encore à encourir avant que les bourdons ne soient commercialisables.

9. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

Pour les créances commerciales et autres actifs financiers, IFRS 9 requiert l'application d'un modèle fondé sur les pertes anticipées (ECL – Expected Credit Loss) aux créances commerciales et autres actifs financiers en opposition à un modèle fondé sur les pertes avérées appliqué jusqu'au 31 décembre 2017. En particulier, IFRS 9 exige notamment que le groupe comptabilise une dépréciation sur créances commerciales et autres actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale de celles-ci. L'appréciation des pertes de crédit attendues est effectuée sur une base individuelle ou collective en prenant en compte les données historiques sur les retards de paiement, les informations sur les circonstances actuelles, ainsi que les informations prospectives. Le Groupe a vu le type de clients et la souscription d'assurances de crédit dans certaines filiales – très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt l'approche individuelle. Le Groupe considère que cette approche ne génère pas de différence significative par rapport à une application stricte de la norme IFRS 9.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont classés comme des investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income).

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Les dettes liées aux options d'achat et de vente sur les actionnaires minoritaires (considérées comme des « options croisées ») sont initialement reconnues à la meilleure estimation du montant de règlement (« best estimate of the redemption amount »). A chaque clôture, l'estimation de ces dettes est revue et le Groupe a retenu comme approche de reconnaître les variations ultérieures de la dette constatée (option de vente / achat sur intérêts minoritaires) en « Autres réserve de consolidation » et non en résultats.

Instruments financiers dérivés

Les filiales du Groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IFRS 9 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché et à IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/passifs courants » selon leur maturité. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.

FLORIDIENNE a recours d'une façon très limitée aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options call ou put. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique.

Les sociétés opérationnelles consolidées utilisent différents types d'instruments financiers dérivés dans diverses stratégies de couverture décrites ci-dessous.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme, sont comptabilisés en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert. En cas de déqualification d'un dérivé, c'est-à-dire d'interruption de la comptabilité de couverture, la part efficace de la couverture antérieurement comptabilisée en capitaux propres est amortie en résultat opérationnel ou financier, selon la nature de l'élément couvert.

Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par les sociétés opérationnelles consolidées du Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

10. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique (legal obligation) ou implicite (constructive obligation) à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le Groupe ne sont pas pris en compte.

11. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Gourmet Food
- Life Sciences
- Chemicals
- Corporate (division de support)

Le Groupe est principalement actif en Europe et se développe rapidement en Amérique du Nord.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

12. Actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Dans la mesure où les activités détenues en vue de la vente ne représentent pas une ligne d'activité et une région géographique principale distincte, celles-ci ne sont pas considérées comme une activité abandonnée et les éléments du résultat global ne sont dès lors pas présentés distinctement des autres activités du Groupe (IFRS 5), mais l'impact est présenté dans les notes.

Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente conformément à IFRS 5. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

13. Constatation des produits

IFRS 15 est applicable sur tous les revenus provenant des contrats avec les clients, sauf si ces contrats sont dans le scope des autres normes. La nouvelle norme IFRS 15 identifie cinq étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du (des) contrat(s) avec un client
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat
- détermination du prix de la transaction
- affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites

et repose sur deux principes : comptabilisation de la vente lorsque le client prend le contrôle du bien ou du service et évaluation pour le montant du paiement attendu.

Ventes de biens

Les contrats avec clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance. Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, en général au moment de la livraison des produits. En conséquence, l'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur le timing de la reconnaissance des revenus.

Les bonis de fin d'année et remises

L'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatifs sur la présentation dans la mesure où la plupart de nos filiales présentaient déjà les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) en déduction du chiffre d'affaires.

Prestations de service

Les dispositions de la norme n'ont pas d'incidence significative sur le rythme de comptabilisation des produits, selon que la prise de contrôle du service par le client s'effectue de manière ponctuelle ou continue.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

14. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

15. Actions propres

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

16. Dettes à long terme et court terme

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Le Groupe n'a pas d'emprunts échangeables et convertibles au 31 décembre 2021.

Les dettes commerciales et autres passifs sont évalués au coût amorti.

17. Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement aux principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du Groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le Groupe a identifié 4 secteurs :

- Gourmet Food - La Division Gourmet Food regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes. Depuis un certain nombre d'années, il n'y a plus lieu de faire une subdivision plus détaillée étant donné les nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.

- Chemicals – Cette division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- Life Sciences – Cette division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.
- Corporate – Reprend la maison-mère FLORIDIENNE dont l'objet principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2020 – Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Gourmet Food	Life Sciences	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RÉSULTATS					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	166 506	151 445	55 990	1	373 942
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-4 458	-10 745	-3 355	-109	-18 667
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	55	-6	0	0	48
Charge des dettes	-1 328	-1 774	-101	-240	-3 443
Résultat financier (hors charges de dettes)	165	-1 092	891	-117	-153
Charges ou produits d'impôts	-364	-4 944	-1 665	-14	-6 987
Résultat avant impôt	489	13 681	3 686	-2 426	15 430
Résultat net	125	8 736	2 021	-2 440	8 443
Cash flow net	4 573	18 975	3 907	-2 006	25 449
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs	130 156	207 075	49 848	3 677	390 756
Passifs: dettes, provisions et subsides	24 066	86 462	10 733	43 660	164 921
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	43 685	123 658	19 232	1 134	187 709
- immobilisations (in)corporelles	18 620	43 556	15 869	784	78 829
- goodwill	20 837	72 799	2 769	0	96 405
- participations mises en équivalence	291	2 313	0	0	2 604
- actifs financiers non courants	3 231	1 407	525	351	5 514
- actifs d'impôt différé	706	3 583	68	0	4 357

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

2020 En EUR MILLIERS	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE	287 663	46 758	39 521	373 942
ACTIFS	298 256	22 016	70 484	390 756
Actifs non courants	101 893	39 927	45 890	187 709
- immobilisations (in)corporelles	52 804	6 737	19 288	78 829
- goodwill	41 201	30 274	24 929	96 405
- participations mises en équivalence	1 585	0	1 019	2 604
- actifs financiers non courants	5 488	0	25	5 514
- actifs d'impôt différé	815	2 915	627	4 357

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Gourmet Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

Il n'y a pas eu (de reprises) des pertes de valeur comptabilisées au résultat et directement dans les capitaux propres au cours de la période.

2021 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Gourmet Food	Life Sciences	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RÉSULTATS					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	122 515	191 663	38 916	0	353 094
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-3 369	-9 546	-2 259	-111	-15 286
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	35	18	0	0	53
mises en équivalence					
Charge des dettes	-1 053	-3 312	-77	-377	-4 818
Résultat financier (hors charges de dettes)	-57	-74	714	-829	-247
Charges ou produits d'impôts	-1 065	-5 969	-1 304	19	-8 318
Résultat avant impôt	3 295	20 933	6 287	-3 603	26 911
Résultat net	2 230	14 964	4 984	-3 584	18 593
Cash flow net	4 175	24 652	7 279	-3 249	32 857
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs	109 719	242 499	55 205	9 951	417 374
Passifs: dettes, provisions et subsides	22 428	93 365	14 650	38 625	169 069
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	42 911	154 252	23 411	751	221 325
- immobilisations (in)corporelles	18 250	66 606	19 893	718	105 466
- goodwill	20 837	75 105	3 086	-317	98 711
- participations mises en équivalence	185	2 675	0	0	2 861
- actifs financiers non courants	3 126	8 987	382	351	12 846
- actifs d'impôt différé	512	879	50	0	1 441

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

2021 En EUR MILLIERS	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE	235 010	70 519	47 565	353 094
ACTIFS	304 584	20 498	92 292	417 374
Actifs non courants	114 913	44 949	61 463	221 325
- immobilisations (in)corporelles	58 858	24 222	22 387	105 466
- goodwill	41 201	20 577	36 933	98 711
- participations mises en équivalence	1 750	0	1 110	2 861
- actifs financiers non courants	12 795	0	50	12 846
- actifs d'impôt différé	309	150	983	1 441

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Gourmet Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

Il n'y a pas eu (de reprises) des pertes de valeur comptabilisées au résultat et directement dans les capitaux propres au cours de la période

NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNEL(LE)S

En EUR milliers	2021	2020
Chiffre d'affaires	353 094	373 942
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	353 094	373 942

A l'exception des bonis de fin d'années et remises dans la Division Gourmet Food, Floridienne n'a pas de contrats significatifs avec ses clients et la reconnaissance des produits comporte peu de jugements significatifs.

Ventes de biens

Les contrats avec les clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance (IFRS 15). Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, ce qui est en général au moment de la livraison des produits. Par conséquent, l'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur le timing de la reconnaissance des revenus.

Les bonis de fin d'année et remises

L'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation dans la mesure où la plupart de nos filiales présentaient déjà les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) en déduction du chiffre d'affaires.

Prestations de service

Pour l'activité « Tooling » (participations fixes forfaitaires aux coûts de retraitement déduites des achats de matières), menée par notre filiale SNAM, l'analyse de l'impact IFRS 15 menée en 2018 a conclu à une modification de la présentation des revenus (coût fixe retenu) venant en déduction de la valeur d'achats des matières premières à recycler.

Ventes par Division En EUR milliers	2021	2020
Gourmet Food	122 515	166 506
Life Sciences	191 663	151 445
Chemicals	38 916	55 990
Corporate	0	1
TOTAL DES VENTES	353 094	373 942

Ventes par régions géographiques En EUR milliers	2021	2020
Europe - principalement la France, le Benelux et l'Allemagne	235 010	287 663
Amérique - principalement, les USA, le Canada et le Mexique	70 519	46 758
Autres	47 565	39 521
TOTAL DES VENTES	353 094	373 942

Autres produits En EUR milliers	2021	2020
Plus-values sur ventes d'immobilisations	505	109
Prestations de services	1 214	1 081
Production immobilisée	1 666	1 534
Redevances	3	1
Loyers	1 081	682
Subsides	992	764
Différence de change positive	2 227	568
Autres produits opérationnels récurrents	1 501	1 364
Autres produits opérationnels non récurrents	496	242
TOTAL DES AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	9 684	6 345

L'augmentation de € 3,3 millions s'explique principalement par les gains de change opérationnels enregistrés par KIMFLOR en 2021 (€2,2 millions contre €0,6 million en 2020) et la plus-value enregistrée sur la cession d'un bâtiment d'ENZYBEL (€0,4 million).

Autres charges opérationnelles En EUR milliers	2021	2020
Taxes d'exploitation	-1 390	-1 966
Fournitures	-6 687	-6 949
Rétributions des tiers (honoraires)	-15 888	-14 899
Transport et frais y afférents	-21 000	-19 174
Locations	-4 479	-3 541
Autres services et biens divers	-8 867	-8 733
Assurances	-1 981	-1 694
Publicité	-4 808	-2 995
Entretiens, réparations	-4 492	-4 826
Intérimaires	-6 133	-5 274
Autres charges opérationnelles récurrentes	-2 793	-2 438
Autres charges opérationnelles non récurrentes	-1 411	-441
TOTAL DES AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	-79 928	-72 927

Les autres charges opérationnelles augmentent de €7,0 millions à €-79,9 millions, contre €-72,9 millions en 2020. Cette augmentation s'explique par la croissance de nos 3 divisions.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2021	2020
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-2 269	-1 328
Amortissements au titre de droit d'utilisation	-1 902	-1 669
Amortissements sur immobilisations corporelles	-10 397	-10 731
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-14 567	-13 727
<hr/>		
En EUR milliers	2021	2020
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	-124	0
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-392	-22
Perte de valeur sur créances	-203	-771
Perte de valeur sur goodwill	0	-1 584
Perte de valeur sur autres actifs non courants	0	-2 562
TOTAL DES PERTES DE VALEUR	-718	-4 940
<hr/>		
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-15 286	-18 667

Les amortissements ont légèrement augmenté par rapport à 2020, en raison de la poursuite des programmes d'investissements dans nos différentes filiales.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur actif non courant et Goodwill en 2021 contre €4,1 millions en 2020. Au total, les pertes de valeurs ont diminué de €4,2 millions par rapport à 2020.

Pour plus d'information sur les amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8 : RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2021	2020
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	1 478	0
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-13	-404
TOTAL	1 465	-404

La cession de SALM INVEST et GEL MANCHE en janvier 2021 a permis de reconnaître un gain de €1,5 million. La vente de nos activités vanille (SOPRAL et KAMAPIM) n'a pas engendré de gain ou de perte significatif.

NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2021	2020
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	136	101
Dividendes	12	10
Gains de change réalisés	4 783	6 893
Gains de change non-réalisés	3 578	3 979
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	15	249
Autres produits financiers	793	770
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	9 317	12 002
<hr/>		
Pertes de valeur sur immobilisations financières	0	0
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-339	-31
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-10	0
Pertes de change réalisés	-5 469	-5 080
Pertes de change non-réalisés	-2 508	-6 109
Autres charges financières	-1 239	-935
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-9 564	-12 155
RÉSULTAT FINANCIER	-247	-153

Les pertes de valeur portent principalement sur les créances de certaines de nos activités Life Science.

En 2021, le Groupe a bénéficié d'effets de change plus favorables entre les différentes devises par rapport à 2020. Les effets de change sont positifs de € 0,4 million en 2021 contre € -0,3 million en 2020.

Nous notons toutefois que la livre turque a continué à se déprécier en 2021, générant des effets de change au cours de l'exercice et perturbant l'analyse des résultats de notre filiale turque Kimflor, dont une grande partie des ventes sont réalisées en USD et EUR. Kimflor continue à utiliser le TRY comme monnaie fonctionnelle en l'absence d'éléments suffisamment déterminants justifiant un changement de monnaie fonctionnelle. Les effets de change liés à l'activité opérationnelle (dans les conditions habituelles) de cette société turque (effets de change sur les créances et dettes commerciales) sont repris en « autres produits d'exploitation » pour un montant de € 2,2 millions (€ 0,6 million fin 2020). Les effets de change provenant des autres postes bilantaires de la société sont présentés dans les résultats financiers pour € 0,5 million.

En EUR milliers	2021	2020
Charge des dettes	-4 818	-3 443
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-4 818	-3 443

La charge des dettes est en hausse de €1,4 millions en 2021 à € 4,8 millions contre € 3,4 millions en 2020. Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RESULTAT

En EUR milliers	2021	2020
1. TAUX D'IMPÔT EFFECTIF		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	26 858	15 382
Charge (+) / produit (-) d'impôt	8 318	6 987
TAUX D'IMPOT EFFECTIF	30,97%	45,43%
2. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉS AU COMPTE DE RÉSULTATS		
Charges d'impôts courants	7 335	6 609
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	535	8
Charges / (Produits) d'impôts différés	448	369
TOTAL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	8 318	6 987
3. TOTAL DES IMPÔTS PORTÉS DIRECTEMENT EN FONDS PROPRES	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit :

En EUR milliers	2021		2020	
	Base	Impôt	Base	Impôt
4. RÉCONCILIATION DE LA BASE IMPOSABLE ET DES IMPÔTS				
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	26 858	7 359	15 382	4 047
Taux nominal moyen pondéré		27,4%		26,3%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	986	324	1 698	307
Impact des pertes fiscales non valorisées et des différences permanente	9 432	2 162	17 574	1 962
Déduction intérêts notionnels	0	0	-4	-1
Revenus définitivement taxés	-5 464	-1 377	-4 230	-1 042
Revenu IKA taxé Florchim	0	0	390	62
Crédit d'impôt		-31		237
Impact de l'extourne des IDA (Impôts différés actifs) reconnus antérieurement				
Régularisation		-118		1 415
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	31 813	8 319	30 810	6 988
Taux d'impôt effectif		31,0%		45,4%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 31,0% en 2021 (2020 : 45,4%). La forte baisse par rapport à 2020 s'explique principalement par un montant de pertes fiscales non valorisées ainsi que d'impairment moindre qu'en 2020. Tenant compte de ces deux éléments, les taux d'imposition effectifs de 2020 et de 2021 auraient été de 28%.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés sont détaillées dans la note 14.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Immobilisations incorporelles

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2020	78 623	2 711	3 223	5 929	3 267	1 680	16 810
Acquisitions		6	597	160	126	102	991
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	30 274						
Cessions et retraits			-366	0	-10	-21	-396
Sortie de périmètre	-3 939			-173	-205		-378
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-3 239	-530	-412	-82	-59	-147	-1 230
Variation de change		5	-15	-38	-34	-128	-209
Transferts et autres				20	94	-67	47
Au 31 décembre 2020	101 720	2 192	3 028	5 815	3 180	1 419	15 634
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2020	-5 725	-1 773	-1 542	-5 082	-2 490	-854	-11 740
Amortissements et pertes de valeur	-1 634	-86	-323	-389	-308	-224	-1 330
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises							
Cessions			39	0			39
Sortie de périmètre	1 748			81	156		237
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	296	514	412	82	26	147	1 182
Variation de change			4	38	24	83	150
Transferts et autres				6	15	-5	16
Au 31 décembre 2020	-5 315	-1 344	-1 409	-5 264	-2 578	-852	-11 446
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020	96 405	848	1 619	552	602	567	4 188

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2021	101 720	2 192	3 028	5 815	3 180	1 419	15 634
Acquisitions			705	568	130	165	1 568
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	12 008				10	35	45
Cessions et retraits				-2 259	-3	-1	-2 263
Sortie de périmètre							
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente							
Variation de change	1 988	7	6	80	7	713	813
Transferts et autres	-11 690	-721		974	104	15 259	15 616
Au 31 décembre 2021	104 026	1 478	3 739	5 179	3 428	17 590	31 413
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2021	-5 315	-1 344	-1 409	-5 264	-2 578	-852	-11 446
Amortissements et pertes de valeur		-83	-410	-598	-161	-1 143	-2 394
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					-10	-5	-14
Cessions				2 259	3	1	2 263
Sortie de périmètre							
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente							
Variation de change			-2	-44	3	-51	-94
Transferts et autres				1		4	6
Au 31 décembre 2021	-5 315	-1 427	-1 821	-3 645	-2 742	-2 045	-11 680
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	98 710	51	1 917	1 534	685	15 545	19 733

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3 et 6.

Goodwill

Au 31 décembre 2021, le poste goodwill s'élève à € 98,7 millions, en hausse de € 2,3 millions par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique principalement par :

- L'acquisition de la société Biological Services (€ 12,0 millions). Nous faisons référence à la note 32 sur les regroupements d'entreprises pour plus d'information sur cette acquisition.
- L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) de Beneficial Insectary est clôturée au 31 décembre 2021 et une partie du prix d'acquisition a été allouée à :
 - réseau de distribution (€16,0 millions),
 - marque (€0,4 million),
 - royalties (€0,7 million),
 - marge sur stocks (€0,3 million),
 - les impôts différés liés à ces actifs (-€5,2 millions).

Le goodwill résiduel de €20,6 millions est justifié par le know-how de cette société et par les synergies qui seront générées pour les clients existants de Biobest et notamment sur le marché USA.

Unité génératrice de trésorerie	en millions €
- Biobest	71,8
- Groupe FDG (repreant plusieurs entités juridiques dans la division "Spécialités gastronomiques")	12,3
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- Karras	2,0
- Enzymes	3,3
- SNAM	1,6
- Delka group	1,6

Conformément à IAS 36 des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du Groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT ((i) UGT Karras, (ii) UGT Delka / Altesse, (iii) UGT FDG / Gartal / Pomarom / UAB Camargo et (iv) UGT Enzybel / BSC / Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow », notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne la « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de « l'Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des références de marché (technical market inputs) et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Le budget de la première année suivant l'exercice budgétaire est approuvé en fin d'année par le Conseil d'Administration du Groupe. Pour les années N+2 et N+3, nous utilisons les budgets de chaque UGT ou à défaut, faisons l'hypothèse d'une évolution prudente, sur base des meilleures estimations disponibles. Pour la suite du test, nous utilisons l'estimation établie pour l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'« Equity Value » que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 0,35% (-0,30% en 2020)
- Levered Beta : 1,27 (1,00 en 2020)
- Equity risk premium : 6,74% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 8,74% (8,71% en 2020)
- Prime Rate 5 ans : 0,26% (-0,39% en 2020)
- Premium : 2,20% (3,04% en 2020)
- Debt ratio : 39,05% (42,61% en 2020)
- Pre-tax WACC : 7,63% (5,96% en 2020)
- Taux croissance à l'infini utilisé dans les DCF : 0% (0% en 2020)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du Groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives. Néanmoins, la réalisation des budgets a nécessité la prise en compte d'hypothèses importantes et la réalisation de celles-ci sont incertaines, d'autant plus que la situation géopolitique de ces dernières semaines renforce ces incertitudes. Ces incertitudes sont essentiellement présentes pour la division Gourmet Food. Le Goodwill des différentes UGT de la division s'élève à € 20.8 millions au 31 décembre 2021.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de perte de valeur goodwill ainsi que sur les autres actifs non courants.

Test de sensibilité

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a des incidences les plus significatives sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels et le taux d'actualisation (WACC). Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci mènerait potentiellement à l'enregistrement d'une perte de valeur pour certaines de nos activités Gourmet Food à hauteur de 1,3 M€.

Nous indiquons en outre que, par la forte diversification des activités du Groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entiereté du Groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du Groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Coûts de développement

Les acquisitions reprises en coûts de développement en 2021 (€ 0,7 million) portent principalement sur les activités menées par le groupe Biobest (€ 0,5 million) et représentent les efforts de « développement » continus pour lesquels les conditions prescrites par IAS 38 ont pu être démontrées et documentées. Ce montant ne représente qu'une (faible) partie de la totalité des activités R&D (Research & Development) menées par ce groupe. En effet, la plupart des efforts R&D sont pris en résultat pendant l'année en absence de documentation formelle des conditions prescrites par IAS 38.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION**Immobilisations corporelles**

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2020	74 332	97 816	13 977	6 774	10 088	202 986
Acquisitions	2 195	5 440	1 710	2 796	1 043	13 185
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		3 923	114		1 847	5 884
Cessions	-89	-372	-581	-7	-227	-1 277
Sortie de périmètre	-8 454	-14 123	-2 201	-38		-24 816
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-8 220	-6 076	-529	-37		-14 862
Variation de change	-1 152	-1 778	-504	-13	-328	-3 775
Transferts et autres	3 008	-322	28	-2 571		144
Au 31 décembre 2020	61 621	84 508	12 015	6 903	12 423	177 470
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1 ^{er} janvier 2020	-40 600	-73 014	-9 739	-257	-6 652	-130 262
Amortissements de l'année	-2 859	-5 587	-1 440	-25	-840	-10 751
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises		-2 468	-85		-954	-3 507
Pertes de valeur / dépréciations						
Cessions	73	391	505		206	1 175
Sortie de périmètre	5 475	13 023	2 057			20 555
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	4 722	4 980	390			10 092
Variation de change	269	937	271	0	209	1 686
Transferts et autres	-433	237	-13		8	-201
Au 31 décembre 2020	-33 353	-61 501	-8 054	-281	-8 023	-111 212
VALEUR NETTE COMPTABLE						
Au 31 décembre 2020	28 268	23 007	3 961	6 622	4 400	66 257
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1 945	143			2 088

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1er janvier 2021	61 621	84 508	12 015	6 903	12 423	177 470
Acquisitions	9 269	6 157	1 784	5 062	1 213	23 486
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	4 659	2 072	371	2	48	7 153
Cessions	-888	-837	-1 007	-43	-144	-2 920
Variation de change	-38	550	-209	9	718	1 031
Transferts et autres	1 392	445	44	-1 913	2	-29
Au 31 décembre 2021	76 016	92 896	12 997	10 019	14 261	206 189
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1er janvier 2021	-33 353	-61 501	-8 054	-281	-8 023	-111 212
Amortissements de l'année	-2 197	-5 810	-1 708	-2	-1 079	-10 795
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises	-3 406	-1 710	-184		-6	-5 306
Pertes de valeur / dépréciations						
Cessions	56	473	1 037		128	1 694
Variation de change	138	-326	128	-1	-497	-558
Transferts et autres	-12	18	-27	22	-2	-1
Au 31 décembre 2021	-38 773	-68 856	-8 807	-262	-9 480	-126 178
VALEUR NETTE COMPTABLE						
Au 31 décembre 2021	37 243	24 040	4 190	9 757	4 781	80 012
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1 345	184			1 529

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le Groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2021, principalement chez BIOBEST (Division Life Sciences), chez SNAM (Division Chemicals) et chez FDG et Delka (Division Gourmet Food), mais aussi dans les autres activités du Groupe.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 1,5 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 4,7 millions. Nous renvoyons à la Note 26 pour plus d'informations.

Pertes de valeur sur actifs non financiers

Le Groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le Groupe en 2021.

Actifs au titre du droit d'utilisation (leasing)

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations coporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION					
Au 1 ^{er} janvier 2020	4 305	281	1 649		6 235
Acquisitions	685	36	637		1 358
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	4 821				4 821
Cessions	-515		-42		-557
Sortie de périmètre			-300		-300
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente			-185		-185
Variation de change	-343	0	-20		-363
Transferts et autres	-52		124		72
Au 31 décembre 2020	8 901	317	1 863		11 081
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 1 ^{er} janvier 2020	-996	-50	-470		-1 516
Amortissements de l'année	-1 063	-27	-578		-1 669
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises					
Pertes de valeur / dépréciations					
Cessions	140	16	33		189
Sortie de périmètre			168		168
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente			98		98
Variation de change	41	0	8		48
Transferts et autres	17	0	-33		-17
Au 31 décembre 2020	-1 862	-61	-774		-2 697
VALEUR NETTE COMPTABLE	7 040	256	1 088		8 384

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations coporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION					
Au 1 ^{er} janvier 2021	8 901	317	1 863		11 081
Acquisitions	1 987	99	499		2 585
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	163				163
Cessions	-3 747		-71		-3 818
Cessions par voie de regroupements d'entreprises	-178				-178
Variation de change	356	0	18		373
Transferts et autres	-449	-6	29		-426
Au 31 décembre 2021	7 032	410	2 338		9 780
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 1 ^{er} janvier 2021	-1 862	-61	-774		-2 697
Amortissements de l'année	-1 356	-61	-458		-1 875
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises					
Pertes de valeur / dépréciations					
Cessions	110		31		140
Cessions par voie de regroupements d'entreprises	178				178
Variation de change	-106	0	-14		-120
Transferts et autres	297	1	18		316
Au 31 décembre 2021	-2 739	-122	-1 198		-4 058
VALEUR NETTE COMPTABLE	4 293	289	1 140		5 722

La diminution des actifs du droit d'utilisation s'explique par l'exercice d'une option d'achat exerçable dans le cadre d'un contrat de location du bâtiment de Beneficial Insectary.

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2021	2020
VALEUR D'ACQUISITION		
Au 1 ^{er} janvier	2 604	4 765
Acquisitions - augmentation capital	307	648
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	
Résultats de l'exercice	53	47
Dividendes versés	-112	-99
Changements de méthode de consolidation/périmètre	-76	-21
Ecart de conversion	84	-175
Divers	0	-2 561
Au 31 décembre	2 861	2 604

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le Groupe en 2021 sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Kocaman Camargo, Virunga Enzymes, Real IPM UK, Nema Terra et Terhormon. La liste des entreprises associées et des coentreprises est disponible à la note 30.

En ce qui concerne TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de pertes de valeur (impairment test) décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et aucune perte de valeur n'a été enregistrée.

Participations dans des entreprises associées et co-entreprises

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

en EUR milliers	2021			2020		
	Co-entre-prises	Entreprises associées	TOTAL	Co-entre-prises	Entreprises associées	TOTAL
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	1 231	1 630	2 861	1 227	1 377	2 604
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	72	-19	53	395	-347	48

Le résultat des co-entreprises et entreprises associées est stable par rapport à 2020

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 des principales entreprises associées et coentreprises du Groupe.

2021 - Co-entreprises	Kocaman Camargo	Tecnoscent	PT Bromelain
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Gourmet Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
Etat de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	555	14	5 272
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	860
Dividendes encaissés par le Groupe			
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

2021 - Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,56%	33,80%	33,33%	24,75%	30,00%
Secteur opérationnel	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Italie	RDC
Etat de la situation financière (KEUR)					
Total des actifs	2 126	1 081	87	8 110	767
Total des dettes financières à long terme	133	1 207	Néant	404	Néant
Dividendes encaissés par le Groupe					
	Néant	Néant	Néant	112	Néant

2020 - Co-entreprises	Kocaman Camargo	Tecnoscent	PT Bromelain
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Gourmet Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
Etat de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	791	14	4 105
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	124
Dividendes encaissés par le Groupe			
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

2020 - Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,56%	25,00%	33,33%	24,75%	30,00%
Secteur opérationnel	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Italie	RDC
Etat de la situation financière (KEUR)					
Total des actifs	3 314	376	133	7 541	485
Total des dettes financières à long terme	248	862	Néant	1 374	Néant
Dividendes reçus					
	Néant	Néant	Néant	99	Néant

NOTE 14. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés détaillés par différence temporaire sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actifs des régimes de pension	52	258	-280	0	332	258
Immobilisations corporelles	267	161	862	1 092	-595	-931
Immobilisations incorporelles	0	24	5 229	434	-5 229	-410
Stocks	178	122	337	344	-158	-223
Provisions et avantages du personnel	2 526	3 344	313	756	2 213	2 588
Pertes fiscales	531	364	-87	73	618	291
Créances commerciales et autres débiteurs	18	95	922	273	-904	-178
Compensation par entité fiscale	-2 130	-11	-2 130	-85	0	74
Actifs / (passifs) d'impôts différés	1 441	4 357	5 166	2 888	-3 724	1 469

La diminution des impôts différés actifs (€1,4 millions contre € 4,4 millions fin 2020) est en grande partie expliquée par le mouvement des actifs d'impôts différés (€ -2,7 millions) lié à l'utilisation en 2021 de la provision qui avait été constituée lors de l'allocation du prix d'acquisition (Purchase Price Allocation – PPA) de Beneficial Insectary au moment de la prise de contrôle (30.11.2020).

L'augmentation des impôts différés passifs est en grande partie expliquée par les passifs d'impôts différés sur les actifs incorporels reconnus au 31.12.2021 dans le cadre de la clôture de l'allocation du prix d'acquisition (Purchase Price Allocation – PPA) de Beneficial Insectary

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivants :

En EUR milliers	2021	2020
A l'actif	1 441	4 357
Au passif	-5 166	-2 888
Net	-3 724	1 469

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilamment par unité fiscale.

Différences temporaires ne donnant pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participations lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Réformes fiscales

Le Groupe tient compte des implications des réformes fiscales adoptées ou quasi adoptées.

Impôts différés sur pertes fiscales

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.

Le stock d'impôts différés activés sur pertes fiscales s'élève à € 0,5 million dans le Groupe à fin 2021 (€ 0,4 million à fin 2020).

Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan qui correspondraient à des actifs d'impôts différés à hauteur de € 16,7 millions (2020 : € 17,7 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent en majorité les entités Floridienne, Florinvest, SNAM, Escargots Courbeyre et Surgemer pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme tenant compte des éléments/critères décrits ci-dessus.

Sur base des budgets et de la législation actuelle, la grande majorité de ces pertes est attendue à être utilisée dans le futur, mais il a été décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés sur ces pertes étant donné les perspectives de récupérabilité supérieures à 3 ans.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2020	3 456	2 413	814	6 683
Acquisitions	9	459	-37	430
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions et retraits		-54	-11	-66
Sortie de périmètre	-9	-102		-110
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		-187	-10	-197
Variation de change	-1	-76		-77
Transfert d'un poste à un autre		-376		-376
Juste valeur instrument financier dérivé - hedging	0		701	701
Au 31 décembre 2020	3 455	2 077	1 457	6 988
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2020	-529	-674		-1 202
Pertes de valeur actées		-299		-299
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions				
Sortie de périmètre				
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		27		27
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2020	-529	-946		-1 474
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020	2 926	1 131	1 457	5 514
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2021	3 455	2 077	1 457	6 988
Acquisitions	7 991	217	93	8 301
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			6	6
Cessions et retraits	-1	0	-100	-101
Cessions par voie de regroupements d'entreprises		0		0
Variation de change	-1	-18	-6	-25
Transfert d'un poste à un autre				
Juste valeur instrument financier dérivé - hedging	0	2	-701	-699
Au 31 décembre 2021	11 444	2 278	748	14 470
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2021	-529	-946		-1 474
Pertes de valeur actées		-25	-125	-150
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions				
Sortie de périmètre				
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2021	-529	-971	-125	-1 625
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	10 915	1 307	623	12 846

Les autres actifs non courants ont augmenté de € 7,3 millions au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020.

L'augmentation de la rubrique «Actions» s'explique principalement par les participations minoritaires acquises par Biobest dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). Biobest a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, Biobest a investi CAD 10 millions (€ 6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle.

La rubrique « Actions » comprend également notre participation de 50 % dans la société française LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Toutefois, compte tenu des éléments à sa disposition, et du fait que Floridienne reste confiante quant à l'issue des procédures judiciaires qui nous opposent à Larzul et ses dirigeants (voir également le rapport de gestion pour plus d'informations sur les procédures en cours contre Larzul), Le Conseil estime que la valeur comptable de cette participation (€ 2,6 millions) et de ses créances vis-à-vis de la société (€ 1,4 million repris dans les créances commerciales note 28) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera. Cette position a été renforcée par le fait que le Groupe a – dans le cadre du processus en cours – obtenu une visibilité sur les résultats (nets) de la société Larzul. Sur cette base, le Groupe est confiant que la juste valeur, estimée sur base des données financières obtenues, n'est pas inférieure à la valeur comptable telle que reprise dans le tableau ci-dessus. Nous renvoyons au rapport de gestion pour une description de l'évolution des litiges en cours.

La rubrique « Prêts » reprend divers prêts à long terme octroyés par le Groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromelain et Virunga principalement.

La diminution de la rubrique « Autres » s'explique principalement par la variation de la juste valeur des instruments (dérivés) de couverture de flux de trésorerie contractés au niveau de Biobest (valeur nominale de \$ 39,0 millions), dont la juste valeur au 31 décembre 2021 est un passif de € 1,4 million (juste valeur au 31 décembre 2020 : actif de € 0,7 million). Cet instrument de couverture a été conclu afin de couvrir les risques liés aux variations du cours USD.

15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2021	2020
Autres créances	8 538	6 281
Autres actifs courants	3 453	2 760
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	11 990	9 041

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe a clôturé en janvier 2021 la vente de sa filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de sa participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

A la suite de la cession de nos filiales Gel Manche S.A.S. et Salm Invest S.A., les actifs et passifs de ces sociétés sont présentées au 31 décembre 2020 en actifs et passifs détenus en vue de la vente séparément des autres postes du bilan en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Le Groupe n'a pas d'actif au 31 décembre 2021 qui répondent aux critères nécessitant de les classer comme étant détenus en vue de la vente.

NOTE 17 : STOCKS – STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2021	2020
Matières premières et consommables	27 964	26 259
En cours de fabrication	2 349	2 519
Produits finis	11 213	11 138
Marchandises	8 417	6 996
Autres stocks	96	61
TOTAL DES STOCKS	50 039	46 973
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	3 322	3 508

Les stocks (en ce compris les stocks biologiques) augmentent de € 3,1 millions en 2021 par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité Life Science et par les entrées de périmètre de l'exercice

En dehors des fonds de commerce mis en gage (détaillé dans la note 26), aucun stock n'a été déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3.7 pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

Au 31 décembre 2021, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2021	2020
DOTATIONS RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	-177	-92
En cours de fabrication	-71	-8
Produits finis	-516	-51
Marchandises	-425	-43
Autres stocks	0	0
Stocks biologiques	0	
TOTAL DES DOTATIONS	-1 190	-195
REPRISES RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	0	0
En cours de fabrication	0	0
Produits finis	13	0
Marchandises	1	0
Autres stocks	0	0
Stocks biologiques	0	0
TOTAL DES REPRISES	14	0
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-1 176	-195

Les dotations aux réductions de valeur de l'exercice concernent principalement des stocks de produits qui ont été ajustés à leur prix de marché au 31 décembre 2021, afin de tenir compte de leur valeur nette de réalisation dans un contexte baissier.

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2021	2020
Actifs financiers courants	0	6
Créances diverses	1 322	611
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	1 322	616

NOTE 19 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2021	2020
Argent en caisse	300	352
Solde bancaire	52 326	48 803
Compte à court terme	322	321
Solde bancaire et compte à court terme attribuable aux actifs détenus en vue de la vente		160
TOTAL	52 949	49 637

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 3,3 millions par rapport à 2020. Ceci s'explique principalement la perception en janvier 2021 du produit de la vente de la filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de la participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2021	2020	Juste valeur au 31.12.2021
Emprunts bancaires	107 888	105 249	108 329
Emprunts obligataires	22 000	22 000	22 689
Dettes d'obligation locative	5 762	8 227	5 762
Instruments financiers dérivés	1 546	249	1 546
Contrats de location-financement	2 273	2 474	2 273
Découverts bancaires	15 073	11 233	15 073
Autres emprunts	7 626	11 371	7 626
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	162 169	160 802	163 299

Evolution de l'endettement du Groupe

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement, principalement en fin d'année où il est le plus élevé en raison de notre forte saisonnalité dans la Division Gourmet Food. Ils diminuent dès lors fortement dès le mois de janvier, pour réaugmenter progressivement au cours du second semestre de l'exercice.

Les tirages sur découverts bancaires ont augmenté de € 3,8 millions au 31 décembre 2021.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos dettes à long terme ont augmenté de € 2,6 millions par rapport à 2020. Ceci s'explique en grande partie par les entrées et changements de périmètre de l'exercice.

L'endettement financier du Groupe a globalement augmenté de € 2,2 millions en 2021 par rapport à 2020.

La trésorerie ayant augmenté de € 3,3 millions, la dette nette (Dettes financières - trésorerie) a dès lors diminué en réalité de € 1,1 millions en 2021.

L'endettement raisonnable du Groupe autorise celui-ci à saisir les opportunités d'acquisition qui pourraient se présenter à l'avenir.

Taux d'intérêt

Tous les emprunts bancaires à long terme sont souscrits à des taux d'intérêts fixes excepté € 11,7 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 2,92% (2020 : 2,60%).

En dehors des € 52,9 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 28,7 millions (€ 24,8 millions fin 2020). Au 31 décembre 2021 le montant utilisé s'élevait à € 15,1 millions soit 53%.

Les «instruments financiers dérivés» concernent principalement des contrats de couverture de change USD/€ pris au niveau de Biobest Group (juste valeur de € -1,4 million à fin 2021) et un contrat IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,1 million à fin 2021). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

Covenants

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2021.

Le groupe Biobest doit respecter un covenant dans le cadre de ses financements bancaires et des prêts à long terme obtenus en 2020 pour un montant total de € 40,0 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2021, ce covenant est respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2021, ce covenant était respecté.

Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne et Biobest ont émis deux emprunts obligataires, en 2015 et 2017. Les détails de ces emprunts obligataires étaient les suivants au 31 décembre 2021 :

	Valeur nominale en devise (en milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non-coté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts courus)
EUR	15 000	4,0%	4,0%	non-côté	2025	15 481	15 312
EUR	7 000	3,9%	3,9%	non-côté	2027	7 209	7 253

Echéanciers des dettes courantes et non courantes

En EUR milliers	2021	2020
Découverts bancaires	14 973	11 233
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	17 032	19 875
Emprunts échéant entre la 2 ^e et 5 ^e année	75 991	64 462
Emprunts échéant au-delà de la 5 ^e année	52 626	64 983
Passif financiers non-dérivés	160 623	160 553
Instruments financiers dérivés	1 546	249
Passif financiers dérivés	1 546	249
TOTAL DES DETTES FINANCIERES (A COURT ET LONG TERME)	162 169	160 802

Evolution des dettes portant intérêt

En EUR milliers	2021
Au 1 ^{er} janvier 2021	160 802
Entrée de périmètre	3 890
Nouvelles dettes à long terme	11 417
Augmentation dettes liées aux options d'achat/vente avec les minoritaires	2 548
Remboursements de dettes à long terme	-13 548
Variation découvert bancaire	4 188
Impact écart de change	379
Autres variations	-7 506
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2021	162 169

NOTE 21 : PROVISIONS**Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020**

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2020	126	138	666	761	1 691
dont provisions non courantes		93	666	695	1 454
dont provisions courantes	126	45		66	237
Dotations					
Acquisitions et variations de périmètre		90		34	124
Cessions suite à des scissions d'entreprises	-123			-224	-347
Sortie de périmètre		-66			-66
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente				-159	-159
Reprises	-3				-3
Ecart de conversion				-30	-30
Autres		-35		172	137
Au 31 décembre 2020		127	666	553	1 346
dont provisions non courantes		102	666	551	1 319
dont provisions courantes		25		2	27

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2021		127	666	553	1 346
dont provisions non courantes		102	666	551	1 319
dont provisions courantes		25		2	27
Dotations	9				9
Acquisitions et variations de périmètre		30		38	68
Sortie de périmètre					
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente					
Utilisations					
Reprises					
Ecart de conversion					
Autres				9	9
Au 31 décembre 2021	9	157	666	600	1 432
dont provisions non courantes	9	102	666	598	1 375
dont provisions courantes		55		1	56

Les provisions sont stables au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020.

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués et sont mis à jour chaque année sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, nous estimons que les provisions nécessaires sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

NOTE 22 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou d'indemnités de départ à la retraite (avantages postérieurs à l'emploi). Il s'agit principalement de plans en Belgique, en France, en Turquie et au Mexique.

Il s'agit principalement des plans à cotisations définies. Par contre, au sein du Groupe, quelques plans à prestations définies existent, notamment :

En Belgique :

Des assurances groupe (cotisations définies) et des plans de pension à prestations définies pour quelques employés cadres de Floridienne SA. Ces contrats d'assurance groupe sont considérés comme des « hybrid plans » (régime à cotisation définie avec un critère de prestation définie, notamment la garantie légale) étant donné la législation belge qui prévoit que l'employeur garantisse un rendement minimum légal aux employés.

En ce qui concerne les quelques plans de pension de type « prestations définies » existant au niveau de Floridienne SA, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de la valeur actuarielle au 31 décembre 2021 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité.

En France et Turquie :

Il s'agit d'avantages liés au personnel conformément aux pratiques locales et des conventions collectives en vigueur.

Ces plans ou obligations ne sont en général pas « funded » (financés) et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2021, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à € 3,4 millions (net DBO € 2,6 millions). En raison de leur impact non significatif, les gains/pertes de réestimation liés à ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

Une synthèse ainsi que la variation des valeurs des obligations et actifs des régimes pour les plans à prestations définies au 31 décembre 2021 est donnée ci-après :

En EUR milliers	Total	Belgique	France	Turquie	Autres(*)
Juste valeur des actifs du régime	-792	-720	-72	0	0
Valeur des engagements	3 433	781	1 924	216	512
DÉFICIT (EXÉDENT) DES RÉGIMES	2 641	61	1 852	216	512

(*) principalement au Mexique

Régime à prestation définie

En EUR milliers	2021	2020
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	2 641	2 604
Obligations	3 433	3 400
Actifs	-792	-796
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	225	421
Coût des services rendus au cours de l'exercice	220	326
Coût financier	39	16
Rendement attendu des actifs du régime (-)	-1	-1
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)	0	0
Réduction	0	0
Ecart actuariels, nets	-36	80
Coût des services passés	4	5
Profit (perte) sur réductions et liquidations	0	9
Rendement effectif des actifs du régime	0	3
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	2 605	2 381
Contributions payées (-) / sorties (-)	-161	188
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus	225	427
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres (*) (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)	0	0
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises	0	0
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)	0	-305
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	-27	-85
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture (*)	2 641	2 605

Principales hypothèses actuarielles

	Belgique		France	
	2021	2020	2021	2020
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	0,70%	0,82%	0,34%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%	1,34%	1,50%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies	-	-	-	-
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	-	-	-	-
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3	TH00-02 / TF00-02	TH00-02 / TF00-02
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA	NA	NA

Analyse de sensibilité du plan de pension en Belgique

Les constatations de l'analyse de sensibilité menée à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Effets sur le Defined Benefit Obligation à la fin de l'année

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

Effets sur le Service Cost de l'année suivante

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

Effets sur les Actifs

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

Pour les plans en France et Turquie, aucun test de sensibilité n'est disponible.

Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2021	2020
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	1 617	1 461

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2021	2020
Dettes sociales	18 103	17 871
Acomptes sur commandes	22	9
Autres créditeurs	3 031	1 466
Autres passifs courants	1 775	1 565
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	22 931	20 911

NOTE 24 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du Groupe détenues par Floridienne SA s'élève à 17.363 au 31 décembre 2021. Les actions propres de Floridienne, autrefois détenues par sa filiale Florinvest SA, avaient été vendues à Floridienne SA dans le courant de l'année 2017.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30 novembre 2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

Dividendes payés et proposés

Pour rappel concernant l'exercice 2020 Floridienne avait distribué des dividendes € 2,3 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.252.836,2.

Concernant l'exercice 2021, le Conseil d'Administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,5 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.448.735,0

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 25 : BÉNÉFICE PAR ACTION

	2021	2020
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996 857	996 857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996 857	996 857
Nombre d'actions propres	17 363	17 363
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996 857	996 857
Données de base	979 494	979 494
Données diluées	979 494	979 494
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en K EUR)	13 173	4 273
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en K EUR)	13 173	4 273
Résultat de base par action ^[1]	13,45	4,36
Résultat dilué par action ^[2]	13,45	4,36

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

- Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.
- Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 26 : ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS, DROIT ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre	2021	2020
En EUR milliers		
Hypothèques	1 480	3 821
Mandats hypothécaires	4 715	5 616
Gages sur fonds de commerce	5 258	5 813
Autres	11 602	27 884
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	23 054	43 133

Contrats de location simple

Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement et de matériel roulant. Depuis le 1er janvier 2019, la plupart des contrats correspondants à ces engagements est incluse dans le champ d'application de la norme IFRS 16. A partir de cette date, il ne subsiste plus hors bilan que les engagements de paiements de loyers futurs exclus de la dette de location.

Options sur actions

- Dans le cadre de l'acquisition de la société Bugs for Bugs par Biobest en janvier 2019, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 19% exerçables en 2022 et 51% exerçables en 2025. Ces options sont considérées comme des options «croisées» et comptabilisées car le contrôle de l'actionnaire minoritaire a déjà été transféré au Groupe. Ceci est également justifié par les faits et circonstances qui démontrent que le Groupe a pris le contrôle sur les activités principales de la société. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture.
- Dans le cadre de l'acquisition de la société IVOG par Biobest en janvier 2018, des options d'achat et de vente ont été échangées sur la participation toujours détenue par le minoritaire. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de cette minorité appartenait déjà au groupe Floridienne.
- Les dettes correspondantes et actualisées ont été comptabilisées dans les autres dettes court terme et long terme du bilan consolidé ce qui a conduit à reconnaître une dette complémentaire de € 2,6 millions.

Options sur immobilisations

Lors de l'acquisition de la société Beneficial Insectary, le Groupe a signé une option d'achat sur le bâtiment pour un montant de \$ 6 millions. Cette option a été exercée au cours de l'exercice 2021.

Covenants bancaires

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires :

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2021.

Le groupe Biobest doit respecter un covenant dans le cadre de ses financements bancaires et des prêts à long terme obtenus en 2020 pour un montant total de € 40,0 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2021, ce covenant est respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2021, ce covenant est respecté.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3,8.

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Certaines filiales du Groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales et ceci principalement dans la division Food. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu corrélés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Créances commerciales	64 500	61 230
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 949	49 477
TOTAL	117 449	110 707

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Pas encore échu	45 459	41 180
Echu 0 - 120 jours	16 221	15 522
Echu 121 - 365 jours	2 271	3 423
Echu depuis plus d'un an	3 059	4 113
Réduction de valeur	-2 510	-3 009
TOTAL	64 500	61 230

Les créances échues s'élèvent à € 21,6 millions fin 2021 (contre € 23,1 millions à fin 2020). Des réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à € 2,5 millions à fin 2021.

Une grande partie des créances échues a déjà été réglée après la date de bilan.

Le portefeuille clients de chaque entité du Groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier. Le Groupe a toutefois, vu le type de clients et l'application d'assurance-crédit, très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt une approche individuelle.

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Dotations	-260	-502
Dotations suite aux regroupements d'entreprises	-2	0
Sortie de périmètre		490
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente		43
Reprises/annulation	220	506
Variation de change	-14	95
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-56	632

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash-flow prévisionnels détaillés et du suivi des « bank covenants ».

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 28,7 millions (€ 24,8 millions fin 2020), dont € 15,1 millions sont utilisées au 31 décembre 2021.

Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Dettes financières	162 169	160 802
Dettes commerciales	38 130	30 351
TOTAL	200 299	191 153

A la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Fournisseurs liés aux investissements	1 378	1 697
Fournisseurs liés à l'opérationnel	36 752	28 653
TOTAL	38 130	30 351

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Pas encore échu	31 178	23 595
Echu 0 - 120 jours	6 164	5 649
Echu 121 - 365 jours	209	619
Echu depuis plus d'un an	579	488
TOTAL	38 130	30 351

(c) Risque de taux d'intérêts

	montant	taux	couverture
Lignes de crédit utilisées	15,1	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	15,6	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	9,8	variable	IRS
Dettes financières - non courant / courant	121,8	fixe	non

La politique générale du Groupe est de financer ses prêts à long terme à des taux fixes, et ses lignes de crédit au moyen de taux variables.

Nos € 28,6 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de € 15,1 millions au 31 décembre 2021 (€ 11,2 millions au 31 décembre 2020), sont financées exclusivement au moyen de taux variables basés sur l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de € 15,1 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le groupe de l'ordre de € 151 K.

A côté des lignes de crédit, nous avons pour € 25,3 millions de prêts à long terme financés au moyen de taux variables, pour lesquels il existe également une couverture IRS sur un emprunt chez Floridienne SA pour un montant notionnel de € 12,7 millions. Etant donné que la couverture de taux est parfaitement liée à un emprunt et alors qualifié comme la couverture, le coût de l'évaluation à la juste valeur de cet instrument est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»). La juste valeur au 31 décembre 2021 du contrat (cash-flow hedge) est négative et s'élève à € -126,8 K. Pour la partie non-couverte, une augmentation des taux d'intérêts de 1% représenteraient une charge complémentaire de € 140 K.

Le reste de nos crédits (€ 121,8 millions) sont financés à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 0,78% (2020 : 0,82%) au 31 décembre 2021, et de 2,92% (2020 : 2,60%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

(d) Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du Groupe au risque de change peut intervenir à plusieurs niveaux :

- Les opérations commerciales (achats et ventes) réalisées en devises autres que la devise fonctionnelle du Groupe : les effets de change sur ces opérations sont pris en résultats au cours de l'exercice.
- Des avances à long terme faites par le Groupe à ses participations : les effets de change sur ces avances passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés, s'il n'y a pas d'échéance définie à ces avances.
- La consolidation en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe), des fonds propres de nos filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises : les effets de change sur la consolidation des fonds propres de nos filiales en devises passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés. Ceux-ci sont recyclés dans le compte de résultats en cas de changement de périmètre de la filiale concernée.

A l'exception d'opérations décrites ci-dessous dont les montants et les durées sont bien définis, et qui font l'objet de couvertures spécifiques, le Groupe n'a pas pour politique de couvrir systématiquement son risque de change.

En 2021, dans le cadre de son acquisition de Beneficial Insectary aux USA, Biobest a emprunté € 40 millions qui seront remboursés avec des cashflows générés par cette société aux USA. Afin de se couvrir contre des évolutions désavantageuses du cours de USD, Biobest a conclu des « cross-currency exchange rate swap » pour un montant notionnel de \$ 39,0 millions. La juste valeur de ces contrats de couverture de flux de trésorerie s'élève au 31 décembre 2021 à € -1,4 million et est présenté dans les états financiers dans les « autres dettes long terme » (note 20).

En effet, son exposition aux devises est répartie sur différentes devises (USD, TRY, CAD, MXN, IDR, MAD, AUD), limitant le risque financier de la volatilité d'une seule devise sur le résultat du Groupe.

A noter toutefois, concernant Kimflor, que ses effets de change liés aux opérations courantes habituelles (sur créances commerciales principalement) ont été reclassés en Autres produits d'exploitation, pour un montant de € 2,2 millions en 2021. En 2020, € 0,6 million a été reclassé afin de bien refléter cette réalité opérationnelle.

(e) Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/de change restant en général limité dans le Groupe, vu l'importance de nos opérations réalisées en euros, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro, notamment les filiales en Turquie (Kimflor et Biobest Turquie) ainsi que les filiales ayant une monnaie fonctionnelle en USD. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de conversion («autres éléments du résultat global») et s'élèvent à :

- € -2,8 millions (€ -3,1 millions en 2020 pour les filiales en Turquie avec le TRY comme monnaie fonctionnelle).
- € 1,5 millions (€ 2,1 millions en 2020) pour les filiales ayant le USD comme monnaie fonctionnelle.

Test de sensibilité du change sur les fonds propres consolidés

Les monnaies auxquelles le Groupe est le plus exposé sont le TRY (Livre Turque) et le USD (Dollar Américain) au 31 décembre 2021.

- Une appréciation / dépréciation de 10% du TRY (Livre Turque), par rapport à l'Euro, aurait provoqué un impact de € +/- 0,8 million (€ + / 1,1 million au 31 décembre 2020) sur les capitaux propres consolidés de Floridienne.
- Une appréciation / dépréciation de 10% du USD aurait provoqué un impact de € +/- 2,4 millions (+ / - € 1,9 million au 31 décembre 2020) sur les capitaux propres.

Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par Floridienne et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

Au 31/12/2021, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit :

En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	40 048	29 617	10 432
USD	7 938	3 295	4 644
GBP	344	117	227
TRY	3 514	328	3 186
CAD	1 608	339	1 269
MAD	4 776	2 063	2 712
MXP	864	747	117
RON	48	81	-33
DKK	286	0	286
Autres	5 075	1 544	3 531

Au 31/12/2020, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	41 978	23 879	18 099
USD	6 107	2 931	3 177
GBP	349	98	251
TRY	4 044	854	3 190
CAD	1 617	266	1 351
MAD	3 092	970	2 123
MXP	434	300	135
RON	27	75	-48
DKK	405	0	405
Autres	3 176	979	2 197

f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2021. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Analyse des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 selon la norme IAS 39 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur.

La catégorie selon IFRS 9 utilise les abréviations suivantes :

- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value through Other Comprehensive Income)
- FATPL : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value through Profit or Loss)
- FLTPL : Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value through Profit or Loss)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc : Activités de couverture (Hedge Accounting)

Au 31 décembre 2021	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hierarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée) ^(*)	FATOCI	10,6	10,6	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0,0	0,0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,2	2,2	-
Créances commerciales	FAAC	64,5	64,5	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	52,9	52,9	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,0	0,0	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	7,0	7,0	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	119,8	120,9	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		1,5	1,5	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	30,4	30,5	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	69,5	69,5	-

(*) il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income)
- FATPL : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value Through Profit or Loss)
- FLTPL : Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value Through Profit or Loss)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc : Activités de couverture (Hedge Accounting)

Au 31 décembre 2020	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hierarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée) (*)	FATOCI	10,6	10,6	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0	0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,2	2,2	-
Créances commerciales	FAAC	64,5	64,5	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	52,9	52,9	-
Autres actifs financiers				
- Placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAC	0,0	0,0	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	7,0	7,0	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	119,8	120,9	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		1,5	1,5	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	30,4	30,5	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	69,5	69,5	-

(*) il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs (significatifs) cotés en bourse, hormis nos actions propres.

Techniques d'évaluation

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courant) est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridienne («credit spread»).

(g) Comptabilité de couverture

A l'exception des contrats de couverture suivants, il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

- IRS de € 9,8 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 31/3/2025. La juste valeur s'élève à - € 0,1 million au 31 décembre 2021.
- Foreign currency swap pour \$ 39,0 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 31/12/2026. La juste valeur s'élève à € -1,4 million au 31 décembre 2021.

Les justes valeurs au 31 décembre 2021 des contrats de couverture ont été comptabilisées dans les «autres éléments du résultat global».

NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'Administration.

Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe et sont rémunérées aux conditions de marché.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le Groupe et les parties liées autres que filiales (entreprises associées et coentreprises) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés, emprunts), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties..

Au 31 décembre En EUR milliers	2021	2020
Créances		
- A plus d'un an	864	528
- A un an au plus	58	206
Dettes		
- A plus d'un an		
- A un an au plus	1 555	1 359
Résultat opérationnel		
- Ventes et prestations	60	73
- Coût des ventes et prestations	10 349	11 010
Résultat financier		
- Produits des actifs circulants	46	45
- Autres produits financiers		
- Réductions de valeur		
- Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Florinvest et ses participations mises en équivalence : Chemcom, Terhormon, Virunga et PT Bromelain.

Les transactions entre partie liées enregistrées en 2021 sont similaires par rapport à 2020.

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du Groupe, qui sont basés sur les prix de marché. Il convient toutefois de mentionner que Floridienne a émis une «comfort letter» en faveur de 2 filiales dans le cadre du litige avec Larzul.

Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

En dehors des transactions détaillées ci-dessous, il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous :

1. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2021	2020
Rémunérations et avantages à court terme	148 750	152 500
Avantages à long terme		
Paiements fondés sur des actions		
TOTAL	148 750	152 500

2 Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2021 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Marc-Yves Blanpain	45 000	-
Gaëtan Waucquez	357 714	250 000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

3. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

BIOBEST a conclu avec la société Stickle Management Corporation un accord, en date du 14 février 2022, au terme duquel elle acquiert une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.

Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est aujourd'hui un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Sur ses marchés, Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux États-Unis.

Située à Leamington (Ontario, Canada) et disposant de succursales à Laval (Québec, Canada), Ancaster (Ontario, Canada) et Westland (Michigan, États-Unis), Plant Products a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de l'ordre de CAD 180 millions dégageant un résultat d'exploitation de l'ordre de CAD 18 millions.

L'acquisition de Plant Products complète utilement le réseau de Biobest sur le marché d'Amérique du Nord en fort développement où notre Groupe est déjà présent à travers ses filiales américaines et canadienne dont Beneficial Insectaries acquise en novembre 2020.

Pour Floridienne, cette acquisition réalisée par sa filiale Biobest représente un investissement de CAD 145 millions et un complément de prix lié aux résultats futurs pour un montant maximum de CAD 12 millions. Cette transaction est financée en partie par une augmentation de capital de Biobest de € 30 millions. Le solde du prix d'acquisition est financé par un prêt vendeur et des prêts à long terme octroyés par un consortium d'investisseurs institutionnels belges et étrangers.

À l'occasion de cette augmentation de capital, Floridienne accueille Sofina comme nouvel actionnaire minoritaire de Biobest, aux côtés de Mérieux Equity Partners.

À la suite de cette opération, le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élèvera à 86,79%. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, actionnaire depuis 2018, par Sofina et par le management de la société.

L'épidémie de coronavirus COVID-19 s'est transformée au cours de ces deux dernières années en une pandémie qui semble devenue endémique. Cette pandémie continuera à affecter les chaînes logistiques et à influencer négativement nos approvisionnements en matières premières. Elle continuera vraisemblablement à se traduire en 2022 par une inflation des coûts et par des contraintes opérationnelles.

Après deux longues années de pandémie, de nouvelles perturbations économiques apparaissent en raison de l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes le 24 février 2022. En réponse à cette agression, l'Union européenne, les États-Unis et plusieurs autres pays ont imposé des sanctions économiques à la Russie. Ces sanctions restreignent les flux financiers et les possibilités d'investissements et d'échange avec ce pays. Notre Groupe n'a aucun établissement en Ukraine et en Russie et les ventes directes à ces deux pays sont limitées (moins de 1% des ventes consolidées du Groupe). Les sanctions imposées jusqu'à présent à la Russie et les mesures de rétorsion prises par la Russie en réponse à ces sanctions n'ont pas d'impact direct significatif sur notre Groupe.

Toutefois, la guerre en Ukraine provoque une hausse des prix de certaines matières premières, telles que les denrées alimentaires et l'énergie. À titre d'exemple, l'Ukraine et la Russie sont parmi les principaux producteurs mondiaux de céréales et d'huiles alimentaires. Ce conflit est de nature à favoriser l'inflation et à créer des difficultés d'approvisionnement en matières premières ; cela aura un impact négatif sur la croissance des activités de notre Groupe et, en particulier, sur sa Division Food.

Malgré ces éléments, les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue Biobest restent bien orientés, et cette société devrait bénéficier de l'intégration de Plant Products. Notre activité enzymes a atteint aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, lui permettant d'accélérer son développement sur les marchés américains et asiatiques. Toutefois, les poussées inflationnistes et, en particulier, la hausse des prix de l'énergie pourraient avoir un impact négatif sur la croissance de nos activités.

La Division Food se concentre sur le développement de ses marchés de spécialités et doit faire face à une inflation généralisée du coût des matières premières et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Dans ce contexte inflationniste, la Division se concentre actuellement sur le maintien de ses marges.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM a réussi à bien se positionner pour accueillir l'important gisement de batteries des automobiles hybrides et électriques en fin de vie pour un usage classique. Elle bénéficiera en 2022 des cours élevés des métaux purifiés et poursuivra ses investissements dans ses capacités de production et dans son projet de réutilisation des batteries « de seconde vie » permettant d'allonger la durée de vie totale des batteries automobiles. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**1. Information relative aux principales filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %) consolidées selon la méthode de l'intégration globale**

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00
Beneficial Insectary		Canada	90,10
Beneficial Insectary Inc.		Etats Unis	90,10
Biobasiq Sverige AB		Suède	90,10
Biobest Antalya		Turquie	54,06
Biobest Argentina		Argentine	49,56
Biobest Canada		Canada	90,10
Biobest China		Chine	81,09
Biobest Colombie		Colombie	63,07
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	90,10
Biobest Group NV	BE 0893 948 337	Belgique	90,10
Biobest Maroc		Maroc	45,05
Biobest Mexique		Mexique	90,10
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	90,10
Biobest Spain		Espagne	90,10
Biobest UK		Royaume-Uni	90,10
Biobest USA		Etats Unis	90,10
Biobetter		Maroc	45,05
Biological Services ¹		Australie	45,95
BKS A.S.		Turquie	67,58
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00
Borregaard Bioplant APS		Danemark	90,10
BSBC Ltd		Chine	81,09
Bugs for Bugs Pty Ltd.		Australie	28,05
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00
Enzybel Pharma ²	BE 0667 762 648	Belgique	100,00
Enzymco Private Limited		Inde	78,35
Enzymos Asia Pacific		Chine	100,00
Escargots Courbeyre ³	FR 74 331 195 107	France	100,00
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00
Franco International Capital	FR 38 493 555 635	France	100,00
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00
Imex sa de CV		Mexique	90,10
IVOG GMBH		Allemagne	90,10
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	70,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00
Phenix Batteries ⁴	FR 57 853 042 265	France	57,92
Poliam		Israël	45,95
Pollinering AS		Norvège	45,50
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00
Real IPM Kenya LTD		Kenya	90,10
Real IPM Tanzania		Tanzanie	72,08
ShastaForce Holdings LLC1		Etats Unis	90,10
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00
Snam	FR 143 101 99 146	France	57,92
Snam Groupe ⁴	FR 89 843 277 609	France	57,92
Sopave ⁴	FR 79 334 895 885	France	57,92
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	97,54
Surgemer	FR 12 398 870 402	France	100,00
Symbiose Protect Bio.	FR 73 483965 968	France	90,10
Turita ODD		Bulgarie	70,00
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	57,92

1 Entrée de périmètre au 01/01/2021

2 Fusion par absorption avec Florinvest au 01/03/2021

3 Fusion par absorption avec Franco International Capital au 01/01/2021

4 Entrée de périmètre au 01/12/2021

2. Information relative aux coentreprises consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de la co-entreprise	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	555	92	864	794
PT Bromelain		Indonésie	50,00	5 272	3 097	4 397	4 256
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	20,78	9	14	0	0

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 20 % et < 50 %) consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	41,06	2 212	1 098	984	2 344
Nema Terra	BE 0683 893 649	Belgique	30,32	87	11	7	149
Real IPM UK		Royaume-Uni	22,74	1 081	1 226	14	262
Terhormon		Italie	14,98	8 110	2 644	8 560	7 249
Virunga Enzymes		R.D.C.	29,64	767	496	2 241	2 283
Virunga Enzymes		R.D.C.	29,64	485	154	2 826	2 847

NOTE 31 : DONNÉES RELATIVES A L'EMPLOI

	2021		2020	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	2 795	2 708	2 478	2 166
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	2 741	2 450	2 731	2 410

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2021 par rapport à 2020.

Du personnel employé par le Groupe à fin 2021 :

- 688 sont employés dans la Division Gourmet Food
- 1.847 sont employés dans la Division Life Sciences
- 202 sont employés dans la Division Chemicals
- 4 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le Groupe est bien diversifié, avec une présence dans une vingtaine de pays :

Belgique	406	Reste du Monde	1 449
Autres Europe	886	Dont	
Dont		Maroc	399
France	517	Kenya	305
Roumanie	105	Mexique	203
Lituanie	88	Turquie	150
Bulgarie	75	USA	123
Pays-Bas	24	Australie	98
Espagne	21	Canada	76
Danemark	20	Argentine	10
Royaume-Uni	18	Autres	85
Allemagne	13		
Norvège	3		
Suède	2		

NOTE 32 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Acquisition réalisées par Biobest

En date du 15 avril 2021, BIOBEST a acquis 51% des titres de la société Manchil Altmann Pty.Ltd., société australienne opérant sous le nom de BIOLOGICAL SERVICES.

Située à Loxton (Australie méridionale) et à Muchea (Australie occidentale), BIOLOGICAL SERVICES occupe une position de premier plan, en Australie, dans la lutte biologique destinée aux cultures sous serres. En 2021, cette société a généré un chiffre d'affaires proche de €5,0 millions. Cette acquisition complète utilement les activités de la société australienne BUGS FOR BUGS précédemment acquise en 2019 ;

Par la combinaison des savoir-faire et des présences géographiques complémentaires de ces deux sociétés, BIOBEST dispose désormais, en Australie, d'une position unique permettant d'offrir aux cultivateurs des solutions variées en faveur d'une culture plus durable et, de ce fait, de répondre aux souhaits des consommateurs australiens d'acheter des produits plus sains.

BIOBEST a également noué des partenariats et pris des participations minoritaires dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). BIOBEST a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, BIOBEST a investi CAD 10 millions (€ 6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle.

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Biologicals services	Production et commercialisation d'insectes utiles et autres solutions biologiques pour la lutte contre les pestes agricoles	Acquisition de titres	15/04/21	51,0%

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre (montants en KEUR)

	Biologicals services 15/04/2021
Goodwill	12 001
Actifs incorporels	31
Actifs corporels	524
Participations mises en équivalence	0
Actifs financiers	0
Actifs d'impôts différés	0
Stocks	0
Actifs court terme	993
Trésorerie active	351
Intérêts minoritaires	6 485
Provisions & Impôts différés	
PASSIFS ÉVENTUELS	
Dettes long terme	39
financières	0
autres	39
Dettes court terme	875
financières	0
autres	875

	Biologicals services
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	1 046,0
Résultat net annuel 2020 100%	
Résultat net pour la période depuis regroupement	105,0
- quote part groupe	
- quote part minoritaires	

Cession des activités « vanille »

La production et la distribution de vanille opérées par les sociétés SOPRAL (Madagascar) et KAMAPIM (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ont été cédées le 26 mai 2021 sans impact significatif sur les résultats du Groupe étant donné la taille limitée de ces activités.

Modification de périmètre de la division « Food »

Le Groupe a clôturé en janvier 2021 la vente de sa filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de sa participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A. Située à Carentan en Normandie, GEL MANCHE est spécialisée dans les produits mixés et moulinsés pour hôpitaux. Elle prépare et conditionne également des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. Basée à Fleurus (Belgique), SALM INVEST est spécialisée dans le commerce et la production de saumon fumé.

En 2020, ces sociétés ont représenté un chiffre d'affaires cumulé de €56,9 millions (principalement lié aux activités de négoce de saumon) et un EBITDA négatif de € 0,5 million. Ces sociétés ont été consolidées au cours de l'exercice 2020 et ne sont plus consolidées en 2021.

Ces deux transactions confirment la volonté du Groupe de concentrer sa Division Food sur ses marchés de spécialités.

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Gel manche	Gel Manche est spécialisée dans les produits mixés et moulinsés pour hôpitaux.	Cession de titres début 2021	22/01/21	100,0%

Incidence sur les comptes de la sortie du périmètre (montants en KEUR)

	Gel Manche 31/12/20
Goodwill	0
Actifs incorporels	16
Actifs du droits d'utilisation	4
Actifs corporelles	1 538
Participations mises en équivalence	
Actifs financiers	162
Actifs d'impôts différés	126
Stocks	1 665
Actifs court terme	754
Trésorerie active	6
PASSIFS ÉVENTUELS	
Dettes long terme	1 065
financières	485
autres	580
Dettes court terme	3 572
financières	507
autres	3 065

	Gel Manche
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	16 967,0
Chiffre d'affaires consolidé	16 967,0
Résultat net annuel 2020	20,0
Résultat net pour la période depuis regroupement	20,0
- quote part groupe	20,0
- quote part minoritaires	0,0

Modification de périmètre de la division « Chimie »

Le Groupe a cédé sa filiale allemande IKA Innovation Kunststoffaufbereitung GmbH & Co KG (« IKA ») en date du 6 octobre 2020.

Basée à Bitterfeld-Wolfen (Allemagne), IKA développe, fabrique et commercialise des stabilisants et additifs pour l'industrie du PVC. Cette participation a été consolidée entièrement jusqu'au 30 septembre 2020.

Une augmentation de capital de SNAM, leader européen du recyclage de batteries issues de la mobilité électrique, a été réalisée en novembre 2021 avec le concours d'un investisseur allemand pour un montant de € 10,0 millions. A l'issue de cette opération, Floridienne conserve une participation majoritaire de 57,6% du capital de SNAM. Cette augmentation de capital donne à SNAM les moyens d'accélérer son important programme d'investissements pour répondre à la croissance importante des volumes de batteries issues de la mobilité électrique.

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
IKA et filiales	IKA développe, fabrique et commercialise des stabilisants et additifs pour l'industrie du PVC.	Cession de titres	6/10/20	100,0%

Incidence sur les comptes de la sortie du périmètre (montants en KEUR)

	IKA 30/09/2020
Goodwill	2 193
Actifs incorporels	141
Actifs du droits d'utilisation	132
Actifs corporels	4 260
Participations mises en équivalence	
Actifs financiers	208
Actifs d'impôts différés	
Stocks	4 110
Actifs court terme	3 476
Trésorerie active	5 321
INTÉRÊTS MINORITAIRES	0
Provisions & Impôts différés	
Passifs éventuels	
Dettes long terme	245
financières	
autres	245
Dettes court terme	13 240
financières	12 435
autres	805

	IKA
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors éliminations intercos) pour entreprises consolidées globalement	30 812,0
Chiffre d'affaires consolidé	25 304,0
Résultat net annuel 2020	1 528,0
Résultat net pour la période depuis regroupement	1 528,0
- quote part groupe	1 528,0
- quote part minoritaires	0,0

NOTE 33 : COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 929,7 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 174,6 millions et un résultat net de l'exercice de € 31,2 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponibles sur le site internet (www.floridienne.be).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2021.

NOTE 34 – LEXIQUE – MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur

REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

Cash-Flow net

Il s'agit du résultat net consolidé, corrigé de l'ensemble des éléments non cash de l'exercice (amortissements, réductions de valeur, provisions, impôts différés, effets de change latents) et du résultat des sociétés consolidées par mises en équivalence.

Non-récurrent

La notion « non-récurrent » vise à indiquer que les résultats ne sont pas directement liés à l'opérationnel et sont considérés comme étant exceptionnels.

Endettement net

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

Bénéfice de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

Bénéfice dilué par action

Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

Gearing ratio

Dettes nettes / fonds propres

Résultat opérationnel ajusté

Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Pay-out ratio

Dividende brut/quote-part groupe dans le résultat



FLORIDIENNE SA

Rapport du commissaire

31 décembre 2021

FLORIDIENNE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(COMPTES CONSOLIDÉS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Floridienne SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société Floridienne SA pour la première fois durant cette exercice.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 417.374 (000) et dont l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de € 18.593 (000).

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Belgium is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL - réviseurs d'entreprises - Siège social: Chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
audit@rsmbelgium.be - TVA 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur :

- ▶ la Note 11 « Immobilisations incorporelles et Goodwill » des états financiers consolidés dans laquelle est décrite l'incertitude relative aux hypothèses considérées dans le test de dépréciation du goodwill lié aux activités « Food ». Les budgets utilisés dans le modèle de valorisation ont nécessités la prise en compte d'hypothèses importantes et la réalisation de celles-ci sont incertaines, d'autant plus que la situation géopolitique de ces dernières semaines renforce ces incertitudes ;
- ▶ la Note 15 « Autres actifs non courants et courants » des états financiers consolidés dans laquelle est décrite l'incertitude relative à la valorisation à la juste valeur de la participation dans la société Larzul, figurant en autres actifs financiers non courants (€ 2.600 (000)), et les créances détenues sur cette société (€ 1.400 (000)), notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires empêchant le groupe d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société ; et
- ▶ La Note 29 « Evénements postérieurs à la date de clôture » des états financiers consolidés dans laquelle est décrite les événements postérieurs à la date de clôture qui ont un impact significatif sur le Groupe Floridienne.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description des points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>1. Evaluation du goodwill</p> <p>Au 31 décembre 2021, le goodwill net repris à l'actif du bilan du Groupe Floridienne s'élève à € 98.711(000) et représente 23,7% du total de l'actif. Le détail du goodwill est présenté dans la note 11 aux états financiers consolidés. Selon les IFRS [IAS 36 – Dépréciation d'actifs], la société doit effectuer un test annuel de perte de valeur sur le goodwill. Sur la base du test annuel de perte de valeur du goodwill, l'organe d'administration a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était nécessaire. Les principales hypothèses et sensibilités sont présentées à la note 11 des états financiers consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation du goodwill ainsi que le test annuel de perte de valeur sur ces actifs constituent un point clé de notre audit en raison (1) de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés de Floridienne et (2) de la part des jugements et des estimations comptables nécessaires de la part de l'organe d'administration dans l'appréciation des pertes de valeurs éventuelles, qui reposent notamment sur des hypothèses (données prévisionnelles et paramètres de valorisation) qui sont influencées par les conditions économiques actuelles et futures.</p>	<p>Notre approche pour porter une appréciation sur l'évaluation du goodwill s'appuie sur une analyse détaillée des prévisions et du test de dépréciation annuel (impairment test). Les travaux ont, entre autres, consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation de l'exactitude mathématique des calculs ; - un rapprochement avec les données prévisionnelles approuvées par l'organe de gestion ; - une analyse des hypothèses utilisées dans le processus d'analyse sous-jacent au test de dépréciation annuel préparé par l'organe d'administration, notamment les flux de trésorerie prévus, les taux de croissance, les taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes ; - un test de "robustesse" des hypothèses au regard de l'expérience passée, notamment les hypothèses appliquées dans les modèles utilisés précédemment ; et - évaluation du caractère adéquat et approprié des informations fournies par la société dans la note 11 aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 36. <p>Nos spécialistes en évaluations financière ont été impliqués dans la réalisation de ces procédures.</p> <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence à l'évaluation du goodwill à la note 11.</p>
<p>2. Comptabilisation des regroupements d'entreprises</p> <p>En 2021, le Groupe Floridienne est entré dans un regroupement d'entreprises (IFRS 3 – Regroupement d'entreprises), par le biais de la prise de contrôle sur la société australienne Biological Services (division Life Sciences) à partir du 1^{er} janvier 2021. Suite à cette opération, le groupe a procédé à une allocation provisoire du prix d'acquisition conduisant à dégager un goodwill totalisant € 12.000(000). L'allocation finale du prix d'acquisition n'a pas encore été finalisée, le groupe ayant 12 mois suivant la date de la prise de contrôle (IFRS 3). Nous avons considéré que le regroupement d'entreprises avec Biological Services était important pour notre audit en raison des jugements mis en oeuvre dans la détermination de la date de prise de contrôle.</p> <p>Le groupe a également alloué de manière définitive le prix d'acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Beneficial Insectary. Cette allocation à des actifs et des passifs du groupe s'élève à une valeur nette (actif) de €12.200(000). De cette allocation résulte un goodwill résiduel de €20.600(000). Nous avons considéré que l'allocation du prix d'acquisition de Beneficial Insectary était important pour notre audit en raison des jugements mis en oeuvre dans cette exercice.</p>	<p>En ce qui concerne la comptabilisation des regroupements d'entreprises, nous avons, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiné la convention d'acquisition ; - évalué le traitement comptable approprié ; - apprécié l'information reprise dans les notes aux états financiers consolidés à cet égard (note 32) ; - effectué des procédures spécifiques sur le bilan d'ouverture, notamment sur base des rapports de due diligence financier et légal; et - vérifié l'identification et la cohérence des hypothèses conduisant à la détermination de la valeur des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe (note 11). <p>Nos spécialistes en évaluations financière ont été impliqués dans la réalisation de ces procédures.</p> <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence aux regroupement d'entreprises aux notes 11 et 32.</p>



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- ▶ nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, et des autres informations non-financières contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir :

- Profil du groupe
- Chiffres clés du groupe
- Déclaration de gouvernance d'entreprise

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel.



L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés, section « Déclaration dans le cadre de l'information non financière / Corporate Social Responsibility ». Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu et la déclaration ne couvre pas l'ensemble des thématiques non financières prévues par l'article 3 de la loi du 3 septembre 2017. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel (en ce compris l'information non financière).

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Conformément à la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), nous devons contrôler le respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »). L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après états financiers consolidés numériques) inclus dans le rapport financier annuel. Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué. Le rapport financier annuel et les états financiers consolidés numériques ne nous ont pas encore été remis à la date du présent rapport. Si, lors du contrôle des états financiers consolidés numériques, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous serons tenus de signaler le problème à l'organe d'administration et de demander à ce dernier d'apporter les modifications nécessaires. A défaut, nous serions tenus de modifier le présent rapport relatif au fait que le format des états financiers consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel du Groupe Floridienne sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autres mentions

- ▶ Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Anvers, le 29 avril 2022

RSM REVISSEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SRL
 COMMISSAIRE
 REPRÉSENTÉE PAR
 GERT VAN LEEMPUT
 ASSOCIÉ

CALENDRIER FINANCIER

Première déclaration intermédiaire	25 mai 2022
Assemblée générale	7 juin 2022
Résultats semestriels	30 septembre 2022
Seconde déclaration intermédiaire	30 novembre 2022



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - www.floridienne.be



FLORIDIENNE SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires, conformément à l'article 4 de la Directive Transparence¹, concernant la conformité des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique de Floridienne SA au 31 décembre 2021 aux exigences et à la taxonomie ESEF (European Single Electronic Format) en vertu du Règlement délégué (UE) 2018/815²

31 décembre 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



¹ Directive 2004/109/CE du Parlement Européen et du Conseil du 15 décembre 2004 sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et modifiant la directive 2001/34/CE. Cette directive est transposée en droit belge par l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé. Les dispositions relatives aux exigences ESEF n'y ont cependant pas encore été transposées en droit belge

² Règlement délégué (UE) 2018/815 de la Commission du 17 décembre 2018 complétant la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant le format d'information électronique unique. Le règlement délégué est directement applicable en droit belge

FLORIDIENNE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 4 DE LA DIRECTIVE TRANSPARENCE CONCERNANT LA CONFORMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SOUS FORME DE FICHER ÉLECTRONIQUE DE FLORIDIENNE SA AU 31 DÉCEMBRE 2021 AUX EXIGENCES ET À LA TAXONOMIE ESEF (EUROPEAN SINGLE ELECTRONIC FORMAT) EN VERTU DU RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2018/815

MISSION

Conformément à l'article 4 de la Directive Transparence, la mission du commissaire consiste à faire rapport sur le respect du format et du balisage XBRL des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique (ci-après « états financiers consolidés numériques ») conformément aux exigences et à la taxonomie ESEF, en particulier les dispositions en vigueur telles que définies dans les normes techniques de réglementation de l'ESEF (ESEF Regulatory Technical Standard, « ESEF RTS »), définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018, applicables aux états financiers consolidés numériques au 31 décembre 2021.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés numériques conformément aux exigences et à la taxonomie ESEF (en particulier les dispositions en vigueur telles que définies dans les normes techniques de réglementation de l'ESEF (ESEF Regulatory Technical Standard, « ESEF RTS ») applicables aux états financiers consolidés numériques au 31 décembre 2021.

Cette responsabilité comprend la sélection et l'application des méthodes les plus appropriées pour établir les états financiers consolidés numériques. En outre, la responsabilité de l'organe d'administration comprend la conception, la mise en œuvre et le maintien des systèmes et des processus pertinents portant sur la préparation des états financiers consolidés numériques qui ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. L'organe d'administration doit vérifier que les états financiers consolidés numériques correspondent aux états financiers consolidés lisibles par l'utilisateur.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques de la SA Floridienne au 31 décembre 2021 est, dans tous leurs aspects significatifs, conforme aux normes techniques de réglementation et exigences de l'ESEF en vertu du Règlement délégué.

Nous avons réalisé nos travaux conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3000 (révisée), « Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information ».

Cette norme requiert que nous nous conformions aux exigences déontologiques et que nous planifions et exécutions la mission de façon à obtenir une assurance raisonnable sur la question de savoir si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que les états financiers consolidés numériques n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes techniques de réglementation de l'ESEF à appliquer par la Société.

Le choix des travaux effectués dépend de notre jugement et de l'appréciation du risque d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés numériques et dans les déclarations de l'organe d'administration. L'ensemble des travaux que nous avons réalisés comprenait les procédures suivantes :

- ▶ Contrôler que les états financiers consolidés numériques sont établis au format XHTML conformément à l'article 3 du Règlement délégué ;
- ▶ Acquérir une connaissance des processus suivis par la Société pour baliser ses états financiers consolidés numériques et des contrôles internes pertinents pour la certification, dans le but de concevoir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes, qui visent à fournir une assurance raisonnable que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques est, dans tous leurs aspects significatifs, conforme aux normes techniques de réglementation de l'ESEF ;
- ▶ Recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur l'efficacité du fonctionnement des contrôles pertinents pour le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques de la Société Anonyme Floridienne au 31 décembre 2021 ;
- ▶ Réconcilier les données balisées avec les états financiers consolidés contrôlés de la Société Anonyme Floridienne au 31 décembre 2021 ;
- ▶ Évaluer le caractère complet des balises des états financiers consolidés numériques établies par la Société ;
- ▶ Évaluer le caractère approprié de l'utilisation faite par la Société des éléments XBRL de la taxonomie ESEF et évaluer la création de la taxonomie d'extension.

NOTRE INDÉPENDANCE ET NOTRE CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés aux exigences en matière d'indépendance et autres exigences déontologiques de la législation et réglementation en vigueur en Belgique applicable dans le cadre de notre mission. Ces exigences reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet de révision applique l'International Standard on Quality Control (ISQC) n°1 et maintient un système élaboré de contrôle qualité, y inclus des politiques et procédures documentées concernant les règles d'éthique, les normes professionnelles et les dispositions légales et réglementaires applicables.

CONCLUSION

Sur la base des travaux effectués, nous sommes d'avis que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques de la SA Floridienne au 31 décembre 2021 est, dans tous leurs aspects significatifs, conforme aux exigences et à la taxonomie ESEF (en particulier les dispositions en vigueur telles que définies dans les normes techniques de réglementation de l'ESEF (ESEF Regulatory Technical Standard, « ESEF RTS ») en vertu du Règlement délégué, applicables aux états financiers consolidés numériques au 31 décembre 2021).

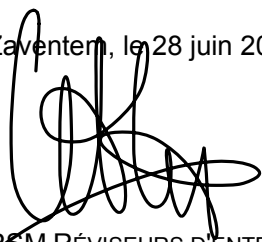
Nous n'exprimons pas dans le présent rapport une opinion d'audit, une conclusion d'examen limité ou toute autre conclusion d'assurance concernant les états financiers consolidés eux-mêmes. Notre opinion d'audit concernant les états financiers consolidés du Groupe est présentée dans le rapport du commissaire en date du 29 avril 2022.

AUTRE POINT

Les états financiers consolidés de la Société Anonyme Floridienne (la « Société ») et de ses filiales (ensemble « le Groupe ») ont été établis par l'organe d'administration de la Société le 28 mars 2022 et ont été soumis à un contrôle légal. Le présent rapport ne constitue pas en la réémission de notre rapport du commissaire.

Notre rapport du commissaire (signé le 29 avril 2022) comprend une opinion sans réserve sur l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux exigences légales et réglementaires applicables en Belgique.

Zaventem, le 28 juin 2022



RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES –
BEDRIJFSREVISOREN SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
GERT VAN LEEMPUT
ASSOCIÉ

Creative spirit, sustainable ideas

RAPPORT ANNUEL 2021



FLORIDIENNE
GROUP



Le groupe Floridienne

Floridienne est un groupe industriel belge diversifié qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niches.

Le Groupe est actif dans huit métiers répartis au sein de trois Divisions :

GOURMET FOOD,
LIFE SCIENCES et
CHEMICALS.

Floridienne privilégie des positions majoritaires dans ses filiales, permettant ainsi au Groupe de s'investir activement, sur le long terme, dans l'implémentation de stratégies définies pour chacun de ses métiers.

Les filiales de Floridienne, qui bénéficient d'une grande autonomie de gestion, adhèrent à des valeurs communes étant respectivement l'esprit d'entreprise et le respect des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne est coté sur Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.



Sommaire

Profil du Groupe	01
Mission et valeurs du Groupe	04
Un groupe responsable	06
Un groupe de références	08
Nos métiers	09
Entretien avec le comité de gestion	10
Chiffres clés du Groupe	14
Faits marquants	16
Division Gourmet Food	18
Division Life Sciences	26
Division Chemicals	34
Rapport de gestion	40
Déclaration de gouvernance d'entreprise	50
Contacts	60



06

**Un groupe
responsable**



26

**Division Life
Sciences**

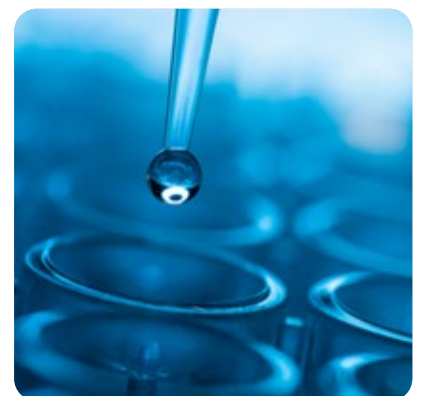
18

**Division
Gourmet
Food**



34

**Division
Chemicals**



Mission & valeurs

Mission

Floridienne, active dans trois secteurs – Gourmet Food, Life Sciences & Chemicals – a pour objectif d’investir dans des métiers de niche qui ont un impact bénéfique sur l’environnement.

Au sein de ces secteurs, Floridienne sélectionne des entreprises qui partagent les valeurs du Groupe et ont le potentiel de s’imposer comme des leaders dans leur marché.

Floridienne les accompagne pour qu’elles s’imposent comme des références dans leur domaine d’excellence.

Stratégie

Convaincue que le contrôle est un atout important pour imprimer sa stratégie, Floridienne privilégie des investissements majoritaires dans les sociétés qu’elle choisit d’accompagner, dans une optique d’investissement industriel à long terme.

Le Groupe mise sur trois vecteurs de croissance pour conduire ses participations à occuper des positions de leader dans leurs niches : (i) la croissance organique, à travers des efforts commerciaux importants et des investissements soutenus dans l’outil de production, (ii) la croissance par acquisitions, par des investissements de consolidation de ses secteurs, et (iii) l’innovation, avec des ressources importantes allouées à la R&D, moteur de sa compétitivité à long terme.



« L’esprit d’équipe anime nos collaborateurs qui agissent en véritables entrepreneurs responsables, développant des liens privilégiés avec tous nos partenaires. »

GAËTAN WAUCQUEZ, CEO



Diversification

Floridienne veille à maintenir une bonne diversification de son portefeuille, à travers des participations généralement peu corrélées entre elles, ayant des degrés de maturité divers et des présences géographiques variées.

Son portefeuille de participations se répartit entre des sociétés matures, génératrices de cash flows récurrents, et d'autres, à fort potentiel de croissance, dans lesquelles elle peut concentrer plus particulièrement ses investissements.

Le Groupe dispose de filiales dans 28 pays, avec des ventes dans le monde entier, ce qui lui permet de bénéficier de la stabilité de marchés déjà plus mûrs (Europe, Amérique du Nord), tout en profitant de la croissance des marchés asiatiques.

Cette diversification, source de pérennité, est un élément important de la stratégie de Floridienne, car elle permet de limiter l'impact sur le Groupe de la survenance, toujours possible, d'événements défavorables.



Valeurs

Autonomie

Les dirigeants des entreprises du Groupe sont de véritables entrepreneurs qui bénéficient d'une large autonomie de gestion.

Respect

Le Groupe tisse sur le long terme, avec l'ensemble de ses employés et partenaires, des relations de confiance basées sur le respect mutuel.

Ethique

Floridienne accorde une importance particulière à l'éthique et à l'honnêteté dans ses relations de travail avec ses collaborateurs et partenaires.

Le Groupe investit dans des métiers qui ont un impact bénéfique sur l'environnement.



Un groupe responsable

Les activités de Floridienne, à l'origine concentrées sur la chimie traditionnelle, ont évolué vers des métiers et des solutions bénéfiques pour l'environnement. Le Groupe veille à privilégier des méthodes de production responsables, à nouer des relations de proximité et de long terme avec l'ensemble de ses travailleurs, basées sur le respect mutuel, et à impliquer les populations locales dans ses projets.



Des métiers verts

Floridienne, très active dans les métiers tournés vers l'environnement, veille, dans l'ensemble des secteurs où elle est présente, à privilégier des solutions respectueuses de la nature. Ainsi, dans son activité traditionnelle des stabilisants pour PVC, le Groupe a depuis très longtemps remplacé les stabilisants au plomb par de nouveaux produits réalisés à base de calcium zinc ou de produits organiques.

Depuis 1996 le Groupe investit dans la société SNAM, qui recycle aujourd'hui la majorité des batteries de véhicules hybrides et électriques qui sont en circulation en Europe.

Au sein de la Division Gourmet Food du Groupe, plusieurs gammes de produits bio et d'origine locale, respectant un cahier des charges très strict, ont été lancées avec succès.

Dans la plus jeune Division du Groupe, orientée autour des Life Sciences, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au coeur de son ADN. La Division propose au marché des solutions naturelles qui sont des alternatives aux produits chimiques ou de synthèse. Ainsi, par exemple, Biobest est devenue un leader mondial de la lutte biologique intégrée. La société commercialise une large gamme d'insectes pollinisateurs ou prédateurs.



Des investissements responsables

Le Groupe investit régulièrement dans ses outils de production, afin de les rendre plus efficaces et moins énergivores.

Les différents sites de production de Floridienne mettent en œuvre les méthodes et systèmes de qualité les plus stricts du marché, audités par des organismes indépendants. Les entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, alors que les sociétés qui proposent des applications pharmaceutiques sont certifiées GMP et/ou FSCC. Par ailleurs, les sites de recyclage de batteries font l'objet de contrôles de la part des producteurs automobiles et des autorités environnementales.

L'éthique au cœur des relations humaines

La satisfaction des clients du Groupe, l'éthique dans les affaires, le respect des législations locales et le bien-être des employés, sont au centre des valeurs de Floridienne qui les considère comme les meilleurs vecteurs de la réussite.

Le modèle décentralisé du Groupe s'appuie sur un grand degré d'autonomie et de confiance accordés aux managers locaux, et sur la transparence dans la communication.

Floridienne privilégie, tant avec ses clients qu'avec ses fournisseurs, des relations de proximité, basées sur l'honnêteté. Le Groupe favorise la construction de partenariats à long terme, régulés par un dialogue ouvert, dans le respect des engagements pris.

Dans la plus jeune Division du Groupe, orientée autour des Life Sciences, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de son ADN.



Un groupe de références

Floridienne est un holding industriel belge atypique, actif dans trois Divisions : Life Sciences, Gourmet Food et Chemicals. Le Groupe occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Les sociétés du Groupe bénéficient d'une large autonomie de fonctionnement, dans le respect des valeurs communes qui prévalent chez Floridienne.



De gauche à droite : Jean-Marc Vandoorne, Philippe Boonen, Gaëtan Waucquez, Stefaan Vandaele, Marc Blanpain, Thibaut Hofman.

« Chacun bénéficie d'une large autonomie d'action mais les mêmes valeurs nous unissent. Le développement durable et nos responsabilités sociétales s'inscrivent en filigrane dans toutes les solutions proposées à nos clients. »

Jean-Marc Vandoorne,
Managing Director Biobest

« Nous saisissons toutes les opportunités de collaboration avec les sociétés du Groupe. Ainsi, la Division Gourmet Food, active dans la filière 'escargots', nous assure un accès direct aux molécules bioactives issues d'extraits d'escargots, que nous valorisons dans les applications cosmétiques et nutraceutiques.»

Stefaan Vandaele, Managing Director Enzybel

« L'esprit de groupe anime les trois divisions. Nous partageons un même socle de valeurs. Et nous pouvons par ailleurs compter sur la solidité du Groupe pour nous accompagner dans nos développements futurs, pour nous démarquer au mieux de notre environnement concurrentiel. »

Philippe Boonen, Managing Director de la Division Gourmet Food

« Une cotation sur Euronext est pour nos partenaires potentiels un indicateur de bonne gouvernance. Notre Groupe donne de la valeur, un rayonnement, à des entreprises qui, individuellement, sont de dimension modeste. »

Gaëtan Waucquez, CEO

2700
COLLABORATEURS

29
SITES DE PRODUCTION

61
FILIALES

« Nous conjugons au sein de Floridienne la flexibilité d'une PME, l'audace d'un entrepreneur et la solidité d'un grand groupe. Nous travaillons les synergies entre les entreprises de notre Groupe et soutenons nos filiales dans leur développement, en facilitant entre autres un accès à des financements. »

Thibaut Hofman, CFO

Nos métiers

Présente historiquement dans le secteur de la chimie, Floridienne a connu plusieurs mutations successives, se développant aujourd'hui autour de trois piliers, sur lesquels elle construit son futur.

GROUPE FLORIDIENNE

LIFE SCIENCES

Lutte Biologique
(Biobest)

Enzymes naturels
(Enzybel)

Extraits naturels
(Sotecna, ChemCom)

La Division, à travers Biobest, est un leader mondial de la lutte intégrée (pollinisation naturelle à travers les bourdons et solutions naturelles contre les insectes nuisibles).

Biobest compte 10 usines, 30 filiales et distribue ses produits dans plus de 60 pays.

Les enzymes naturels produits par Enzybel sont une excellente alternative aux molécules chimiques de synthèse. Les applications (traitement du cancer, filtrage des boissons...) et les marchés (alimentation, parapharmacie, ...) sont nombreux. La Division s'est notamment associée avec un producteur d'ananas indonésien, de premier plan, pour assurer son approvisionnement dans certaines matières premières.

Sotecna est un producteur belge d'huiles essentielles. Et ChemCom est la référence mondiale en matière de communication chimique par l'olfaction.

GOURMET FOOD

Spécialités gastronomiques
(Française de Gastronomie, Maréval, La Palourdière)

Traiteur de la mer
(Simon)

Epicerie fine
(Delka, Altesse)

L'activité Spécialités gastronomiques de la Division Food est présente essentiellement dans la préparation d'escargots (production annuelle de 400 millions d'unités) et de spécialités surgelées (coquilles Saint-Jacques, moules farcies, feuilletés apéritifs...) dans plusieurs usines en France et en Europe de l'Est.

Avec ses usines en France et en Belgique, l'activité Traiteur de la mer de la Division est active dans les préparations fumées et les produits à base de poisson. Elle est numéro un en France dans le secteur du rollmops.

L'activité Epicerie fine de la Division produit des sauces froides, des vinaigres, des condiments, des confitures et des tartinables en Belgique à la grande distribution et au Food service en Belgique et à l'international..

CHEMICALS

Stabilisateurs pour PVC
(Kimflor)

Recyclage
(SNAM)

Kimflor (Turquie) produit et exporte des stabilisants PVC de nouvelle génération en Europe, Russie et Moyen Orient. Cette société offre deux alternatives aux stabilisants à base de plomb : les stabilisants calcium-zinc et les stabilisants organiques sans métaux lourds (Greenstab).

Leader européen dans le recyclage de batteries nickel et lithium-ion, SNAM collabore activement avec la plupart des constructeurs automobiles européens pour la collecte et le recyclage des batteries qui équipent leurs voitures hybrides et électriques. SNAM est implantée en France (usines à Rhodéz et à Saint-Quentin-Fallavier).

Des résultats historiques malgré la crise sanitaire



La crise sanitaire, qui avait pesé sur les résultats 2020 de Floridienne, a une nouvelle fois affecté les opérateurs industriels en 2021. Quel a été l'impact de la pandémie sur les activités de Floridienne ?

Marc Blanpain : La performance globale du Groupe, malgré la crise covid qui a eu une incidence de € 6 à 8 millions sur nos coûts, est remarquable. L'EBITDA (€ 45,7 millions) a progressé de plus de 20% par rapport à l'exercice 2020.

Gaëtan Waucquez : Le contexte sanitaire a particulièrement affecté Biobest, même si ses résultats restent en forte hausse. La limitation du nombre de vols « passagers » a eu des conséquences sur le coût du transport des insectes, qui ont parfois dû être acheminés par avions cargo et ensuite par camions. Les coûts de logistique de Biobest ont été multipliés par cinq sur certains tronçons. Par ailleurs, afin d'assurer la livraison optimale de tous nos clients, dans un contexte logistique compliqué, Biobest a dû produire plus de stock ce qui a engendré des

pertes sur stock anormalement élevées. Enfin, l'augmentation du prix de l'énergie a conduit certains producteurs du nord de l'Europe, qui ne bénéficient pas d'un bon ensoleillement pour leurs serres, à réduire leurs activités en fin d'année lorsque les coûts de chauffage étaient prohibitifs.

M.B. : Notre stratégie visant à déployer de nouvelles entités de production, pour rapprocher Biobest de ses clients, devrait nous permettre, à terme, de réduire les surcoûts liés à la logistique et diminuer encore notre impact carbone.

Comment Gourmet Food et Chemicals, les deux autres divisions, ont-elles traversé cette crise ?

M.B. : La Division Gourmet Food s'est délestée d'une filiale, Gel Manche, active notamment dans les produits moulinsés pour les hôpitaux, et d'une participation majoritaire dans la société Salm Invest, présente dans le commerce et la production de saumon fumé. Ces deux sociétés, dont les EBITDA étaient négatifs, totalisaient, en 2020, un chiffre d'affaires de € 57 millions. Cela a donc eu un impact sur le chiffre d'affaires de la Division. L'EBITDA a cependant progressé. La vente de ces deux sociétés rencontre le choix de Floridienne de concentrer les activités de la Division sur des spécialités et des marchés de niche rentables.

+ 20%

EBITDA

€ 353 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

G.W. : La décision des acteurs de la filière de saumon fumé de proposer des produits de moins en moins qualitatifs va à l'encontre de nos valeurs. Quant aux plats transformés, distribués dans les hôpitaux, la course aux produits les moins chers, ne rencontrait plus notre volonté de différenciation.

M.B. : La croissance des ventes de la Division en grande distribution a permis de compenser la baisse d'activité enregistrée dans l'Horeca. Nous avons poursuivi nos efforts en termes de regroupement des sites de production pour améliorer le rendement de nos usines, en augmentant leur taille. De gros efforts restent à accomplir dans notre activité « escargots » pour optimiser la rentabilité de nos sites.

G.W. : Notre secteur Chemicals a bien résisté à la crise. Kimflor, notre filiale active dans les stabilisants PVC en Turquie, a évolué favorablement, malgré un environnement difficile. Notre activité recyclage, à travers SNAM, leader européen du recyclage de batteries industrielles et automobiles, hybrides et électriques, a bénéficié de la hausse des volumes de batteries

collectées et de prix des métaux purifiés plus avantageux.

M.B. : Une augmentation de capital de € 10 millions, finalisée en novembre 2021 avec un investisseur allemand, a donné à SNAM les moyens d'accélérer son programme d'investissements. Le recyclage est devenu une évidence, particulièrement dans un contexte d'augmentation du prix des métaux. Les batteries sont présentes partout et les objets connectés sont de plus en plus nombreux. SNAM propose des solutions de stockage d'électricité, notamment au pied des éoliennes ou de panneaux solaires, au travers des batteries qu'elle adapte et remet à neuf.

Floridienne s'est montrée particulièrement active dans sa Division Life Sciences, avec de nouvelles acquisitions...

G.W. : Les activités de Floridienne dans la Division Life Sciences rencontrent un succès considérable. Biobest est devenue, au fil des ans, un leader mondial dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée. Jean-Marc Vandoorne, à la tête de l'entreprise, poursuit son objectif de renforcer la croissance organique par une croissance par acquisitions. Enzybel, Chemcom



« En privilégiant les investissements durables, dans des niches prometteuses, Floridienne se positionne comme une société d'avenir. »

MARC BLANPAIN, PRÉSIDENT



ou Sotecna suscitent également beaucoup d'espoirs. ChemCom investit d'importantes ressources dans la recherche liée aux récepteurs olfactifs ectopiques. Certaines de ses découvertes, permettant d'envisager le développement de produits fonçant et protégeant la peau des UV du soleil de manière naturelle, sont révolutionnaires. Quant à Enzybel, le nouveau CEO, Stefaan Vandaele, œuvre à améliorer les processus de fabrication et à augmenter les capacités de production des enzymes d'origine animale et végétale, afin de répondre à la croissance de la demande des principaux clients. Enzybel est également devenue un des leaders mondiaux dans son secteur.

M.B. : En avril 2021 Biobest a pris une participation majoritaire dans Biological Services qui occupe une position de premier plan dans la lutte biologique destinée aux cultures sous serres. La société a généré en 2020 un chiffre d'affaires de AUD 6,2 millions. Après l'acquisition de Bugs For Bugs en 2019, Biobest dispose désormais, en Australie, d'une position unique permettant d'offrir aux cultivateurs des solutions variées, dans le cadre d'une production durable.

G.W. : Biobest a par ailleurs conclu, début 2021, un accord de partenariat avec Ecoation, développeur canadien de technologies de gestion automatisée des cultures sous serres. Cette collaboration permet à Biobest de proposer à ses clients européens des solutions innovantes, basées sur la gestion des serres par l'intelligence artificielle.

Pour mener à bien ces ambitieux développements, Floridienne s'est adossée au groupe Mérieux mais aussi, plus récemment, au holding Sofina...

M.B. : Biobest bénéficie, depuis 2018, du soutien du groupe Mérieux Participations 3 (MP3). Ce véhicule d'investissement, actif dans les secteurs de la santé et de la nutrition, a souscrit à une augmentation de capital de € 10 millions en juin 2021.

G.W. : C'est une nouvelle étape dans un partenariat qui s'est avéré particulièrement fructueux. Nous avons la volonté de donner à Biobest les moyens d'assurer sa croissance organique et de procéder à de nouvelles acquisitions ciblées pour élargir son assise internationale.

Biobest a ainsi acquis, début 2022, 90% de la société canadienne Plant Products, l'un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels. Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture en Amérique du Nord.

M.B. : Cette acquisition est historique quant au montant déboursé par Floridienne : CAD 145 millions. L'objectif de cette opération est de nous positionner comme un « one stop shop », offrant à nos clients nord-américains un large éventail de solutions, naturelles ou éventuellement chimiques, lorsqu'il n'existe pas d'alternative. Nous

nous réjouissons de l'entrée de Sofina dans le capital de Biobest. Sofina, Mérieux Equity Partners et Floridienne défendent depuis toujours des valeurs communes d'autonomie entrepreneuriale, de respect et de développement durable.

La stratégie de Floridienne semble bien accueillie par la bourse... Le cours de l'action a extraordinairement progressé.

G.W. : Même s'il est toujours très difficile de commenter un cours de bourse, la dynamique actuelle reflète une reconnaissance du marché qui salue la mue opérée par Floridienne depuis une dizaine d'années. Les investisseurs ont pris conscience que nous étions présents dans des secteurs porteurs d'avenir. Les perspectives de notre Division Life Sciences sont fantastiques. Les solutions que nous proposons s'inscrivent dans une démarche durable, inspirée par la nature, qui répond aux préoccupations des consommateurs. Nous promovons par exemple des produits qui offrent des alternatives écologiques à l'emploi des pesticides.

M.B. : Pendant longtemps Floridienne est restée prisonnière d'une image du passé, où nous étions essentiellement actifs dans la chimie. Notre évolution, à travers nos axes de développement, rencontre l'intérêt du marché. En privilégiant les investissements durables, dans des niches prometteuses, à travers des valeurs fortes, Floridienne se positionne comme une société d'avenir.

Les crises se succèdent. Après le covid, l'invasion russe en Ukraine, l'inflation galopante, ou encore le coût élevé de l'énergie, font peser de fortes inconnues sur l'année en cours. Comment Floridienne entrevoit 2022 ?

G.W. : Nous sommes inquiets. L'impact de la guerre sur le coût des matières premières est considérable. Une partie de ce coût sera inévitablement reporté sur nos clients... et donc sur le consommateur final. Même les grandes surfaces prévoient de majorer de 5 à 10% suivant les cas le prix de leurs articles. Avec l'indexation des salaires, le coût de la main d'œuvre va également augmenter. Notre Division Gourmet Food sera, en outre, confrontée à une pénurie de matières premières. L'Ukraine est un gros producteur d'huile et de céréales ou de graines de moutarde, qui entrent dans la fabrication de nos sauces. Quant à Biobest, si nos clients ne peuvent pas répercuter l'augmentation des coûts de production de leurs produits sur leurs clients finaux, ils n'auront d'autre choix que de réduire, voire cesser leur production. Bien que les fondamentaux de Floridienne restent solides et que nos métiers touchent à des secteurs essentiels comme l'agriculture, l'alimentation ou la pharmacie, l'avenir s'annonce incertain.

M.B. : Même si la guerre s'arrête rapidement, les transports, le coût de l'énergie ou la pénurie de matières premières auront un impact durable sur l'économie mondiale. Nous devons nous préparer à y faire face. Mais nous restons confiants dans la résilience de Floridienne malgré un environnement difficile.



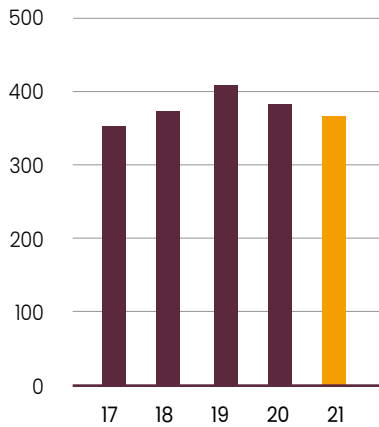
« Le marché salue la mue opérée par Floridienne depuis une dizaine d'années. »

GAËTAN WAUCQUEZ, CEO

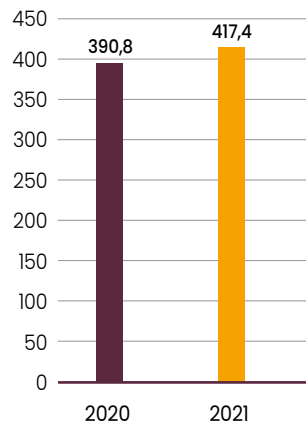


Chiffres clés du Groupe

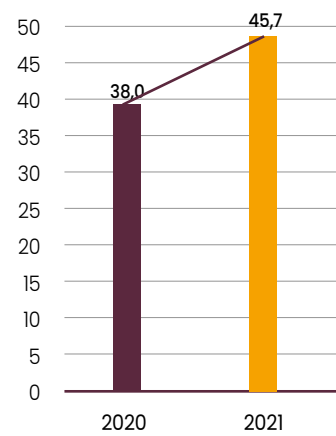
chiffre d'affaires



Total bilan



EBITDA



BILAN CONSOLIDÉ - en millions d'euros	2021	2020	2019	2018	2017*
Actifs non-courants	221,3	187,7	167,8	144,1	122,4
Actifs courants	196,0	203,0	177,3	176,2	164,5
Passifs non-courants	315,7	281,6	234,6	218,2	185,5
Capitaux propres de Floridienne	131,6	117,3	119,7	112,9	100,1
Intérêts de tiers	40,3	25,6	23,6	20,1	6,3
Emprunts non-courants et provisions	143,8	138,7	91,2	85,2	79,2
Passifs courants	101,7	109,2	110,5	102,1	101,4
Total du bilan	417,4	390,8	345,1	320,3	286,9

RÉSULTATS CONSOLIDÉS - en millions d'euros	2021	2020	2019	2018	2017*
Chiffre d'affaires	353,1	373,9	410,3	382,8	367,2
EBITDA	45,7	38,0	34,4	24,1	22,4
Résultat opérationnel ajusté**	30,5	19,4	21,4	14,9	14,5
Résultat net consolidé	18,6	8,4	13,2	10,5	8,0
Résultat net consolidé part Floridienne	13,2	4,3	9,1	8,3	6,9
Cash-flow net	32,9	25,4	25,0	15,1	13,9

*chiffres 2017 retraités

** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

RATIOS FINANCIERS - en %	2021	2020	2019	2018	2017*
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 01 janvier)	11,2	3,6	8,1	8,3	7,1
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	41,2	36,6	41,5	41,5	37,1
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	18,9	53,7	0,0	25,2	30,3

DONNÉE PAR ACTIONS - en EUR	2021	2020	2019	2018	2017*
Nombre d'actions	996 857	996 857	996 857	996 857	996 857
Cours de l'action					
Moyen	580,22	239,97	185,66	187,09	157,00
Le plus haut	760,00	340,00	209,80	244,00	191,00
Le plus bas	347,80	180,00	169,00	164,00	119,50
Au 31/12	670,00	340,00	209,80	175,00	181,06
Dividende net par action	1,75	1,61	0,00	1,47	1,47
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	667,89	338,93	209,14	174,45	180,49

€ 353,1 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES

20%

HAUSSE DE L'EBITDA CONSOLIDÉ

€ 45,7 MIO

EBITDA

€ 417,4 MIO

TOTAL BILAN



Faits marquants

LIFE SCIENCES

Augmentation de capital

Mérieux (MP3), référence mondiale en matière de santé humaine et animale, partenaire depuis 2018 de Biobest, a souscrit, en juin 2021, à une seconde augmentation de capital de € 10 millions dans la société. Cet accord marque la volonté de Floridienne d'accélérer la croissance à l'international de sa filiale Biobest.

Cap sur l'Australie

Après l'acquisition de Bugs for Bugs en 2019, Biobest renforce sa présence en Australie en prenant une participation de 51% dans la société Biological Services, active dans la lutte biologique destinée aux cultures sous serres. Biobest élargit ainsi sa gamme de solutions durables proposées sur ce continent aux agriculteurs.

Bioactifs en développement

Pour répondre au succès croissant de ses produits, Enzybel a consenti des investissements significatifs pour optimiser ses processus de fabrication et augmenter les capacités de production de ses enzymes d'origine animale et végétale.

Cession des activités « vanille »

La production et la distribution de vanille, opérées par les sociétés Sopral (Madagascar) et Kamapim (Papouasie-Nouvelle-Guinée), ont été cédées en mai 2021, sans impact significatif sur les résultats du Groupe, étant donné la taille limitée de ces activités.

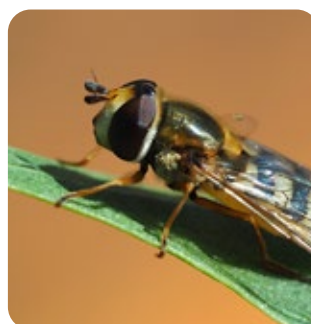
Enzymes de papaine

Une nouvelle unité de production d'enzymes de papaine a été ouverte en Inde, tandis que le site de Villers-le-Bouillet a optimisé ses activités afin d'augmenter les capacités de fabrication du Groupe.



Intelligence artificielle

Biobest a conclu en 2021 un accord de partenariat avec Ecoation, développeur canadien de technologies de gestion automatisée des cultures sous serres, afin de compléter son expertise dans la lutte antiparasitaire intégrée.



GOURMET FOOD

Cession de Gel Manche et de Salm Invest

Floridienne s'est séparée, début 2021, de sa filiale Gel Manche et a vendu sa participation majoritaire dans Salm Invest. Ces cessions s'inscrivent dans la stratégie du Groupe de se concentrer, à travers sa Division Gourmet Food, sur ses marchés de spécialités.

Delka à la conquête du monde

Delka poursuit son développement à l'international, notamment dans les pays du Moyen-Orient, en Orient et en Asie, avec des recettes et un packaging sur mesure pour ses clients. Ses produits sont aujourd'hui distribués dans quarante-cinq pays. La société, opérant au départ de Petit Rechain, bénéficie de l'image positive de la Belgique dans le domaine des sauces.

Gamme sous pression

Karras a développé une nouvelle gamme plus saine de produits en « sauces à dipper », basée sur la technologie de la haute pression, ou pascalisation, qui détruit les micro-organismes, et permet d'éviter l'utilisation de conservateurs.

Surprise du chef

Française de Gastronomie a poursuivi sa collaboration avec David Gallienne, chef étoilé, légitimant ainsi le savoir-faire de la Division dans le marché premium des produits festifs. Parmi les nouveautés proposées à la vente, la préparation de coquilles Saint-Jacques, sur un lit de chutney et de tomates, a été bien accueillie.



CHEMICALS

Volume record de batteries collectées

Les activités de recyclage de SNAM ont été portées par la nette augmentation des volumes de batteries collectées, notamment dans le segment des batteries automobiles hybrides et électriques. La société a également bénéficié de la hausse du prix des métaux purifiés revendus sur le marché.

Nouveaux investissements pour SNAM

Snam a procédé en novembre 2021 à une augmentation de capital de € 10 millions, avec le concours d'un investisseur allemand. Leader européen du recyclage des batteries issues de la mobilité électrique, SNAM se dote ainsi des moyens pour accélérer son important programme d'investissements, pour répondre à la croissance importante des volumes à traiter.

Evolution favorable pour Kimflor

La filiale turque du Groupe, présente dans le segment de la production et de la commercialisation des stabilisants PVC, continue d'évoluer favorablement malgré un contexte difficile.

Division

Gourmet Food





La Division Gourmet Food regroupe les sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires gourmets tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

1000 TONNES
BEURRE

6000 TONNES
HUILE VÉGÉTALE

20 PAYS
RÉCOLTE ESCARGOTS

Préparations gourmandes

L'année écoulée a été particulière pour la Division Gourmet Food. Outre l'impact de la pandémie, qui a affecté certaines activités de Floridienne, Salm Invest et Gel Manche ont été cédées, réduisant le chiffre d'affaires de la Division de € 57 millions. La vente de ces deux sociétés, dont le positionnement n'entraîne plus dans la stratégie de Floridienne, a permis un recentrage des activités autour de produits de niche, à plus haute valeur ajoutée, dans le segment des spécialités gastronomiques. Salm Invest était essentiellement active dans le négoce de saumon fumé. Mais la qualité était de moins en moins valorisée par le marché, dans une activité devenue très concurrentielle. Gel Manche, présente essentiellement dans le secteur de la nutrition à texture modifiée et dans les salades traiteur, ne détenait plus un portefeuille de produits suffisamment spécifiques. En outre, l'EBITDA des deux sociétés,

confrontées à des difficultés depuis plusieurs années, était négatif. Leur cession a permis de déconsolider € 10 millions de dette en les sortant du périmètre. Le produit de la vente a été déduit de la dette vis-à-vis de la maison-mère.

Les effets de la crise sanitaire, sur les différents segments où la Division est présente, ont été contrastés. Des secteurs entiers de l'économie se sont fermés. Le télétravail a réduit les activités de certains sites de production. Les échanges commerciaux avec les sociétés partenaires ont été moins nombreux. Les procédures de référencement ont été ralenties. La pandémie a considérablement perturbé le réseau de restauration hors domicile. La reprise, amorcée en septembre, a provoqué une surchauffe et un déséquilibre entre la demande et l'offre, qui a peiné à suivre. Le prix des matières premières et des emballages s'est envolé.

€ 6,3 MIO

EBITDA

€ 122,5 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES

**La Division
Gourmet Food
privilégie
les filières
respectueuses de
l'environnement.**



Malgré ce contexte défavorable, l'activité de la Division est restée soutenue. La Division a enregistré une performance opérationnelle en net progrès, grâce au développement de ses marchés de spécialités et à l'amélioration de sa rentabilité. La hausse des ventes en grande distribution a permis de compenser la diminution de l'activité dans l'Horeca, liée aux mesures sanitaires en vigueur. La croissance organique de la Division, hors périmètre des sociétés cédées, s'est élevée à 12%. Le marché français a été particulièrement porteur. Et les exportations ont été stimulées par une bonne dynamique.

La collaboration avec le chef étoilé français David Gallienne, a permis à la Division de se différencier sur le marché premium, au cœur de sa cible, légitimant son savoir-faire dans le créneau des produits festifs, notamment avec une préparation de coquilles Saint-Jacques sur un lit de chutney et tomates.

Les consommateurs marquent leur préférence pour les produits sains, dont le Nutri-score affiche A ou B, et des produits de qualité, issus de circuits de distribution de proximité. De nouveaux indicateurs, tels que l'Eco-score, qui informent sur la durabilité du produit (impact environnemental, recyclabilité...), ont été plus



Pôles de développement

- Les entrées gourmandes
- Les sauces
- La cuisine ethnique et les saveurs du monde
- Les produits bio
- Le terroir et la tradition française
- Les produits belges
- L'épicerie fine

récemment pris en compte par les acheteurs. L'origine des matières premières entre également en ligne dans le choix final des consommateurs. L'intérêt pour les produits frais, festifs, vegans ou végétariens, les produits certifiés et bio, ne faiblit pas.

La Division Gourmet Food privilégie les filières respectueuses de l'environnement. Les solutions écoresponsables sont favorisées dans la fabrication des emballages, constitués généralement de plastique de type PET recyclé et recyclable. La Division sélectionne avec rigueur des produits qui répondent à ses hautes exigences en matière de qualité et de fraîcheur. La pasteurisation à froid est employée dans le processus

de fabrication d'un nombre croissant de produits proposés par la Division, permettant ainsi d'éviter l'utilisation de conservateurs.

L'année 2022 s'annonce incertaine. De nombreux défis sont à relever : l'inflation galopante et l'augmentation du coût de l'énergie grèveront le pouvoir d'achat des ménages. La Division entend néanmoins poursuivre les objectifs définis en 2020 : un développement à l'international sur un marché à forte concurrence. La pénurie de main-d'œuvre, qui a affecté l'exercice 2021, conforte la Division dans sa volonté d'automatiser certains processus de fabrication.



CERTIFICATIONS

- Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),
- Certification Label Rouge pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,
- Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng (Simon Dutriaux) et des noix de Saint-Jacques (Gartal/La Palourdière),
- Certification bio Ecocert pour des salades préparées,
- Certification halal pour une gamme de sauces froides,
- Label marque collective régionale « Saveurs en Or » de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,
- Label marque collective régionale « Produit en Bretagne » pour les sociétés Gartal et La Palourdière,
- Certification Ecocert (bio) pour des produits fabriqués sur les sites Delka et Altesse.

Lignes d'horizons



« Delka a pu conquérir de nombreux marchés et accroître ses ventes, en adaptant ses recettes et son packaging aux besoins spécifiques des clients. Notre marketing très segmenté nous permet d'approcher nos différents marchés de manière pointue. Delka ambitionne un chiffre d'affaires de € 30 millions en 2022. »

PHILIPPE BOONEN,
MANAGING DIRECTOR DE LA
DIVISION GOURMET FOOD



DELKA : la recette gagnante

Le marché des sauces froides, dans lequel est active Delka, est particulièrement porteur. Delka marque sa différence avec des recettes adaptées aux marchés locaux, la personnalisation de ses produits, un packaging original et une belle dynamique à l'exportation.

Delka est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides, avec une gamme de plus de 65 recettes, pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Delka travaille en synergie avec d'autres sociétés du Groupe, à qui elle fournit des préparations sur mesure. Ainsi, elle livre des sauces tartinables à Simon Dutriaux.

Delka est solidement implantée sur les marchés belge et français. Forte de l'image positive de la Belgique en matière d'expertise dans le domaine des sauces, Delka connaît une importante croissance organique liée à la forte hausse de ses exportations. Elle vend aujourd'hui ses produits dans quarante-cinq pays.

La société bénéficie du développement de la restauration rapide, notamment dans les pays du Moyen-Orient, en Orient et en Asie, qui représentent à court terme un fort potentiel de développement pour elle. La société propose un large éventail de sauces ethniques et fortement épicées, adaptées aux

marchés locaux. Delka offre des recettes à base d'huile de colza, d'huile de tournesol ou d'huile d'olive, traditionnelles, bio et/ou vegan.

Delka propose des contenants originaux en verre, PET, RPET (recyclé) avec des formats, squeeze et biberon, de 250 ml à 950 ml. De nouveaux sticks de sauce 10 ml seront proposés à la vente en 2022.

Delka développe une stratégie de collaboration à long terme avec ses clients, en fabriquant du sur-mesure, tant au niveau du produit que de la marque. La société opère sur les marchés traditionnels en mettant en avant des marques locales.

Pour répondre au mieux aux besoins d'un marché extrêmement dynamique, Delka investit dans un nouveau centre de production ultramoderne, avec une forte capacité de stockage, où seront regroupés, dans un même lieu, les activités de marketing, de Recherche & Développement. Des panneaux photovoltaïques permettront de couvrir la propre consommation d'énergie de la société.

Sociétés de la Division

France

Groupe française de gastronomie S.A.S.

Cette société possède deux usines, en France, de préparation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre. FDG commercialise par ailleurs la majeure partie des autres préparations surgelées du groupe, produites en Bretagne (Gartal et Dousot).

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim
F- 67013 Strasbourg
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F- 43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Grand Rue, 118
F - 89400 Bassou
Tél. : +33.3.86.73.37.00

L'escargot Courbeyre S.A.S.

Courbeyre, basée à Aurillac en Auvergne, produit des préparations à base d'escargots, ainsi que des moules farcies, des produits apéritifs et des spécialités auvergnates.

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appertisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appertisés.

Rue Henri Lautredou
F- 29720 Ploneour Lanvern
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.com

Gartal S.A.S.

Cette société bretonne est spécialisée dans la préparation de coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elle exploite notamment les marques Mareval et La Palourdière.

Gartal S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F- 29170 ST. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Sélection SAS. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel
F - 62880 Vendin-Le-Vieil (Lens)
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.com



Belgique

Altesse Quality Food S.A.

Altesse est une société qui distribue des produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, purée d'ail, piments...) ainsi que des produits ethniques. Elle produit par ailleurs une gamme de préparations culinaires telles que des sauces cuisinées.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 4 240 92 40

Delka S.A.

Delka est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
www.delka.be

Karras S.A.

Karras est spécialisée dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...).

Avenue de Lambusart II
B- 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
www.karrasgroup.be

Filiales d'approvisionnements

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

Pomarom S.R.L. - Roumanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ».

Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants.

Str. Liverzii 41
510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200

UAB Camargo U.A.B. - Lituanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots
« Hélix pomatia ».

Vilniaus R. Sav. - Pakalnes G. 7
Bezdonys, Bezdoniu Sen., 15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel - Turquie

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09

Turita Ood

Usine d'approvisionnement et de transformation de produits méditerranéens marinés.

21 Hristo G. Danov street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria



Division
**Life
Sciences**





La Division Life Sciences est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, l'agroalimentaire, les soins de santé, la parapharmacie et l'industrie cosmétique. Leader dans le secteur de la pollinisation et de la lutte biologique intégrée (Biobest), la Division investit également dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez les mammifères.

80 MILLIONS
BOURDONS VENDUS

2000
EMPLOYÉS BIOBEST

150 TONNES
PAPAÏNE PURE

Des solutions naturelles

La Division Life Sciences puise son inspiration dans la nature pour proposer à ses clients des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.

La Division s'est développée autour de projets nécessitant des investissements importants. La lutte biologique, à travers Biobest, et le secteur des enzymes (Enzybel) sont devenus des pôles d'activités majeurs du Groupe.

Présente dans 22 pays, à travers 36 filiales, la Division a bénéficié en 2021 d'une forte demande sur ses principaux marchés.

La Division Life Sciences a généré un chiffre d'affaires de € 191,7 millions, en hausse de 27% par rapport à 2020. L'EBITDA (€ 33,9 millions) a progressé de près de 24%.

BIOBEST

Biobest a clôturé l'année avec un chiffre d'affaires de près de € 163 millions, en progrès de plus de 29% par rapport à l'exercice précédent. L'EBITDA est en hausse de 25%. Biobest bénéficie du succès de ses solutions de lutte biologique et a pu capitaliser sur l'intégration réussie de ses acquisitions récentes : Beneficial Insectary (Etats-Unis) et Biological Services (Australie).

La société a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'exercice écoulé mais la crise covid a eu des conséquences sur les coûts de logistique. Les transports ont été fortement perturbés, Des transferts aériens ont été annulés, nécessitant de mettre en oeuvre des alternatives, souvent plus onéreuses, pour la livraison des insectes.

L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie s'est fait ressentir en fin d'exercice et aura un impact sur les activités de Biobest en 2022.

Biobest s'est particulièrement investie pour demeurer un partenaire fiable pour ses clients, garantissant le respect absolu des délais de livraison de ses commandes, malgré le contexte de la pandémie qui a nécessité une grande réactivité des équipes.

Biobest a également la volonté de se rapprocher de ses clients en multipliant ses points d'ancrage géographique, tant dans le souci d'optimiser la qualité de ses services que de limiter les coûts des transports.

Des solutions en matière d'intelligence artificielle sont développées par la société, pour anticiper et mesurer l'impact des insectes nuisibles dans les cultures. La pollinisation, effectuée pour l'instant par des bourdons, pourra être assurée, à terme, par des robots.

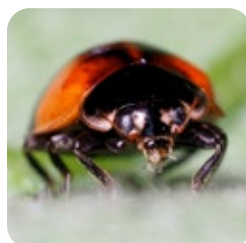
La Recherche & Développement sont au cœur des activités de Biobest, qui occupe quarante chercheurs dans le monde, afin de demeurer un leader et une société modèle dans ses métiers.

€ 33,9 MIO

EBITDA

€ 191.7 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES



ENZYBEL

Enzybel connaît un succès croissant. Pour répondre à une demande mondiale en forte progression, la société consent d'importants investissements dans le développement de ressources naturelles et de ses processus industriels, afin d'optimiser et d'augmenter son offre de molécules bioactives, telles que les enzymes d'origine animale et végétale.

La société promeut, via une dizaine d'entités spécialisées, des bioactifs naturels performants, nécessitant des processus de purification et de transformation peu polluants, qui peuvent remplacer avantageusement certains produits chimiques, contribuant ainsi à un monde plus sain et durable.



Les clients d'Enzybel, des partenaires professionnels et mondiaux, utilisent ces biomolécules naturelles dans différentes applications comme la nutrition, la pharmaceutique et la cosmétique. Ces biomolécules sont par ailleurs particulièrement employées dans de nouvelles applications hybrides, comme la nutraceutique, la cosméceutique et la nutricosmétique. L'utilisation de ces bioactifs naturels, dans des formules innovantes, permet de contribuer au bien-être humain et de créer une valeur ajoutée importante.

Enzybel ambitionne de renforcer sa position de leader mondial dans le secteur de la papaine. Le Congo (Kivu) est un de ses principaux fournisseurs de matière première. Via une joint-venture avec le Parc National des Virungas, la société a noué des liens sociaux très forts avec les communautés locales, auprès desquelles elle s'approvisionne en latex de papayer, participant ainsi au développement de cette région et de sa population.

Enzybel inscrit avec force son action dans une optique de durabilité. Ainsi, en Indonésie, Enzybel a noué avec un partenaire une joint-venture, PT Bromélaïne Enzyme, qui récolte les sous-produits de la culture des ananas. Ces sous-produits sont transformés en pharma grade bromélaïne employée pour des traitements médicaux (ulcère, cancer de la peau...).

La Division Life Sciences puise son inspiration dans la nature pour proposer à ses clients des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.



SOTECNA

Comme Enzybel, Sotecna opère dans le secteur des bioactifs issus des molécules extraites de bave d'escargot. Elle est également présente dans le domaine des huiles essentielles végétales.

Pour les molécules extraites de bave d'escargot, Sotecna travaille en synergie avec la Division Gourmet Food qui propose une large gamme d'escargots cuisinés.

Les bioactifs extraits d'escargots sont utilisés dans le cadre d'applications nutraceutiques, pour une formule de sirop contre la toux (Nutrelix®), et des applications cosmétiques (Heliskin®).

Les huiles végétales sont essentiellement employées dans des applications alimentaires et fragrances. De nouvelles applications en nutraceutique et en biocontrol sont en phase de recherche, offrant également d'intéressantes perspectives de développement.

CHEMCOM

La société est une référence mondiale de la biologie moléculaire et cellulaire de l'olfaction humaine.

ChemCom structure ses activités autour de trois secteurs : le marché des arômes et des parfums (bloquants, exhausteurs, reconstitution ou simplification de formules), la cosmétique et le monde pharmaceutique.

ChemCom investit une grande partie de ses ressources dans la recherche, en synergie avec l'ULB. La société a ainsi mis au point un produit révolutionnaire qui brunit la peau, de manière naturelle, et la protège du soleil. Le projet présente un énorme potentiel. Des contacts ont été noués au cours de l'exercice 2021 afin d'envisager un partenariat avec une société qui pourrait s'impliquer dans la commercialisation de cette technologie.



Lignes d'horizons



Présente dans plus de 70 pays, Biobest propose des solutions de lutte biologique et de pollinisation, écologiquement et économiquement durables. Les marchés privilégient les procédés naturels, développés par la société, qui offrent une alternative fiable aux produits chimiques. Producteurs de fruits et légumes, d'herbes, de fleurs ou de cannabis médicinal, sont toujours plus nombreux à faire appel à l'expertise de Biobest.

JEAN-MARC VANDOORNE,
CEO DE BIOBEST

BIOBEST : au cœur du vivant

Biobest est un des leaders mondiaux dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée. Elle ambitionne de devenir numéro un dans son secteur, au départ de son siège de Westerlo, à travers une croissance organique et de nouvelles acquisitions.

Biobest a renforcé sa présence en Amérique du Nord en acquérant, début 2022, la société canadienne Plant Products, qui commercialisait déjà les produits de Biobest, et qui distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels.

La société enregistre une croissance continue depuis sa création il y a quatorze ans. Active sur l'ensemble des continents, avec 29 filiales, Biobest est plus que jamais une société de référence internationale dans les solutions alternatives à l'emploi des pesticides, pour une agriculture respectueuse du consommateur et de l'environnement.

Biobest s'emploie à exploiter la nature, source inépuisable d'inspiration, de manière intelligente et durable. Les normes environnementales, de plus en plus strictes, incitent les producteurs à faire appel à l'expertise de Biobest, favorisant ainsi son développement.

Face aux géants agrochimiques, Biobest se positionne comme un pionnier en matière d'innovation. Les progrès de la robotique, permettant de proposer aux clients un mixte de solutions, ouvrent de nouvelles perspectives exceptionnelles à la société.



Sociétés de la Division

Biobest S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
www.biobest.be

Enzybel International S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à décomposer les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou animales (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

Rue de Waremme 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com

Enzybel Pharma

Enzybel Pharma a été créée fin 2016 dans le but de compléter le portefeuille d'enzymes naturels d'ENZYBEL, en y ajoutant une gamme d'enzymes d'origine animale (pancréatine, trypsine, pepsine,...). Elle commercialise ces produits dans divers secteurs d'activité tels que la pharmacie et les nutraceutiques.

Rue de Waremme 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com

Enzymco Private Ltd

Enzybel a investi, avec l'aide d'un partenaire local, dans une unité de production d'enzymes d'origine végétale sur le territoire indien.

Enzymco Private Ltd concentre ses efforts de commercialisation sur les marchés asiatiques.

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti, Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 86674 26 977
sales@enzymco.in



Sotecna S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles de raifort, d'angélique et de livèche, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums. Sotecna produit des extraits d'escargots en poudre et en liquide de haute qualité pour l'industrie de la cosmétique et les neutraceutiques.

Rue des Gaulois 7B
B 7822 Meslin-l'Évêque
Tél : +32 68 28 31 02
www.sotecna.com



ChemCom S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

ChemCom développe également une plateforme représentant le nez biologique du chien.

Route de Lennik 802 – B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be



Division

Chemicals





La Division Chemicals est active dans les additifs pour la stabilisation du PVC ainsi que dans le recyclage des batteries issues de la mobilité électrique.

+ 22%

EFFECTIFS SNAM

80 TONNES

BATTERIES COLLECTÉES
EN ALLEMAGNE

Technologies propres

La Division Chemicals de Floridienne est présente dans le secteur des additifs pour la stabilisation du PVC, avec la société Kimflor, établie en Turquie, et dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques), à travers sa filiale SNAM, leader européen du secteur.

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à € 38,9 millions à fin 2021, en recul par rapport à l'exercice précédent, à la suite de la vente d'IKA. L'EBITDA, par contre, est en hausse, s'établissant à € 7,9 millions (+ 20%). Le résultat opérationnel est également en forte progression, grâce essentiellement à l'activité recyclage de SNAM, qui a bénéficié de l'augmentation des volumes de batteries collectées et du prix plus avantageux des métaux purifiés. Kimflor a évolué favorablement malgré un environnement toujours difficile, lié au contexte covid. La collaboration entre Floridienne et la société turque demeure fructueuse pour les deux parties.

Le Groupe a finalisé en novembre 2021, avec un investisseur allemand, une augmentation de capital de SNAM, portant sur un montant total de € 10 millions qui pourrait être augmenté jusqu'à € 14 millions. Floridienne conserve néanmoins une participation majoritaire de 57,9% du capital de SNAM.

Ce partenariat donne à SNAM les moyens d'accélérer son ambitieux programme d'investissements nécessaires pour traiter les volumes de plus en plus importants de batteries issues de la mobilité électrique.

Les volumes traités par SNAM, qui ont considérablement augmenté en 2021, poursuivront leur croissance importante en 2022.

Stabilisants alternatifs

Kimflor, active dans les stabilisants pour PVC, a abandonné, il y a déjà de nombreuses années, la stabilisation au plomb et propose deux alternatives dans la fabrication du PVC destiné aux marchés des châssis de fenêtre et des tubes et raccords : la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications ; et la stabilisation organique, sans métaux lourds. La gamme des GreenStab®, réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, est appelée à s'élargir à d'autres applications.



€7.9 MIO

EBITDA

€38.9 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES



Le résultat opérationnel de la Division est en forte progression, grâce à l'activité recyclage de SNAM.



Lignes d'horizons



« Le recyclage des batteries est devenu une évidence pour tous. L'Europe a mesuré toute l'importance d'être autonome industriellement. L'activité de SNAM s'inscrit dans ce contexte et répond aux objectifs européens de récupération de métaux précieux et d'une gestion pointue des déchets, afin de leur donner une seconde vie. »

ERIC NOTTEZ, CEO DE SNAM

SNAM : une vie après la vie

Leader européen du recyclage des batteries rechargeables, SNAM connaît un succès exponentiel. La société propose des solutions inventives pour traiter et reconditionner ces batteries issues de la mobilité douce, permettant notamment de stocker l'électricité verte. SNAM s'est adossée à un nouveau partenaire industriel pour mener à bien son ambitieux programme.

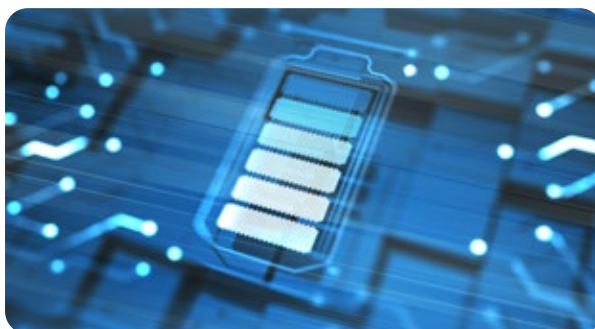
SNAM, précurseur dans le domaine du recyclage des batteries rechargeables, est devenu un acteur majeur du secteur. Depuis 2019, la société connaît une croissance à deux chiffres. Cette activité, de niche au départ, est en plein essor. L'usage des batteries se multiplie. Et leur recyclage, lorsqu'elles sont en fin de vie, s'impose.

SNAM a développé des technologies permettant d'offrir une seconde vie aux batteries des véhicules hybrides et électriques qu'elle collecte en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique. L'électricité verte, produite par les éoliennes et les panneaux solaires, peut être stockée dans des batteries reconditionnées par SNAM, et être injectée ultérieurement dans le réseau.

SNAM s'investit également dans la réparation de batteries usagées pour permettre leur réutilisation dans le

domaine automobile où les véhicules électriques et hybrides ont une durée de vie supérieure à douze ans, alors que la durée d'une batterie neuve est de huit ans.

Par son expertise et son dynamisme, SNAM joue un véritable rôle d'ambassadeur européen dans le segment du recyclage des batteries. Le nouveau partenariat avec un investisseur allemand lui permet d'accélérer son programme d'investissements. La société dispose d'un pôle Recherche & Développement, qui concentre une grande partie de ses efforts sur les activités de thermolyse et d'hydrométallurgie, créatrices de valeur pour le futur de SNAM.



Sociétés de la Division

KIMFLOR A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

Izmir Aydin Karayolu 35 Km.29
Ekim Mah. No :23
35875 Torbali Izmir
Turquie
Tél. : +90.232.853.90.66
www.kimflor.com



SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux États-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium. Elle s'est récemment spécialisée dans la collecte des batteries des voitures hybrides et électriques, marché sur lequel elle occupe actuellement une position de leader en Europe.

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaures 4
F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
www.snam.com

VERA CHIMIE

DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

35-45 rue de la Garenne
F-38297 Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-floridienne.com
www.vcd-floridienne.com



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2021, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2022. Ce rapport de gestion 2021 comprend également les informations requises par l'article 12 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Toutes les informations devant être incluses dans ce rapport de gestion en vertu des articles 3:6 et 3:32 du Code belge des sociétés et des associations (la déclaration de gouvernance d'entreprise – y compris le rapport de rémunération – les performances financières de l'entreprise et la déclaration sur les informations non financières de Floridienne) sont reprises dans les différents chapitres du rapport annuel (intégré).

Floridienne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs de l'alimentation festive (« Gourmet Food »), des sciences du vivant (« Life Sciences ») et de la chimie (« Chemicals »). A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendu par Floridienne SA à ses filiales, ainsi que les activités de négoce de produits alimentaires.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Floridienne Groupe s'élève à € 353,1 millions, en baisse de 5,6% par rapport à € 373,9 millions en 2020. Cette diminution de € 20,8 millions s'explique principalement par les cessions effectuées par le Groupe au cours des 12 derniers mois. A périmètre constant, nos trois Divisions réussissent à augmenter leur chiffre d'affaires de manière importante et la croissance organique du Groupe s'élève à 13,1%.

L'EBITDA s'élève à € 45,7 millions au 31 décembre 2021, en croissance de € 7,7 millions par rapport à € 38,0 millions au 31 décembre 2020. Il traduit le dynamisme des différentes activités et la justesse des choix stratégiques du Groupe qui s'est repositionné sur des marchés porteurs. Les acquisitions récentes réalisées par BIOBEST pour renforcer sa croissance sur les marchés du biocontrôle aux Etats-Unis (BENEFICIAL INSECTARY) et en Australie (BIOLOGICAL SERVICES) répondent aux attentes et commencent à porter les fruits attendus.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à € 15,3 millions et diminuent de € 3,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Les pertes de valeurs enregistrées en 2020 portaient principalement sur certaines activités de notre Division Life Sciences (€ 2,9 millions) et sur le goodwill des activités de la société

allemande IKA (€ 1,2 million) cédée en octobre 2020.

La cession de SALM INVEST et GEL MANCHE en date du 22 janvier 2021 a permis de reconnaître un gain sur cession de € 1,5 million. Le Groupe a également conclu la vente de ses activités de distribution de vanille opérées par les sociétés SOPRAL (Madagascar) et KAMAPIM (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Ces deux sociétés ont été cédées le 26 mai 2021 sans impact significatif sur les résultats du Groupe étant donné la taille limitée de ces activités.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2021 sur un résultat net consolidé en progrès à € 18,6 millions, soit une augmentation de 120% ou € 10,2 millions par rapport à € 8,4 millions en 2020. Le résultat net part du Groupe augmente à € 13,2 millions, contre € 4,3 millions au 31 décembre 2020.

Les fonds propres consolidés s'élèvent à € 171,9 millions au 31 décembre 2021, contre € 142,9 millions au 31 décembre 2020. Cette augmentation de € 29,0 millions s'explique principalement par le résultat de l'exercice et par les augmentations de capital réalisées au cours de l'exercice par les actionnaires minoritaires dans les filiales SNAM (€ 10,0 millions) et BIOBEST (€ 10,0 millions).

La dette financière nette du Groupe a diminué de € 5,5 millions en 2021, à € 93,2 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16). Cette diminution s'explique principalement par la perception en

janvier 2021 du produit de la vente de la filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de la participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

La situation de trésorerie consolidée est solide à € 52,9 millions.

Au 31 décembre 2021, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants financiers.

DIVISION LIFE SCIENCES

Modifications de périmètre

Augmentation de capital

En application de la convention d'actionnaires signée avec Mérieux Participations 3 (MP3) lors de son entrée au capital de BIOBEST en mai 2018, Mérieux (MP3) a souscrit de manière préférentielle à une seconde augmentation de capital de € 10 millions dans BIOBEST en juin 2021.

À la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans BIOBEST s'élevait à 90,10%.

Acquisitions réalisées par BIOBEST

BIOBEST a intégré au cours de l'exercice 2021 la société BENEFICIAL INSECTARY acquise en novembre 2020. Cette société est le principal producteur du marché américain de la lutte biologique intégrée et a généré un chiffre d'affaires supérieur à €20,0 millions en 2021.

De plus, BIOBEST a poursuivi sa stratégie de croissance externe et a finalisé un accord, en date du 15 avril 2021, permettant l'acquisition d'une participation de 51% dans Manchil Altmann Pty.Ltd., société australienne opérant sous le nom de BIOLOGICAL SERVICES.

Située à Loxton (Australie méridionale) et à Muchea (Australie occidentale), BIOLOGICAL SERVICES occupe une position de premier plan, en Australie, dans la lutte

biologique destinée aux cultures sous serres. En 2021, cette société a généré un chiffre d'affaires proche de €5,0 millions. Cette acquisition complète utilement les activités de la société australienne BUGS FOR BUGS précédemment acquise en 2019.

Par la combinaison des savoir-faire et des présences géographiques complémentaires de ces deux sociétés, BIOBEST dispose désormais, en Australie, d'une position unique permettant d'offrir aux cultivateurs des solutions variées en faveur d'une culture plus durable et, de ce fait, de répondre aux souhaits des consommateurs australiens d'acheter des produits plus sains.

BIOBEST a également noué des partenariats et pris des participations minoritaires dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). BIOBEST a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, BIOBEST a investi CAD 10 millions (€ 6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle.

Cession des activités « vanille »

La production et la distribution de vanille opérées par les sociétés SOPRAL (Madagascar) et KAMAPIM (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ont été cédées le 26 mai 2021 sans impact significatif sur les résultats du Groupe étant donné la taille limitée de ces activités.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences s'élève à € 191,7 millions au 31 décembre 2021 contre € 151,4 millions au 31 décembre 2020. Cette hausse de 27% s'explique par une croissance organique importante (supérieure à 10%) et par l'intégration des acquisitions récentes effectuées par BIOBEST.

BIOBEST profite du succès de ses solutions de lutte biologique et bénéficie de l'intégration des sociétés BENEFICIAL INSECTARY, principal producteur du marché américain de la lutte biologique intégrée, acquise en novembre 2020, et BIOLOGICAL SERVICES active sur le territoire australien et dont une participation majoritaire fut acquise en avril 2021. BIOBEST a réussi à augmenter sa rentabilité malgré des coûts exceptionnels importants liés aux perturbations causées par la pandémie de la COVID-19 sur les chaînes logistiques.

ENZYBEL continue à se développer favorablement et doit répondre à une croissance de la demande de ses principaux clients pour ses enzymes d'origine animale et végétale. ENZYBEL a mis en service de nouvelles capacités de production d'enzymes d'origine végétale dans le cadre d'un plan ambitieux de développement.

Enfin, depuis la cession des activités vanille du Groupe en mai 2021, les autres activités de la Division reprennent les ventes d'huiles essentielles et de solutions à base de bave d'escargots. Ces activités sont stables au cours de l'exercice.

L'EBITDA de la Division progresse de 24% à € 33,9 millions au 31 décembre 2021 comparé à € 27,4 millions au 31 décembre 2020. La Division continue de faire face à certains coûts exceptionnels liés à la pandémie actuelle, en

particulier, des frais logistiques qui restent importants en raison des perturbations que connaît le secteur aérien de manière générale.

Le résultat net de la Division Life Sciences s'élève à € 15,0 millions en 2021 contre € 8,7 millions pour l'exercice précédent. Pour rappel, les mauvais résultats précédents de nos autres activités avaient conduit le Groupe à acter des pertes de valeur pour un total de € 2,9 millions en 2020.

Risques et incertitudes

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent suit son cours et aucune évolution défavorable n'a eu lieu. En l'absence d'un risque de « cash-outflow » le Conseil d'Administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

DIVISION GOURMET FOOD

Modification de périmètre

Le Groupe a clôturé en janvier 2021 la vente de sa filiale Gel Manche S.A.S. ainsi que la cession de sa participation majoritaire dans la société Salm Invest S.A.

Située à Carentan en Normandie, GEL MANCHE est spécialisée dans les produits mixés et moulinsés pour hôpitaux. Elle prépare et conditionne également des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. Basée à Fleurus (Belgique), SALM INVEST est spécialisée dans le commerce et la production de saumon fumé.

En 2020, ces sociétés ont représenté un chiffre d'affaires cumulé de €56,9 millions (principalement lié aux activités de négoce de saumon) et un EBITDA négatif de € 0,5 million. Ces sociétés étaient consolidées au cours de l'exercice

2020 et ne sont plus consolidées en 2021.

Ces deux transactions confirment la volonté du Groupe de concentrer sa Division Food sur ses marchés de spécialités.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Gourmet Food a baissé de 26% au cours de l'exercice, à € 122,5 millions contre € 166,5 millions un an plus tôt. Cette baisse s'explique par les cessions opérées en janvier 2021 des sociétés SALM INVEST et GEL MANCHE. A périmètre constant, la croissance organique de la Division s'élève à 12% portée par les ventes en grande distribution et le succès de certains marchés à l'exportation. Les ventes à destination de l'Horeca se sont redressées au cours du second semestre en raison d'un assouplissement des mesures de confinement.

L'EBITDA de cette Division est stable à € 6,3 millions au 31 décembre 2021. La performance de la Division est contrastée au cours de l'exercice 2021 avec un le semestre en progrès de € 1,9 million porté principalement par son recentrage sur ses marchés de spécialités ainsi que par les effets positifs de son plan stratégique de simplification et de spécialisation des sites de production. Le 2e semestre a été marqué par des difficultés d'approvisionnement pour certains produits et par une hausse des prix des principales matières premières. Pour ces raisons, la rentabilité de la Division est en recul de € 1,7 million au cours du 2e semestre. La Division fait face à une inflation importante du coût de ses approvisionnements et se concentre à présent sur le maintien de ses marges.

Le résultat net de la Division Gourmet Food s'élève à € 2,2 millions au 31 décembre 2021 contre € 0,1 million au

31 décembre 2020. Cette hausse s'explique principalement par un gain de € 1,5 million enregistré sur la cession des sociétés SALM INVEST et GEL MANCHE en janvier 2021.

Risques et incertitudes

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridienne)

Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures, décrites en détail dans notre rapport annuel, n'ont pas connu d'avancées significatives au cours de l'exercice 2021 et ne nous ont dès lors pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « actif financier non courant ».

Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières plus récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé (voir note 15 du rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique) est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance, exigible par jugement de justice, dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million.

Tests d'impairment

Conformément à IAS 36 des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwill et les

immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow ».

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives. Néanmoins, la réalisation des budgets a nécessité la prise en compte d'hypothèses importantes et la réalisation de celles-ci sont incertaines, d'autant plus que la situation géopolitique de ces dernières semaines renforce ces incertitudes. Ces incertitudes sont essentiellement présentes pour la division Gourmet Food. Le Goodwill des différentes UGT de la division s'élève à € 20,8 millions au 31 décembre 2021.

Au niveau des comptes statutaires, la valeur des participations à l'actif des sociétés de cette division s'élève à € 35,2 millions.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de perte de valeur sur le goodwill ainsi que sur les autres actifs non courants dans les comptes consolidés. Il a été également décidé de ne pas acter de réduction de valeur sur les participations dans les comptes statutaires de Floridienne SA.

DIVISION CHEMICALS

Modification de périmètre

Le Groupe a cédé sa filiale allemande IKA Innovation Kunststoffaufbereitung GmbH & Co KG (« IKA ») en date du 6 octobre 2020.

Basée à Bitterfeld-Wolfen (Allemagne), IKA développe, fabrique et commercialise des stabilisants et additifs pour l'industrie du PVC. Cette participation a été consolidée entièrement jusqu'au 30 septembre 2020.

Une augmentation de capital de SNAM, leader européen du recyclage de batteries issues de la mobilité électrique, a été réalisée en novembre 2021 avec le concours d'un investisseur allemand pour un montant de € 10,0 millions. A l'issue de cette opération, Floridienne conserve une participation majoritaire de 57,9% du capital de SNAM. Cette augmentation de capital donne à SNAM les moyens d'accélérer son important programme d'investissements pour répondre à la croissance importante des volumes de batteries issues de la mobilité électrique.

Activité 2021

Le chiffre d'affaires de la Division Chemicals diminue de 30% à € 38,9 millions au 31 décembre 2021 par rapport à € 56,0 millions au 31 décembre 2020. Cette diminution est due à la cession d'IKA le 6 octobre 2020. A périmètre constant, la croissance organique de la Division s'établit à 31%.

Les activités de recyclage de SNAM sont portées par la hausse des volumes de batteries collectées, notamment dans le segment des batteries automobiles hybrides et électriques. L'amélioration significative de la profitabilité de cette filiale s'explique par un niveau d'activité élevé sur nos sites de production et par la hausse du prix des métaux purifiés revendus sur le marché.

Kimflor, notre filiale active dans les stabilisants PVC en Turquie, a progressé et continue d'évoluer favorablement. La dépréciation continue de la livre turque au cours de l'exercice provoque des gains de change significatifs sur les positions en euros et en dollars de cette société.

L'EBITDA et le résultat net après impôts de cette Division sont en progrès et s'élèvent respectivement à € 7,9 millions et € 5,0 millions au 31 décembre 2021 (par rapport à respectivement € 6,5 millions et € 2,0 millions au 31 décembre 2020). Pour rappel, la profitabilité de SNAM avait été négativement influencée au cours du premier semestre 2020 par certains coûts exceptionnels liés à l'épidémie de COVID-19 à quoi s'ajoutait une perte sur la cession d'IKA de € 1,6 million enregistrée en 2020.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées,

notamment la Turquie. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une belle résilience dans un environnement compliqué au cours de l'année 2021. Elle devrait continuer à évoluer favorablement en 2022.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales, ainsi que des activités de négoce de produits alimentaires.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2021 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, Life Sciences, Gourmet Food et Chemicals. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par un bénéfice net de € 31,2 millions contre une perte nette de € 5,8 millions en 2020. Le bénéfice de l'exercice s'explique par une plus-value de € 14,2 millions et une reprise de réductions de valeur de € 6,7 millions enregistrées par Floridienne SA suite à la réorganisation de certaines participations en 2021. L'évaluation de la valeur des participations se base sur la méthodologie appliquée lors du test de perte de valeur effectué dans les états financiers consolidés.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 102,6 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 133,8 millions.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,5 millions pour la rémunération du capital ;

- € 131,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,5 par action donnant droit à des dividendes (i.e. exclusion faite des actions propres), au titre de l'exercice 2021.

Nous vous proposons de reporter intégralement le bénéfice à affecter.

ACHATS D' ACTIONS PROPRES

Le Groupe n'a pas procédé à l'achat supplémentaire d'actions propres au cours de l'exercice 2021.

Le nombre total d'actions propres détenues par Floridienne au 31 décembre 2021 est de 17.363 sur un total d'actions émis de 996.857, ce qui représente une valeur de € 11,6 millions sur base d'un cours de € 670,0 au 31 décembre 2021.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres est de € 107,53 par action.

Les actions propres ont été acquises dans le passé avec l'autorisation de l'Assemblée Générale octroyant au Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180.000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020 a renouvelé pour une période de trois ans l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir et d'aliéner des actions propres de la société dans les conditions prévues par la loi.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos

filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture (devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du Groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chemicals connaissent des risques inhérents à leur activité. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis d'exploitation. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, des provisions sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

Nous faisons également référence aux informations non-financières reprises dans le rapport annuel, décrivant les différentes mesures environnementales du Groupe Floridienne.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans les Divisions Life Sciences et Chemicals.

PERSPECTIVES

L'épidémie de coronavirus COVID-19 s'est transformée au cours de ces deux dernières années en une pandémie qui semble devenue endémique. Cette pandémie continuera à affecter les chaînes logistiques et à influencer négativement nos approvisionnements en matières premières. Elle continuera vraisemblablement à se traduire en 2022 par une inflation des coûts et par des contraintes opérationnelles.

Après deux longues années de pandémie, de nouvelles perturbations économiques apparaissent en raison de l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes le 24 février 2022. En réponse à cette agression, l'Union européenne, les Etats-Unis et plusieurs autres pays ont imposé des sanctions économiques à la Russie. Ces sanctions restreignent les flux financiers et les possibilités d'investissements et d'échange avec ce pays. Notre Groupe n'a aucun établissement en Ukraine et en Russie et les ventes directes à ces deux pays sont limitées (moins de 1% des ventes consolidées du Groupe). Les sanctions imposées jusqu'à présent à la Russie et les mesures de rétorsion prises par la Russie en réponse à ces sanctions n'ont pas d'impact direct significatif sur notre Groupe.

Toutefois, la guerre en Ukraine provoque une hausse des prix de certaines matières premières, telles que les denrées alimentaires

et l'énergie. A titre d'exemple, l'Ukraine et la Russie sont parmi les principaux producteurs mondiaux de céréales et d'huiles alimentaires. Ce conflit est de nature à favoriser l'inflation et à créer des difficultés d'approvisionnement en matières premières ; cela aura un impact négatif sur la croissance des activités de notre Groupe et, en particulier, sur sa Division Food.

Malgré ces éléments, les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue Biobest restent bien orientés, et cette société devrait bénéficier de l'intégration de Plant Products. Notre activité enzymes a atteint aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, lui permettant d'accélérer son développement sur les marchés américains et asiatiques. Toutefois, les poussées inflationnistes et, en particulier, la hausse des prix de l'énergie pourraient avoir un impact négatif sur la croissance de nos activités.

La Division Food se concentre sur le développement de ses marchés de spécialités et doit faire face à une inflation généralisée du coût des matières premières et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Dans ce contexte inflationniste, la Division se concentre actuellement sur le maintien de ses marges.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM a réussi à bien se positionner pour accueillir l'important gisement de batteries des automobiles hybrides et électriques en fin de vie pour un usage classique. Elle bénéficiera en 2022 des cours élevés des métaux purifiés et poursuivra ses investissements dans ses capacités de production et dans son projet de réutilisation des batteries « de seconde vie » permettant d'allonger la durée de vie totale des batteries automobiles. Notre filiale en Turquie, KIMFLOR, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement

compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

En vertu de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires sont tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à Floridienne une mise à jour de la structure de l'actionariat de contrôle. La structure de l'actionariat à la date de clôture des comptes, telle qu'elle résulte des notifications reçues, est reprise ci-dessous :

Beluflo S.A.	392 004	39,32%
Philippe de Spoelberch	166 428	16,70%
Gaëtan Waucquez	22 928	2,30%
Floridienne S.A.	17 363	1,74%
Marinvest S.A.	90 800	9,11%
SRIW	81 524	8,18%
BM Albatros	37 500	3,76%
Autres actionnaires	188 310	18,89%
Nombre d'actions	996 857	100,00%

2. Titres au porteur

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 14 décembre 2005, il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA.

3. Accord entre actionnaires

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,32%), Gaëtan Waucquez (2,30%) et Philippe de Spoelberch (16,70%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Création, pour une durée de cinq ans, d'un nouveau capital autorisé de € 4 850 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Le Conseil d'Administration est autorisé à acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable trois ans

à dater de l'Assemblée Générale du 2 juin 2020.

- Le Conseil peut aliéner les actions de la société en Bourse ou de toute autre manière dans les cas prévus par la loi, sans autorisation préalable de l'Assemblée Générale. Le Conseil est en outre autorisé, conformément à la loi, à céder les actions de la société à une ou plusieurs personnes déterminées autres que le personnel.
- Le Conseil d'Administration est autorisé, conformément à la loi, pendant une période de trois ans à dater de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2020 à aliéner les titres de la société, aux fins d'éviter à la société un dommage grave et imminent.
- Ces autorisations sont valables pour les acquisitions et aliénations d'actions de la société faites par les filiales visées par le Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres déjà émis par la société.

7. Article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23 septembre 2007, Floridienne a été avisée par la SA Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 27 août 2018, la SA Beluflo a confirmé détenir 392 035 titres avec droit de vote émis par la SA Floridienne, soit 39,33% du capital.

Au 31 décembre 2021, le nombre de titres détenus par Beluflo s'élevait à 392 004.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 7:96 DU CODE BELGE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Politique en matière de conflit d'intérêts

La Charte de Gouvernance d'entreprise, mise à jour le 25 mars 2021, décrit dans sa partie IV la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflit d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 7:96 et 7:97 du Code des sociétés et des associations.

Au cours de l'année 2021, nous n'avons pas à mentionner de conflits d'intérêts intervenus lors des différents Conseils d'Administration, tels que visés par l'article 7:96 et 7:97 du Code des sociétés et des associations.

DECLARATION DANS LE CADRE DE L'INFORMATION NON FINANCIERE / CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

Les activités du Groupe Floridienne sont décrites plus en détails dans le rapport annuel.

Notre engagement

La principale préoccupation de Floridienne est de mener des activités rentables et durables, tout en jouant un rôle au sein de la société où ses activités sont menées. Compte tenu du lien essentiel entre la réussite opérationnelle et une société civile forte, l'approche de gestion responsable de Floridienne doit être

profitable à l'ensemble des parties concernées.

Notre approche de gestion responsable

Floridienne porte haut ses valeurs de Corporate responsibility, qui sont au cœur de sa vision d'entreprise. Les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont essentiels au mode de fonctionnement de Floridienne, non seulement dans le cadre de ses activités d'investissement mais aussi comme entreprise, et plus particulièrement dans ses relations avec son personnel et la société civile.

Les risques principaux auxquels nos sociétés sont confrontées en termes de ESG sont les suivants :

- Environnementaux (Division Chemicals)
- Product liability (Division Gourmet Food et Life Sciences)
- Risque de réputation

Le Groupe considère que l'identification et la communication sur les risques ESG peuvent impacter sa performance et préservent l'image et la réputation du Groupe.

Mise en œuvre

En tant qu'entreprise et investisseur responsable, elle décline cette vision à travers plusieurs axes :

Investisseur responsable dans des métiers ayant un impact positif sur l'environnement

Floridienne a progressivement fait évoluer ses métiers, qui à l'origine étaient concentrés sur la chimie traditionnelle, vers des métiers et solutions bénéfiques pour l'environnement.

Ainsi, dans son métier traditionnel des stabilisants pour PVC, Floridienne a remplacé les stabilisants au plomb par des nouveaux produits réalisés à base de calcium zinc ou de produits organiques, n'utilisant plus de

métaux. Elle a été un pionnier dans la production et la commercialisation de ces solutions propres sur ses différents marchés (Europe et Turquie notamment).

Dès 1996, convaincue que le recyclage de matériaux usagés était une source d'approvisionnements durable pour ses autres unités de production, elle a investi dans la société SNAM, qui recycle aujourd'hui 9 batteries de véhicules hybrides et électriques sur 10 qui sont en circulation en Europe. SNAM récupère les métaux (nickel, cadmium, cobalt, terres rares) contenus dans ces batteries, qui sinon seraient enfouis en décharge. Cette activité a nécessité des investissements importants de la part de Floridienne dans cette société. SNAM bénéficie aujourd'hui d'un réseau de collecte qui couvre l'ensemble du continent européen.

SNAM a décidé d'aller encore plus loin dans la chaîne d'éco-responsabilité, en lançant un ambitieux projet de « seconde vie » pour ses batteries automobiles usagées. L'idée derrière ce projet, est de prolonger la durée de vie des batteries automobiles, en testant leurs différents composants et en les réassemblant dans des packs de batteries destinées à des applications stationnaires, tels que les parcs éoliens. Ce projet permet dès lors de retarder le recyclage ultime des composants des batteries.

Dans la Division Gourmet Food du Groupe, plusieurs gammes de produits « bio » et « d'origine locale » ont été lancées avec succès, qui non seulement suivent des cahiers des charges très stricts en ce qui concerne la qualité des matières premières utilisées, mais aussi le bilan carbone de celles-ci, forçant les équipes à utiliser dans la mesure du possible des produits de proximité.

Enfin, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de l'ADN de la Division Life Sciences, elle propose en effet au marché des solutions naturelles en substitution aux produits chimiques ou de synthèse.

Ainsi, BIOBEST, un leader mondial et pionnier de la lutte biologique intégrée, offre une vaste gamme d'insectes « auxiliaires agricoles pollinisateurs ou prédateurs », permettant de limiter l'usage de moyens mécaniques ou chimiques dans certaines cultures.

Enfin, nos enzymes d'origine naturelle, nos huiles essentielles végétales et notre extrait d'escargots permettent de remplacer avantageusement l'usage de produits de synthèse dans de nombreuses applications pharmaceutiques, cosmétiques ou alimentaires.

Utilisant des méthodes de production responsables

Nous investissons constamment dans nos outils de production, afin de les rendre plus efficaces (automatisation des tâches manuelles pénibles), plus ergonomiques (design des équipements pour éviter les risques d'accidents et les charges trop lourdes), moins polluants (traitement des fumées, récupération des excipients), et moins énergivores.

Nos packagings sont régulièrement adaptés afin d'y intégrer un maximum de matériaux recyclables.

Enfin, nos différents sites de production utilisent les méthodes et systèmes de contrôle de la qualité les plus stricts du marché, et sont audités de manière régulière par des organismes indépendants. Ainsi nos entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, alors que nos entreprises plus proches d'applications pharmaceutiques sont certifiées

GMP et/ou FSCC. Enfin, nos sites de recyclage de batteries font l'objet régulier d'audits de la part des constructeurs automobiles et des autorités environnementales, et veillent à se situer en permanence largement en-dessous des seuils d'émissions autorisés.

Dans le respect de chacun

La satisfaction de nos clients, l'éthique dans les affaires et le respect de nos employés sont au centre de nos valeurs et considérés par le Groupe comme les meilleurs vecteurs de la réussite à long terme. Entreprise à connotation familiale, Floridienne n'est pas obsédée par le profit à court terme, et favorisera le bien-être de ses employés, au service de ses clients, pour asseoir sa réussite.

Son modèle décentralisé s'appuie de plus sur un grand degré d'autonomie et de confiance accordés aux managers locaux, et de transparence multidirectionnelle dans la communication. L'honnêteté étant à la base de la confiance accordée, les comportements en violation de ce principe seront en revanche immédiatement sanctionnés.

Floridienne veut avoir des relations équilibrées, tant avec ses clients que ses fournisseurs. Elle favorisera la construction de partenariats à long terme, régulés par un dialogue ouvert et respectueux. Ceci implique la fourniture d'un service de qualité, et le respect des engagements pris.

Soucieux des Droits de l'homme

Par principe, le respect des droits de l'homme a toujours été inscrit dans la philosophie de Floridienne en matière de gestion responsable.

C'est l'ensemble de la société qui se doit de défendre cet engagement. Les impacts directs et indirects en matière de droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux ainsi que dans l'analyse d'investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

En tant que société à portefeuille diversifié, Floridienne reconnaît le rôle

qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect apportés à la protection universelle des droits de l'homme. Elle considère que le respect et la protection de ces droits sont essentiels pour la création de valeur durable sur le long terme. Dans la mise en œuvre de ses engagements, le Groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses employés aux valeurs de l'entreprise et à leur lien avec le respect des droits de l'homme. Même si Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé des indicateurs de performance et ne dispose pas encore de Déclaration ESG et de Code de Déontologie formalisés, elle est très attentive aux normes éthiques et au risque lié aux ressources humaines.

Et avec un impact positif pour les populations locales avec qui nous collaborons

Etant en contact avec les populations locales dans plusieurs pays avec lesquels nous collaborons (Congo, Indonésie, Kenya, Maroc,...), nous sommes soucieux de contribuer positivement au bien-être et au développement de celles-ci, toujours dans une optique de respect mutuel.

A titre illustratif, au Congo, nous nous sommes associés avec le Parc des Virunga, plus ancien Parc National d'Afrique, dont la volonté, pour lutter contre le braconnage et d'autres trafics, consiste à offrir aux populations entourant le Parc, des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins. Nous nous inscrivons dans cette démarche, en apprenant aux villageois à cultiver la papaye et à en extraire le latex. Nous nous engageons ensuite à acheter leur production à des prix convenus d'avance.

D'autres exemples similaires peuvent être relevés dans d'autres pays où nous sommes présents.

A ce stade-ci, le Groupe ne dispose pas encore de façon centralisée d'indicateurs clés de performance de nature non financière concernant les activités décrites ci-dessus, dans la mesure où ces

indicateurs sont analysés, évalués et monitorés localement par les filiales elles-mêmes.

Éthique et intégrité

Floridienne s'engage à mener ses activités dans le respect des règles d'éthique et conformément aux lois applicables, et interdit la corruption et les autres pratiques illégales afin d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Floridienne ne tolère donc aucun acte de corruption dans le cadre de ses activités. Floridienne attend une adhésion totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique qu'elle a définies.

Gouvernance

Floridienne estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour pouvoir générer des profits durables sur le long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. La responsabilité en matière d'ESG est prise au niveau du Conseil d'Administration, qui supervise la mise en œuvre des best practices. Les règles de conduite qui s'appliquent aux membres du Conseil d'Administration de Floridienne et de ses Comités spécialisés, de même que les règles qui régissent le fonctionnement de ces organes, sont exposées dans la Charte de Gouvernance qui est publié sur le site internet de Floridienne.

En ce qui concerne les risques principaux liés aux différentes activités, nous faisons référence à la section « Autres risques et incertitudes » dans le rapport de gestion.

Declaration de gouvernance d'entreprise

En tant qu'entreprise belge cotée sur Euronext Brussels, Floridienne est tenue de respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, et est tenue par la loi belge de respecter le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

1. Application du Code de gouvernance d'entreprises

Le Groupe applique le code 2020, en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le Code 2020 remplace les éditions précédentes de 2004 et de 2009 (« Code 2009 »). Tout comme son édition de 2009, le Code 2020 est fondé sur le principe de « se conformer ou expliquer ». Le droit belge des sociétés et le Code belge de gouvernance d'entreprise exigent tous deux que Floridienne adopte et publie une Charte de gouvernance d'entreprise et, sur base annuelle, une déclaration de gouvernance d'entreprise à inclure dans le rapport annuel. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance. Le « Code 2020 » est applicable à partir du 1 janvier 2020 et Floridienne a adapté sa charte de Corporate Governance en conséquence.

La charte de Corporate Governance de Floridienne mise à jour est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. Non-respect des dispositions du Code (principe « comply or explain »)

Conformément à l'approche « comply or explain » du Code, le Conseil d'Administration attire toutefois l'attention sur les exceptions suivantes au Code 2020 :

Plans de succession (Dispositions 2.10 et 2.13)

Floridienne ne dispose pas de plans de succession formels pour le CEO, les autres membres du management exécutif et les administrateurs.

Code de conduite (Disposition 2.18)

Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé un code de conduite. Floridienne attend une adhésion totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique. La culture Groupe est basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 3.11)

Au cours de l'année 2021, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Les administrateurs non-exécutifs ont toutefois eu des contacts informels fréquents sans la présence du Comité de Gestion.

Séparation des pouvoirs (Disposition 3.12)

Au cours de l'exercice 2021, Marc-Yves Blanpain a exercé les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Composition du Comité d'Audit (Disposition 4.3)

Le Comité d'Audit est composé de deux personnes. Le Comité d'Audit de Floridienne fait rapport au Conseil d'Administration de ses travaux et de ses conclusions (y compris en cas d'opinions dissonantes) et n'a pas vocation à prendre des décisions à la majorité. Dès lors, un Comité d'Audit composé de deux membres nous semble approprié.

Dispositifs spécifiques pour les lanceurs d'alerte (Disposition 4.13)

Compte tenu de la taille limitée du Groupe, il n'y a pas de mécanisme formel pour les lanceurs d'alertes. La communication interne se passe principalement par des canaux directs moins formels.

Audit Interne (Disposition 4.14)

Le Code 2020 prévoit qu'une fonction d'audit interne indépendante soit mise en place et que ses ressources et ses compétences soient adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la société. Si la société n'a pas de fonction d'audit interne, la nécessité d'en créer une est évaluée au moins annuellement.

Floridienne ne dispose pas d'une fonction séparée d'audit interne contrairement à ce qui est prévu dans le Code. En revanche, le processus de gestion des risques (opérationnels) est suivi de très près par le Comité d'Audit (nous faisons aussi référence, dans ce cadre-là, à la rubrique « Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière » ci-dessous).

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 4.19)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de Comité de Nomination car il estimait être à même de remplir cette fonction. Un Comité de Rémunération existait en revanche de manière formelle. Le Conseil d'Administration a décidé que le Comité de Rémunération assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021. Ce Comité s'appelle désormais Comité de Nomination et de Rémunération.

Rémunération des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs (Dispositions 7.6. et 7.9)

La rémunération de tous les membres du Conseil d'Administration est exclusivement octroyée en numéraire et ne comprend aucune action de la société. Le conseil d'administration n'a pas fixé de seuil minimum d'actions que les dirigeants de la société doivent détenir.

Clauses de recouvrement des émoluments du CEO et des managers exécutifs (Disposition 7.12)

Le droit belge limite fortement la portée de clauses qui seraient reprises dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs et qui permettraient à la société de recouvrer des émoluments variables payés, ou de surseoir au paiement d'émoluments variables. En conséquence, aucune clause de ce type n'est incluse dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs.

Evaluations périodiques des administrateurs (Dispositions 9.1 et 9.2)

Contrairement à ce qui est prévu dans le Code, la contribution individuelle des administrateurs ne fait pas encore l'objet d'évaluations périodiques formalisées. Le Conseil d'Administration estime qu'une telle évaluation individualisée n'est pas requise à ce jour pour assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration établit régulièrement des contacts bilatéraux avec chacun des administrateurs en dehors des réunions du Conseil d'Administration. Il procédera toutefois à de telles évaluations formalisées si, au vu de circonstances particulières, cela s'avère nécessaire ou requis.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce Comité est épaulé par la Direction financière du Groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 7:99 du Code des Sociétés et des Associations est composé d'administrateurs non exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce Comité dispose de sa propre charte de fonctionnement. Le Comité d'Audit fait rapport de ses travaux au Conseil.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pole
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des Opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Nomination et de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter significativement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades

de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Food et Chemicals.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place et fait le suivi du processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (risk matrix), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans

d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'Audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le Groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les

informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de Gestion et ensuite avec le Comité d'Audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du Groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu vérifier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore fait l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. Conseil d'Administration

Au 1er janvier 2022, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Chevalier (Marc-Yves) Blanpain

Nommé jusqu'en 2025
Président

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)

Nommé jusqu'en 2025
Administrateur délégué

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2024
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération

Madame Caroline de Laet Derache

Nommée jusqu'en 2025
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Madame Catherine Pycke

Nommée jusqu'en 2025 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 octobre 2021
Non exécutif et indépendant

Beluflo S.A.

(Monsieur Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire
Président du Comité d'Audit

Freshwater Bay Management S.P.R.L.

(Monsieur Herman WIELFAERT)

Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant
Président du Comité de Nomination et de Rémunération

Samanda S.A.

(Madame Stéphanie Montenair)

Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant

BCCONSEIL S.P.R.L. (Monsieur Bernard Delvaux), administrateur non exécutif et indépendant, a présenté le 15 octobre 2021 sa démission avec effet immédiat. Le Conseil d'Administration le remercie pour sa contribution au développement du groupe Floridienne.

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises SRL Représenté par Gert Van Leemput

Nommé jusqu'en 2024 (Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023)

Commissaire

Marc-Yves Blanpain et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez), Philippe de Spoelberch et Caroline de Laet Derache représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Paul Cornet de Ways Ruart, Catherine Pycke, Freshwater Bay Management S.P.R.L. (représentée par Herman Wiefiaert) et Samanda S.A. (représentée par Stéphanie Montenair) répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance tels que décrites par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Gouvernance

Diversité du Conseil d'Administration et du Management Exécutif

Engagement

Floridienne met en œuvre les dispositions de gouvernance d'entreprise. Cela comprend des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comité de Gestion) composés de membres expérimentés en matière de gouvernance, disposant de profils variés, et apportant une réelle contribution à la gestion du Groupe Floridienne. Ceci, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle.

La diversité est dès lors un critère repris dans la sélection des nouveaux administrateurs et du Management Exécutif. Floridienne ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit.

Mise en œuvre

Depuis quelques années, Floridienne s'est engagée à renforcer progressivement la présence des femmes au sein de son Conseil d'Administration, qui désormais compte 3 femmes sur un total de 9 membres. Cette composition est conforme aux quotas d'un tiers (arrondi au nombre entier le plus proche) de membres féminins prescrits par la Loi du 28 juillet 2011.

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois selon le tableau des présences suivant :

	25 mars	23 juin	28 septembre	15 décembre
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	R	P	P
Caroline de Laet Derache	P	P	P	P
Caroline de Spoelberch	R	NA	NA	NA
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P
Catherine Pycke	NA	NA	NA	P
Bcconseil S.P.R.L. (Bernard Delvaux)	P	P	P	NA
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	P	P	P	P
Samanda S.A. (Stéphanie Montenair)	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent NA=non-membre du Conseil d'Administration

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- cession de participations ;
- politique et pratiques de Corporate Governance ;
- questions de financement du Groupe ;
- organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne Groupe ;
- situation et mise à jour des risques dans le Groupe ;
- points divers.

5. Comité d'Audit

Conformément à l'article 7:99 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce Comité est composé comme suit :

- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez, Président (administrateur non exécutif) ;
- Paul Cornet de Ways Ruart (administrateur non exécutif et indépendant).

Beluflo S.A., Président du Comité d'Audit, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire. Son représentant permanent, Loïc Waucquez, est Ingénieur Commercial de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay) et a obtenu la Certification Européenne d'Analyste Financier (CEFA). Loïc Waucquez a travaillé au sein du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (Corporate Finance Executive) et a exercé des responsabilités financières dans une société active dans les télécommunications. A ce titre, il dispose des compétences requises (comptabilité et audit) par le Code des Sociétés et des Associations pour la composition du Comité d'Audit.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7:87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Il dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours

académique (master d'Ingénieur Commercial de l'Université Catholique de Louvain et MBA de la University of Chicago) et professionnel (entre autres chez Yahoo! de 2006 à 2011 où il était responsable du Corporate Development pour l'Europe avant d'accepter d'autres fonctions en tant que Senior Financial Director for Audience et Chief of Staff).

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité d'Audit en vertu de leurs compétences reconnues dans les domaines de la comptabilité et de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'Administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2021, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises. Un membre du Comité de Gestion et le Directeur Financier ont assisté à toutes les réunions. Le Commissaire de la Société a participé à trois réunions.

Lors de ces réunions, le Comité d'Audit examine l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de Floridienne et exerce ses responsabilités de suivi en matière de contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2021, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de la situation financière et l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;

- revue des valorisations des participations et management estimates dans les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2020 ;
- examen des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2020 ;
- examen des comptes consolidés au 30 juin 2021 ;
- revue des risques et évaluation par le commissaire de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du commissaire, analyse des changements réglementaires relatifs à l'audit légal.

6. Comité de Nomination et de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce Comité est composé comme suit :

- Freshwater Bay Management S.P.R.L., représenté par Herman Wielfaert, Président ;
- Paul Cornet de Ways Ruart

Le Conseil d'Administration a décidé d'élargir le rôle de ce Comité pour qu'il assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021. Ce Comité s'appelle désormais Comité de Nomination et de Rémunération.

Freshwater Bay Management S.P.R.L., Président du Comité de Nomination et de Rémunération, siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité de Nomination et de Rémunération en vertu de leurs compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération.

Au cours de l'année 2021, le Comité de Rémunération s'est réuni à deux reprises.

7. Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de Marc-Yves Blanpain, Président du Conseil, et de Gaëtan Waucquez, administrateur-délégué. Ce Comité s'est réuni à 26 reprises au cours de l'année 2021. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du Groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le Comité de Rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Marc-Yves Blanpain et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive.

Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédéfinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du Comité de Gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Marc-Yves Blanpain a presté au cours de l'exercice 2021 un nombre déterminé de jours pour le Groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du Groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Seul Gaëtan Waucquez bénéficie à l'heure actuelle d'une rémunération variable, qui est plafonnée à un an de rémunération fixe.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquiescer des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de Gestion, de plans de pension.

Gaëtan Waucquez exerce ses fonctions au travers d'une société de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'Assemblée Générale et payables après l'Assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'Audit et Comité de Rémunération
Marc-Yves Blanpain	15.000	
W Invest SA	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	3.000
Caroline de Laet Derache	15.000	
Philippe de Spoelberch	15.000	
Catheryne Pycke	7.500	
BCCONSEIL S.P.R.L.	11.250	
Belúflo SA	15.000	3.500
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	15.000	3.500
Samanda S.A.	15.000	

3. Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations des membres du Comité de Gestion pour les prestations de l'exercice 2021 reprennent les montants des rémunérations facturées lorsque ces fonctions sont exercées via des sociétés de management et reprennent les rémunérations brutes lorsque ces fonctions sont exercées en personne physique :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Marc-Yves Blanpain	15.000	-
Gaëtan Waucquez	357.714	250.000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la rémunération des membres du Comité de Gestion et de la rémunération moyenne des salariés du Groupe au cours des 5 dernières années :

En euros	2017	2018	2019	2020	2021
Président	63 332	64 439	65 450	47 000	45 000
Administrateur délégué	400 472	407 082	443 823	480 670	607 714
Rémunération moyenne des salariés du Groupe	28 408	27 926	26 936	27 809	28 607

Le rapport entre la rémunération du CEO et la plus faible rémunération d'un salarié du Groupe est de 158 pour l'exercice 2021. Il est le reflet des disparités salariales existantes entre certains pays où le Groupe est actif.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2022 et 2023

Il n'est pas prévu de modification significative dans la politique de rémunération de Floridienne au cours des prochaines années.

Dans le cadre de la loi du 28 avril 2020, la politique de rémunération du Groupe pour la période 2021-2025 a été soumise aux votes des actionnaires et approuvée lors de l'assemblée générale du 1 juin 2021.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2021, et conformément à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations, le commissaire (RSM Réviseurs d'entreprises SRL et son réseau) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 340.300 pour l'ensemble du Groupe (dont € 45.200 au niveau de Floridienne S.A.). Il n'y a pas eu d'autres missions d'audit au cours de l'exercice 2021. La répartition des honoraires entre RSM Réviseurs d'entreprises SRL et les membres de son réseau est la suivante :

- RSM Réviseurs d'entreprises SRL (auditeur statutaire) : € 126.900
- Membres de son réseau : € 213.400

L'Assemblée Générale du 1 juin 2021 a nommé RSM Réviseurs d'entreprises SRL représenté par G. Van Leemput, comme commissaire pour un mandat de 3 années.

OPERATIONS SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2021, plusieurs personnes liées à Floridienne ont procédé à des achats et des ventes de titres de la société. 64 881 actions Floridienne ont ainsi été achetées et 77 708 actions Floridienne ont ainsi été vendues par des personnes liées au Groupe, au cours de l'exercice 2021. Ces transactions ont été renseignées à la FSMA conformément à la législation en vigueur.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

BIOBEST a conclu avec la société Stickles Management Corporation un accord, en date du 14 février 2022, au terme duquel elle acquiert une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.

Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est aujourd'hui un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Sur ses marchés, Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux États-Unis.

Située à Leamington (Ontario, Canada) et disposant de succursales à Laval (Québec, Canada), Ancaster (Ontario, Canada) et Westland (Michigan, États-Unis), Plant Products a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de l'ordre de CAD 180 millions dégagant un résultat d'exploitation de l'ordre de CAD 18 millions.

L'acquisition de Plant Products complète utilement le réseau de Biobest sur le marché d'Amérique du Nord en fort développement où notre Groupe est déjà présent à travers ses filiales américaines et canadienne dont Beneficial Insectaries acquise en novembre 2020.

Pour Floridienne, cette acquisition réalisée par sa filiale Biobest représente un investissement de CAD 145 millions et un complément de prix lié aux résultats futurs pour un montant maximum de CAD 12 millions. Cette transaction est financée en partie par une augmentation de capital de Biobest de € 30 millions. Le solde du prix d'acquisition est financé par un prêt vendeur et des prêts à long terme octroyés par un consortium d'investisseurs institutionnels belges et étrangers.

A l'occasion de cette augmentation de capital, Floridienne accueille Sofina comme nouvel actionnaire minoritaire de Biobest, aux côtés de Mérieux Equity Partners.

A la suite de cette opération, le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élèvera à 86,79%. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, actionnaire depuis 2018, par Sofina et par le management de la société.

Contacts

Kimflor A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km
N°23
35875 Yazibasi – Torbali
Izmir Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F-12110 Viviez – France
Tél. : +33 5 65 43 77 30
www.snam.com

Vera Chimie Développements S.A.S.

VCD – Vera Chimie
Développements
35-45 rue de la Garenne
F-38297
Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-
floridienne.com
www.vcd-floridienne.com

Groupe française de gastronomie

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg –
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-
gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F-43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 –
F-89400 Bassou – France
Tél. : +33.3.86.73.37.00

L'escargot Courbeyre S.A.S

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Rue Henri Lautredou
F-29170 Ploneour
Lanvern France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.com

Gartal S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F-29170 St. Evarzec –
France
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S. Simon Selection S.A.S.

Parc d'activité du Bois
Rigault Rue Gustave
Eiffel – F-BP34 –
62880 Vendin-le-Vieil
(LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.
com

Turita Ood

21 Hristo G. Danov Street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria

Karras S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus –
Belgique
Tél. : +32.71.81.61.80
www.karrasgroup.be

Pomarom S.R.L.

Str. Liverzii 37 –
2500 Alba Iulia –
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200

UAB Camargo

Vilniaus r. sav. –
Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel

Bilecik – Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09

Delka S.A. Altesses Quality Food

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél.: +32 87 76 63 38
www.delka.be

Florinvest S.A.

Drève Richelle 161 bte 4,
bât P,
B-1410 Waterloo –
Belgique
Tél. : +32.2.353.00.28
www.biofirst.be

Biobest S.A.

Ilse Velden 18 – B-2260
Westerlo – Belgique
Tél. : +32.14.25.79.80
www.biobest.be

Sotecna S.A.

Rue des Gaulois 7B
7822 Meslin-l'Évêque
Belgique
Tel : +32 68 28 31 02
www.sotecna.com

Chemcom S.A.

Route de Lennik 802 –
B-1070 Bruxelles –
Belgique
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be

Enzybel International S.A.

116 rue de Waremme
B-4530 Villers-Le-Bouillet
– Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzybel Pharma

116 rue de Waremme
B-4530 Villers-Le-Bouillet
Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzymco Private Ltd

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti,
Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 86674 26 977
sales@enzymco.in

Enzybel Asia Pacific Limited

4/F Oxford House,
Taikoo Place
979 King's Road, Island
East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
www.enzymos.com

Usine P.T. Bromélaine

Jl. Raya Lintas Timur KM.
77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah
34165 –
Indonesia

HOLDING

Floridienne S.A. Siège social

Drève Richelle 161 P, bte 4
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles –
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
www.floridienne.be

Structure

GROUPE FLORIDIENNE

CHEMICALS	GOURMET FOOD			LIFE SCIENCES
STABILISANTS PVC	SPECIALITÉS GASTRONOMIQUES	POISSONS FUMÉS ET TRAITEUR DE LA MER	ÉPICERIE FINE	LUTTE BIOLOGIQUE
Kimflor	Groupe française de gastronomie	Simon Dutriaux	Delka	Biobest et filiales
RECYCLAGE	L'Escargot Courbeyre	Simon Sélection	Altesse Quality Food	ENZYMES NATURELS
SNAM	Gartal Mareval	Karras		Enzybel International
Vera Chimie Développements	Pomarom	Turita		Enzybel Asia Pacific
	UAB Camargo			Enzybel Pharma
	Menetrel			P.T. Bromelain
	AUTRES			Enzymco
	Larzul			ARÔMES ET PARFUMS
				Sotecna
				ChemCom



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - www.floridienne.be